

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE DE LA PERCEPTION DES MÉDIAS CANADIENS FRANÇAIS ET
CANADIENS ANGLAIS DE QUATRE ÉVÉNEMENTS DES DROITS CIVIQUES
AUX ÉTATS-UNIS ENTRE 1954-1957

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
JORDAN CHAREST

JANVIER 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont au directeur de ce mémoire, Greg Robinson, pour son aide et sa patience tout au long de mon cheminement à la maîtrise. Il a été en mesure de favoriser ma réflexion en me posant des questions stimulantes et en me suggérant des pistes de recherche. Merci pour l'inspiration, la motivation et le temps qu'il a bien voulu m'accorder, sans quoi ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je n'oublie pas ma mère pour ses encouragements, son soutien indéfectible et sa contribution financière à mon développement personnel.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE, SOURCES et MÉTHODOLOGIE	8
1.1 Problématique.....	8
1.1.1 Les événements.....	14
1.1.2 Le Canada des années 1950.....	16
1.1.3 Médias canadiens et québécois	20
1.2 Bilan Historiographique	25
1.2.1 États-Unis.....	26
1.2.2 Canada-Québec	43
1.2.3 Question raciale au Canada et minorités ethniques	50
CHAPITRE II COUVERTURE CANADIENNE : Préambule À Little Rock	54
2.1 Jugement Brown V. Board of Education of Topeka	55
2.1.1 Brown dans les journaux francophones	56
2.1.2 Brown dans les journaux anglophones	57
2.2 Meurtre d’Emmett Till	60
2.2.1 Emmett Till dans les journaux francophones.....	60
2.2.2 Emmett Till dans les journaux anglophones.....	61
2.3 Boycottage des autobus à Montgomery	64
2.3.1 Boycottage dans les journaux francophones.....	65
2.3.2 Boycottage dans les journaux anglophones	66
CHAPITRE III Little Rock : la crise	70
3.1 Chronologie	72

3.2 Journaux francophones	74
3.2.1 Le Devoir	74
3.2.2 La Patrie	75
3.2.3 Le Petit Journal	79
3.2.4 La Presse	81
3.2.5 Le Soleil	85
3.3 Journaux anglophones	86
3.3.1 The Vancouver Sun.....	86
3.3.2 Globe and Mail	97
3.3.3 Toronto Daily Star	102
3.3.4 Ottawa Citizen	106
3.3.5 The Chronicle Herald.....	111
3.3.6 Montreal Daily Star.....	113
3.3.7 The Montreal Gazette	116
 CONCLUSION.....	 121
 Appendice A	 128
 BIBLIOGRAPHIE	 133

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AFP	Agence France Presse
AP	Associated Press
BUP	British United Press
NAACP	National Association for the Advancement of Colored People
SCLC	Southern Christian Leadership Conference
SNCC	Student Nonviolent Coordinating Committee
UPA	United Press Association
UPI	United Press International

RÉSUMÉ

Le mémoire suivant vise à faire l'analyse de la couverture des médias canadiens du mouvement des droits civiques américain durant les années 1950. L'objectif est de faire ressortir les différences et les similitudes dans le discours des médias canadien-français et canadien-anglais vis-à-vis des événements ayant lieu aux États-Unis. Durant les années 1950, au Canada, un sentiment national commence à s'affirmer et prendre de plus en plus d'expansion. Le pays veut se distancer du Royaume-Uni et des États-Unis. Il est possible d'observer un discours anti-américain dans les journaux du pays. Au Québec, avec le gouvernement Duplessis, la naissance de ce sentiment peut être perçue avec l'adoption du drapeau de la province en 1948. Les journaux canadiens-français sont en générale critiques des États-Unis tout en étant conscients qu'au Canada nous avons nos propres problèmes raciaux. De leur côté, les journaux anglophones ont des valeurs et idéologies plus axées sur le respect des lois et des libertés individuelles. Les Noirs sont victimes aux États-Unis d'un système qui les traite comme des citoyens de second rang et ils ne tolèrent pas cela. Notre travail apporte une contribution aux connaissances sur l'état d'esprit des Canadiens durant les années 1950 et les débuts du mouvement des droits civiques aux États-Unis. La force de notre étude est le regard extérieur que les Canadiens ont sur les États-Unis, ce qui leur permet d'avoir une vision différente de ce qui s'y déroule. Sans compter que cette perception est influencée par le développement du sentiment nationaliste canadien et les différentes valeurs propres aux anglophones et francophones du pays.

Mots clés : mouvement des droits civiques, Little Rock, couverture médiatique, presse canadienne

INTRODUCTION

Les médias représentent une des institutions les plus puissantes de la société démocratique. Dans les pays occidentaux, ils transmettent la culture «centrale», ainsi que des idées et des symboles représentatifs du territoire qu'ils couvrent. Les médias reproduisent des idées qui correspondent à un mélange de positions entre l'opinion publique et une certaine forme de vérité. C'est un lieu public d'expression qui est utilisé pour exprimer, critiquer et discuter de sujets entourant la société. En théorie, ils ont le rôle ou plutôt l'objectif d'être neutres, d'échanger des idées, des opinions et de l'information. Les choses ne sont pas si simples que cela en raison souvent des partis pris, des croyances politiques et idéologiques, des propriétaires de ces médias.

Les médias écrits sont accessibles à tous ceux qui savent lire en 1950-1960, la période qui nous concerne et qui manifeste un intérêt pour les nouvelles quotidiennes. Ils nous aident à développer notre opinion et nos perceptions en ce qui a trait par exemple au rôle des hommes et des femmes ou même notre identité nationale. Ces derniers représentent un des éléments qui participe à moduler l'opinion publique. L'information nous permet de nous situer dans le monde, savoir qui l'on est et qui les autres sont. Entre l'idéal des médias et ce qu'ils sont dans les faits, l'écart est bien présent. Les médias ne sont pas objectifs et ne décrivent pas la réalité en apportant seulement des faits et des histoires. Ce qu'ils nous transmettent est le reflet d'idéologies influencées

par ceux qui les possèdent¹. Les gens lisent les nouvelles pour comprendre ce qui se passe dans leur environnement immédiat. Ils lisent aussi pour en apprendre sur des groupes avec lesquels ils sont moins souvent en contact. Les médias par conséquent jouent un certain rôle dans la construction de la réalité en agissant comme une sorte de filtre². Ce qu'ils publient est empreint d'un sens qui n'est pas toujours évident à comprendre. Les médias ne produisent pas nécessairement une idée dominante et leur public n'est pas nécessairement passif. Ils publient de l'information qui fait partie d'un système plus complexe³.

Dans le cadre de notre travail, notre objectif est d'analyser la perception qu'ont les médias canadiens-français et canadiens-anglais de la question des droits civiques aux États-Unis. L'objectif est de prendre le pouls de la société canadienne. Nous voulons comprendre comment ces deux groupes sociolinguistiques présents au Canada, qui ont participé au développement du pays, interprètent ce qui se déroule aux États-Unis, par l'entremise des journaux. Pour y arriver, nous avons choisi quatre événements entre 1954-1957 pour leur importance sociale aux États-Unis. Nous portons plus particulièrement notre attention sur les tensions raciales au Sud durant les années 1950. Ces quatre événements touchent différents problèmes entourant la relation entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis. De plus, ils sont assez médiatisés, ce qui est essentiel pour nous afin de pouvoir analyser la manière dont ils sont abordés par les divers journaux canadiens que nous avons sélectionnés. Le Canada se croit loin des

¹ Teun A. Van Dijk, *Communicating Racism : Ethnic Prejudice in Thought and Talk*, Newbury Park, Sage Publication, 1987, p.41 435p.

² Frances Henry et Carol Tator, *Discourses of Domination : Racial Bias in the Canadian English-Language Press*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p.33

³ Robin Diangelo, «White Fragility», *International Journal of Critical Pedagogy*, Vol. 3, No. 3, 2001, p.62

problèmes raciaux qui affectent les États-Unis. Ce que nous voulons faire ressortir, c'est qu'à l'intérieur même du pays la perception est différente entre les anglophones et les francophones. Cela se retrouve dans les publications issues des journaux et notre intention est de faire ressortir ces différences.

Voir comment les anglophones et les francophones parlent de ces événements, va pouvoir nous donner une idée des divisions qui existent au sein du Canada d'aujourd'hui. Ce qui témoigne de la différence des visions à l'intérieur du pays. L'analyse des journaux nous aide à comprendre la société canadienne dans un contexte de guerre froide et de développement d'identité nationale. Les valeurs, suppositions et idéologies qui sont incrustées dans la culture dominante doivent d'être analyser pour être mieux comprises. L'objectif est de mettre en lumière les différents codes et valeurs qui se développent entre les anglophones et les francophones du Canada, durant les années 1950. On retrouve ces valeurs divergentes dans les publicités de l'époque qui sont différentes entre les journaux anglophones et francophones.⁴

Des désaccords existent déjà avant 1950 entre ceux qui s'identifient comme anglophones et francophones au Canada. Des travaux se sont déjà penchés sur l'analyse des médias canadiens à l'échelle nationale. Certains comparent médias anglophones et francophones sur des sujets particuliers⁵. Par contre, peu d'entre eux analysent les

⁴ Nadia Frigui et Roy Toffoli, Culture et publicité : Études comparatives des messages publicitaires télévisé canadiens, Centre d'études en communication marketing-Uqam, Université de Montréal, (11 mai 2010), p.6

⁵ Alban, Bargain-Villéger, «The Scarecrow on the Other Side of the Pond : The Paris Commune of 1817 in the Canadian Press», Labor/Le travail, Vol.74, automne 2014, pp.179-198

différences entre les médias francophones et anglophones dans l'interprétation des événements marquants de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis. Samuel Harvey Savard, un étudiant en histoire à l'UQAM, est un des seuls à s'être penché sur cette question, en 2015, mais son travail se limitait à l'analyse de deux journaux francophones du Québec et deux journaux anglophones de l'Ontario pour la période des années 1960-1965.⁶ C'est ce qui explique pourquoi nous avons décidé de nous concentrer sur la période des années 1950 et non des années 1960. Notre analyse est plus vaste que ce dernier, car nous analysons les textes de quinze journaux.

Les années 1950 sont en général perçues au Québec comme ayant été une période sombre. Cette période souvent laissée de côté marque pourtant la base du développement identitaire des futurs Québécois. Ces balbutiements vont avoir un impact sur la formation du nationalisme canadien-anglais, d'où l'importance de bien comprendre les forces qui sont en place. Notre travail se démarque par son analyse des journaux canadiens quant à leurs interprétations de moments marquants du mouvement des droits civiques aux États-Unis, dans les années 1950. L'objectif est de démontrer que la perception des journaux est influencée par leurs diverses valeurs, qui diffèrent selon le groupe linguistique. Ces différences ont un ancrage historique. Les premiers colons européens du Canada étaient francophones. Les Anglais prennent éventuellement la Nouvelle-France en 1763. Ils vont essayer d'assimiler les francophones et ces derniers seront notamment traités comme des citoyens de second

⁶ Samuel Harvey Savard, «La couverture médiatique du mouvement des droits civiques américains au Canada : analyse comparative de la presse anglocanadienne et de la presse québécoise, 1960-1965», Mémoire (histoire), Université du Québec à Montréal, 2015, 170p.

rang⁷. De nombreux accrochages entre les deux groupes linguistiques s'en suivront, et ce même au 21^e siècle⁸.

Ce qui nous donne un avantage pour notre travail est l'étude du regard extérieur qu'a le Canada sur les États-Unis. De nombreux écrits existent sur le mouvement des droits civiques. Ils proviennent en majorité de spécialistes américains. Ces travaux provenant d'Américains sur les Américains rendent plus difficile l'analyse des événements due à leur proximité. Cette «distance» entre le Canada et les États-Unis n'est pas qu'une différence de perception. Même si les deux pays sont issus d'une certaine tradition britannique, et poursuivent des idéaux semblables de liberté et de démocratie, la réalité raciale y est fort différente. Dans les années 1950, les Noirs américains sont victimes de crimes violents, notamment dans le Sud ; au Canada, ils font plutôt l'objet de préjugés et de discrimination économique.

Dans ce travail, nous apportons un regard critique sur les États-Unis à travers les journaux canadiens. Nous n'avançons pas le mouvement des droits civiques aux États-Unis. Notre recherche nous aide à mieux comprendre l'histoire des relations entre les deux principaux groupes sociolinguistiques présents au Canada, au 20^e siècle. Le Canada, en se distançant des problèmes raciaux américains, nous aide à mieux comprendre comment il se perçoit. Après tout, le nationalisme canadien-anglais et canadien-français trouve ses racines dans les années 1950. Durant cette période, le sentiment antiaméricain prend de l'expansion au Canada, plus particulièrement chez

⁷ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Septentrion, 2014, p.134

⁸ Edmond de Nevers, *La question des races : Anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2003, 223p.

les anglophones. Les journaux sont un reflet de l'opinion canadienne face aux Américains, particulièrement durant les années du mouvement des droits civiques. Les médias témoignent du détachement que le Canada essaie de prendre envers les États-Unis. Ils sont alors un miroir du pays sur lui-même. Le Canada durant ces années adopte des lois antidiscriminatoires peu nombreuses et inefficaces, en réaction aux événements qui ont lieu chez nos voisins. Nous verrons, au travers de notre analyse, ce double discours canadien qui se distance du racisme américain tout en continuant à appliquer des pratiques discriminatoires à l'intérieur du pays.

Est-ce qu'il y a une différence de perceptions des États-Unis entre les journaux anglophones et francophones du Canada quant à leur manière d'aborder le mouvement des droits civiques aux États-Unis ? Pour répondre à cela et prouver qu'une différence existe, nous analyserons pour commencer, trois événements ayant lieu aux États-Unis qui ont un petit écho dans les journaux canadiens-anglais et canadiens-français. Cela nous sert d'introduction pour l'analyse d'un événement très médiatisé des États-Unis dans les journaux canadiens, la crise de Little Rock. Il nous sera possible de lire différents textes qu'utilisent les journaux pour parler du sujet. Ces derniers avec leurs divers journalistes et agences de presses ont une manière de rapporter l'information concernant nos quatre événements, qui nous permet de dégager des différences entre les deux groupes linguistiques.

Notre travail apporte une nouvelle vision du mouvement des droits civiques grâce à notre regard extérieur sur les événements. Notre opinion n'est pas américaine, blanche ou noire, elle est canadienne et c'est ce qui rend notre analyse pertinente. Elle nous permet de nous distinguer de ce qui a déjà été écrit dans la littérature, où les perspectives sont surtout américaines. De plus, elle nous permet de voir les différentes

perceptions au sein du Canada durant une période de formation de l'identité nationale. Les divisions qui existent dans le pays sont reflétées par les différents médias. Ils permettent d'avoir une vision des États-Unis plus nuancée. C'est tout cela qui nous permet d'apporter une contribution aux connaissances du mouvement noir américain, mais encore plus sur l'état d'esprit des Canadiens durant les années 1950.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

1.1 Problématique

Le mémoire suivant a pour objectif d'analyser la perception qu'ont les médias canadiens de la question des droits civiques aux États-Unis et comment ils présentent ces événements au public canadien. Le but est de contribuer à l'histoire des relations entre les deux principaux groupes sociolinguistiques présents au Canada au 20^e siècle et ses rapports avec la question raciale aux États-Unis. Cette période est importante, tant pour le Québec, le Canada et les États-Unis. Comme nous l'aborderons plus loin dans notre travail, des différences existent au sein du Canada, entre les deux groupes linguistiques que sont les anglophones et les francophones. Ces différences linguistiques représentent plus en profondeur des écarts de valeurs. Durant les années 1950-1960, le sentiment nationaliste canadien prend forme et au Québec, un sentiment nationaliste se développe, mais de manière différente du reste du Canada anglophone. Les francophones dans notre contexte peuvent être perçus de manière assez large, comme une minorité qui s'organise devant une majorité, le reste du Canada. Au même titre, durant les années 1950, les Noirs américains, groupes importants, quoique minoritaires, revendiquent plus de droits aux divers paliers gouvernementaux.

Aux États-Unis durant les années 1950, en pleine guerre froide, un groupe depuis longtemps négligé par la population et le gouvernement commence à être mieux organisé pour faire prévaloir ses droits. C'est dans cette conjoncture d'événements que nous avons décidé de nous intéresser à la manière dont les médias canadiens perçoivent ce qui se déroule aux États-Unis, en lien avec le mouvement des droits civiques. Nous pouvons même dire que ce qui arrive aux États-Unis se développe de manière parallèle avec le Canada, mais à des échelles et une intensité différente. Ce qui est important selon nous pour notre travail est de faire ressortir les différentes publications des journaux et montrer comment un événement peut être abordé de plusieurs façons.

Nous avons choisi quatre événements entre 1954-1957 pour leur importance sociale aux États-Unis. Ils sont célèbres par l'attraction médiatique qu'ils ont causée et la réponse des divers paliers gouvernementaux des Américains. Ces événements sont utiles pour comprendre ce que subissent les Noirs aux États-Unis sur une base quotidienne. Leurs grandes répercussions médiatiques sont un des critères principaux dans notre choix de sujets, car nous voulions maximiser nos chances de les voir abordés dans les quotidiens canadiens. Ils marquent un tournant dans l'histoire des Noirs. Les groupes militants, notamment la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), font le combat pour l'égalité de droits. Le système judiciaire, plus particulièrement la Cour suprême, est réceptif à leurs requêtes pour être traités de manière égale, comme des citoyens à part entière. C'est un grand pas en avant pour les Noirs. Ils réalisent qu'ils commencent à avoir la loi de leur côté.

Nos quatre événements recensés abordent la question des droits civiques entourant les Afro-Américains dans plusieurs sphères de leur quotidien. La ségrégation scolaire, l'inégalité dans les procès juridiques et la ségrégation dans les transports publics

représentent les enjeux qui sont reliés aux revendications du mouvement des droits civiques que nous aborderons au cours de notre travail. Ils font état de leurs progrès au travers de la contestation de la loi, ainsi que des défis auxquels ils ont dû faire face, principalement la résistance des Blancs.

Ce qui fait que ces événements sont si déterminants, c'est qu'ils marquent un revirement majeur de la situation des Noirs. Auparavant, le progrès se faisait de manière plus isolée, localement et lentement. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Noirs commencent à prendre de la place sur la scène politique⁹. Les revendications des Noirs prennent de l'ampleur et ils s'organisent sur la scène nationale et locale pour être entendus.

L'objectif est de découvrir s'il existe une différence entre la couverture du mouvement des droits civiques par la presse anglophone et la presse francophone au Canada, durant les années 1950. Nous tenons à y inclure trois journaux américains à grand tirage dans le but de saisir l'opinion américaine sur les Américains et d'apporter une certaine nuance avec les journaux canadiens. Pour ce faire, nous allons regarder la fréquence avec laquelle les événements sont abordés dans les médias ainsi que la manière dont l'information y est traitée. Afin de réaliser cette analyse comparative, nous avons choisi quatre événements marquants du début de l'ère des droits civiques. Le jugement *Brown v. Board of Education of Topeka* le 17 mai 1954, avec comme balise temporelle la période entre le 17 mai et le 25 mai 1954, soit l'équivalent d'une semaine suivant la décision rendue par le juge Warren. Le meurtre d'Emmett Till commis le 28 août 1955

⁹ Caroline Rolland-Diamond, *Black america : une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XXe-XXIe siècle)*, Paris, La Découverte, 2016, p.192

fournit le deuxième événement. Nous regarderons les journaux entre le 29 août et le 6 septembre 1955 pour la période qui suit son assassinat. Par la suite, les journaux du 23 au 27 septembre 1955 sont analysés en raison du verdict de non-culpabilité prononcé par un jury exclusivement blanc. Pour notre troisième événement, il s'agit du boycottage des bus de Montgomery entre décembre 1955 et décembre 1956. Nous regardons la première semaine du boycottage ainsi que la dernière semaine du mouvement de contestation. Cela correspond à la période du 5 au 11 décembre 1955 et du 20 au 25 décembre 1956, moment où la Cour suprême décide de donner raison aux Noirs. Ces trois événements sont regroupés dans le même chapitre, afin de nous servir de préambule à la crise de Little Rock.

La partie la plus importante de notre travail se concentre sur la crise de Little Rock. La couverture médiatique que cet incident reçoit de la part des médias canadiens est plus considérable que celle accordée aux trois autres moments que nous avons choisis. Nous analyserons les journaux couvrant la crise entre le 3 septembre et le 5 octobre 1957. Cette période équivaut plus ou moins à un mois, pour nous permettre de voir l'évolution du conflit.

Nous allons analyser la perception qu'ont les médias à travers douze journaux canadiens, ainsi que trois journaux américains. Les sources utilisées dans le cadre de notre mémoire sont les archives des quinze journaux sélectionnés. En ce qui concerne les journaux francophones, elles sont accessibles depuis la collection des journaux numérisés de la BANQ. Dans le cas des journaux anglophones, nous avons dû recourir principalement aux microfilms de la bibliothèque de l'université de McGill. Certains quotidiens anglophones ont aussi été numérisés et ils sont accessibles depuis les

archives journalistiques de Google (Google Newspapers) et sur Proquest pour les journaux américains.

Les archives journalistiques de cette période nous permettent de voir la manière dont l'information est décrite durant les années 1950. Une perspective transcanadienne est permise grâce à notre choix de journaux provenant de diverses provinces canadiennes. Elle nous donne une vision plus globale de l'opinion des médias vis-à-vis ce qui se déroule chez nos voisins du Sud. Nous voulons comprendre non seulement l'image des États-Unis chez les Canadiens, mais aussi si une différence de perceptions est possible entre les médias canadiens-anglais et canadiens-français. Nous avons sélectionné nos journaux parmi les provinces du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse. Certains journaux canadiens ont dû être mis de côté dû à notre impossibilité d'avoir accès aux sources qui ne sont pas numérisées. Nous allons aussi parcourir certains grands journaux américains, *New York Times*, *Washington Post*, *Wall Street Journal*, qui vont nous servir à déterminer si les médias canadiens recopient l'information provenant des journalistes américains ou si les journaux sont en mesure de développer leur propre interprétation des événements.

L'analyse du discours des quotidiens est différente entre les publications qui rediffusent les dépêches produites par les grandes agences de presse et les articles réalisés par des journalistes travaillant pour les quotidiens et qui nous donnent leur interprétation des événements. Ces derniers nous donnent leurs interprétations des événements. Les grandes agences de presse ont normalement une approche plus neutre et descriptive de l'actualité. Notre attention sera dirigée le cas échéant vers les reportages et éditoriaux écrits par ces journalistes maison. Pour notre analyse des articles qui abordent les événements que nous avons sélectionnés, nous allons porter la grande partie de notre attention sur le contenu. Le vocabulaire utilisé, les idées abordées, ou la divergence d'information entre les journaux vont faire partir des éléments qui nous intéressent.

Nous considérons que ce qui est publié par les journalistes dans un journal est cautionné par celui-ci. L'utilisation des grandes agences de presse reste pertinente, mais moins intéressante.

Pour le choix des journaux, nous avons opté pour sept journaux québécois et cinq journaux du reste du Canada. Dans le groupe des journaux québécois, cinq sont des publications francophones et deux sont anglophones. Voici les journaux francophones: *Le Devoir, La Presse, Le Soleil, La Patrie et Le Petit Journal*. *Le Petit Journal* publie son information sur une base hebdomadaire, contrairement à tous les autres journaux qui publient sur une base quotidienne. Il reste tout de même pertinent de l'utiliser, car sa publication hebdomadaire est plus fournie en information que n'importe lequel de nos journaux sur une base quotidienne. Voici la liste des journaux anglophones du Québec et pour le reste du pays: *The Montreal Daily Star, The Montreal Gazette, Ottawa Citizen, Vancouver Sun, Halifax Chronicle Herald, Toronto Daily Star* et le *Globe and Mail*. Les journaux anglophones issus du Québec vont nous permettre de mieux comprendre si des différences de perceptions existent à la fois entre le Québec et le reste du Canada, mais aussi au Québec entre les deux groupes linguistiques. Nos trois journaux américains sont : *New York Times, Washington Post, Wall Street Journal*. Tout dépendamment des journaux, de l'espace-temps des événements et de l'intérêt qui est porté à l'affaire, le nombre d'articles que nous avons trouvés par journal varie grandement. En premier nous avons conservé tous les articles qui mentionnaient un de nos quatre événements. Par la suite, nous avons fait le tri de l'information pour garder les textes qui étaient écrits principalement par des journalistes et des éditoriaux. Les agences de presse en règle générales n'ont pas vraiment servi, car ils informent les lecteurs sans émettre quelque idée en dehors des faits. Nous nous sommes concentrés à analyser principalement le contenu des articles ainsi que la provenance du contenu, tout en ayant une préférence pour les textes écrits par des Canadiens.

1.1.1 Les événements

Voici une petite présentation des quatre événements abordés dans le mémoire et une mise en contexte de ce qui se déroule au Canada et au Québec durant les années 1950. Nous regarderons plus en détail les médias canadiens-anglais et canadiens-français dans une autre section du travail.

Brown V. Board of Education of Topeka

Le 17 mai 1954, Earl Warren qui était à l'époque le juge en chef de la Cour suprême des États-Unis déclare que la doctrine «separate but equal» est inconstitutionnelle¹⁰. Cela implique que la Cour suprême revient sur le jugement datant de 1896 Plessy V. Fuegeson voulant que les Noirs puissent être ségrégués tant qu'ils bénéficiaient d'installations «égales» (logements publics, écoles, transports, etc). Il sera déterminé par la cour lors du deuxième jugement Brown, prise en 1955, que chaque état a la responsabilité d'inclure les Noirs dans les écoles intégrées «with all deliberate speed», le tout dirigé par les tribunaux. Cette décision est assez floue et laisse beaucoup de latitude aux États.

Emmett Till

Il est un jeune garçon noir originaire de Chicago qui fut tué au Mississippi le 28 août 1955, à l'âge de 14 ans¹¹. Il a été assassiné pour avoir apparemment offensé une femme

¹⁰ Donna Y. Ford et Robert A. King Jr, No Blacks Allowed : Segregated Gifted Education in the Context of Brown v. Board of Education, Journal of Negro Education, Vol.3, No.3, (summer 2014), pp.300-310

¹¹ Devery S. Anderson, Emmett Till : The Murder that Shoked the World and Propelled the Civil Rights Movement, Jackson, University Press of Mississippi, 2015, 576p.

blanche en la sifflant, dans son commerce. En guise de représailles, le mari et le frère de la femme vont kidnapper le jeune homme, le torturer et le tuer, avant de tenter de se débarrasser du corps en le jetant dans la rivière Tallahatchie. Ce qui fait que cet incident se démarque, c'est que le crime survient environ 100 jours après le deuxième jugement de Brown en mai 1955. Emmett Till correspond à la tranche de la population noire qui est visée par ce jugement. Sa mort rappelle au pays que le racisme est encore bien présent. Ce lynchage, le premier depuis une longue décennie, et le fait que la victime soit un adolescent, marque l'avènement de la campagne de résistance massive des Blancs du Sud, au mouvement des droits civiques.

Boycottage des bus de Montgomery

Le boycottage des bus de la ville de Montgomery a commencé le 5 décembre 1955 et prend fin le 20 décembre 1956, après 381 jours. Il est initié par Rosa Parks lorsqu'elle refuse de céder son siège à un Blanc dans un autobus public. L'objectif principal éventuellement est de mettre fin à la ségrégation des Afro-Américains dans le transport en commun de la ville. Une demande sera ajoutée pour que la compagnie d'autobus engage des Noirs comme chauffeurs. La saga judiciaire va permettre à Martin Luther King Jr., chef du Montgomery Improvement Association de développer ses idées de non-violence. Le boycottage s'inscrit dans les événements déclencheurs du mouvement des droits civiques et renforce l'idée de la résistance passive comme stratégie de contestation.

Little Rock, Arkansas

En 1957, le gouverneur Orval Faubus empêche neuf enfants noirs d'entrer dans une école publique, soumise à la déségrégation partielle par l'arrêt des cours fédérales. Il

utilise la garde nationale pour les bloquer physiquement et appuie de cette manière les ségrégationnistes qui sont pour le maintien du statu quo, c'est-à-dire des écoles séparées pour les Blancs et les Noirs. Le gouverneur dit craindre des débordements entre les manifestants ségrégationnistes et les neuf enfants. C'est plutôt une action politique de sa part avec l'objectif de s'attirer des votes¹². Pour s'assurer du maintien de l'ordre et bloquer les enfants, il envoie la garde nationale de l'État, le 4 septembre, devant la Little Rock Central High School. Dwight Eisenhower, pris devant le refus de coopérer de Faubus, va finir par dépêcher l'armée américaine pour protéger les jeunes enfants. L'événement attire beaucoup d'attention sur la scène internationale, surtout dans un contexte de guerre froide et de décolonisation de nombreux pays d'Afrique et d'Asie.

1.1.2 Le Canada des années 1950

Dans le but de bien comprendre la période des années 1950 aux États-Unis, nous devons prendre en compte ce qui se déroule au Canada durant cette décennie. Le pays durant ces années a un gouvernement libéral, dirigé par le premier ministre Louis Saint-Laurent entre 1948-1957¹³. Le pays est en pleine transformation durant ces années. Il y a une expansion des programmes sociaux avec un début d'assurance hospitalisation. Le rapatriement d'une partie de la constitution en 1949 favorise le développement d'un sentiment d'unité nationale¹⁴. Ce sentiment est renforcé par l'établissement en 1956 d'un système national de péréquations qui redistribue la richesse des provinces mieux

¹² Elisabeth Jacoway, *Little Rock, The Crisis That Shocked the Nation : Turn Away Thy Son*, New York, Free Press, 2007, p.106

¹³ Robert Bothwell, ST-Laurent, Louis-Stephen: baptized Louis-Étienne, *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 20, University of Toronto/Université Laval, 2003, http://www.biographi.ca/en/bio/st_laurent_louis_stephen_20E.html, (4 mars 2018)

¹⁴ Dale C. Thomas, *Louis St-Laurent: Canadien*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1968, p.202

nanties vers celles qui le sont moins. Le développement de ce sentiment national au pays entraîne un désir de se distancer des Américains.

On appelle cette période (1945-1975), «les trente glorieuses» qui se traduit au Canada et aux États-Unis par une grande prospérité économique. Pour le Canada cette croissance est assurée par la forte demande des États-Unis pour les ressources canadiennes. La population durant cette période double, dû au baby-boom et à une forte immigration¹⁵. Cette forte croissance favorise l'urbanisation, le développement des banlieues et le plein emploi partout au pays. C'est tous ces changements qui facilitent la transformation du gouvernement et l'implantation de mesures sociales. En parallèle à cette prospérité, le Canada subit de fortes pressions de la part des États-Unis pour être plus impliqué dans la guerre froide. Outre l'influence diplomatique et politique que subit le Canada, les produits culturels envahissent le pays, avec l'«American way of life»¹⁶. Les Canadiens vont résister à ses influences politiques, économiques et culturelles, tout en restant profondément liés à ces derniers. Plusieurs mouvements sociaux aux États-Unis vont avoir écho au Canada sur une plus petite échelle comme le mouvement des droits civiques, le droit des femmes et des homosexuels qui s'inscrivent dans un mouvement international. Le Canada n'est pas aveugle quant au racisme qui a lieu au nord du 49^e parallèle. Le racisme y est différent et moins explicite. Les Noirs et autres minorités sont moins nombreux et en règle général, moins bien organisé qu'aux États-Unis.

¹⁵Magda Fahrni et Robert Rutherford, *Creating Postwar Canada : 1945-1975*, Vancouver, University of British Columbia, 2008, p.3

¹⁶ Ibid., p.5

L'antiaméricanisme ou la croyance selon laquelle le Canada est meilleur que les États-Unis est déjà bien présent¹⁷. On critique le nationalisme américain qui est accusé de fragiliser l'identité nationale du Canada, dû aux nombreux points en commun des deux pays¹⁸. Au Québec durant ce temps, on cherche plus d'autonomie au sein du Canada. Nous croyions que ce sentiment antiaméricain est perceptible dans les médias canadiens lorsqu'ils abordent les événements qui se déroulent chez nos voisins du Sud. Il peut sembler assez ironique de juger la relation entre Blancs et Noirs aux États-Unis quand on regarde ce qui se déroule au Canada. Durant les années 1950, le gouvernement tente de modifier la loi sur les Indiens. Cette loi favorise des mesures restrictives et oppressives envers les autochtones¹⁹. Dans la perspective où le Canada considère ses valeurs supérieures à celle des États-Unis, ils sont plus prompts à critiquer le racisme qui s'y déroule et à s'en distancer. Les Canadiens oublient néanmoins que le racisme a toujours existé au Canada²⁰. La violence physique y est négligeable si on la compare à ce que subissent les Noirs aux États-Unis, mais les barrières économiques et sociales existent bel et bien²¹. On peut dire que les Canadiens manquent de conscience historique²² en se croyant supérieurs aux Américains. Ils oublient par exemple le cas d'Africville, un village Afro-canadien au Nord d'Halifax²³. Cette communauté représente l'oppression raciale au pays. Le conseil municipal de la ville

¹⁷ Guy Lachapelle, *Le destin des Américain du Québec : Américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2010, p.89

¹⁸ Laurence Cros, «L'antiaméricanisme au Canada : une étude de caricatures politiques», *Études canadiennes*, No. 76, (juillet 2014), p.105

¹⁹ William B. Henderson, *Loi Sur Les Indiens*, l'Encyclopédie canadienne, Toronto: Historica Canada, 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens/>, (4 mars 2018)

²⁰ Margaret Cannon, *The Invisible Empire : Racism in Canada*, Random House of Canada, 1995, p.119

²¹ Constance Backhouse, *De la couleur des lois : une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950*, Ottawa, Presse de l'université d'Ottawa, 2010, p.16

²² Robin W. Winks, «The Canadian Negro: A Historical Assessment. The Negro in the Canadian-American Relationship, Part 1 », *The Journal of Negro History*, Vol, 53, No 4 (Oct. 1 968), p.283- 300.

²³ Donald H. Clairmont et Dennis W. Magill, *Africville : The Life and Death of a Canadian Black Community*, Toronto, McClland and Stewart, 1974, 334p.

est uniquement blanc. Les habitants noirs d'Africville doivent payer leurs taxes comme tous les habitants d'Halifax, mais ils ne reçoivent aucun service (eau potable, égouts, etc).²⁴

Pendant ce temps, le Québec vit sa «Grande noirceur», un terme qui sera donné plus tard à cette période allant de 1944 à 1959. Ces années sont représentées sur la scène politique par le règne du premier ministre Maurice Duplessis. Le pouvoir au début de ces années est partagé en grande partie entre les mains d'une petite élite libérale et le milieu clérical. Le reste du monde occidental durant ce temps est en pleine croissance. La province semble prise dans l'immobilisme malgré l'urbanisation et l'industrialisation qui s'opèrent. Le gouvernement de Duplessis est opposé à la libéralisation de la société et défend plutôt le conservatisme²⁵.

Le gouvernement provincial se positionne contre les syndicats, qu'il associe aux communistes. On veut satisfaire les investisseurs étrangers, c'est-à-dire le patronat américain entre autres, contre les ouvriers. Les années 1950 sont toutefois symboles de changement. Ils sont moins impressionnants que ceux de la révolution tranquille, mais non moins négligeable : apparition de la télévision, agrandissement des universités, accroissement des centres urbains, remise en question de plus en plus forte du clergé et de l'autorité en place²⁶. L'adoption du drapeau à fleurs de lys en 1948 a pour effet de renforcer l'identité des Canadiens français et leur sentiment d'appartenance. À cela s'ajoute la défense du gouvernement provincial contre le gouvernement fédéral, pour

²⁴ Ibid., p. 99

²⁵ Conrad Black, Duplessis : Le pouvoir, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1977, p.87

²⁶ Paul-André Linteau et René Durocher, Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, 734p.

avoir le droit de taxer et dépenser comme bon lui semble. Ces mesures marquent une distinction au sein du Canada entre les francophones du Québec et les anglophones.

1.1.3 Médias canadiens et québécois

En fonction du public visé, tout journal va organiser sa présentation et ce qu'il écrit de manière conséquente. Au Québec, durant les années 1950 le gouvernement de Duplessis est conservateur, il est très favorable au capital étranger, principalement américain et il marche main dans la main avec le clergé catholique. Il n'est pas partisan de la liberté d'expression, comme l'illustre la «loi du cadenas» mise en place en 1937²⁷. Elle permet de fermer tout bâtiment et détruire tout matériel de propagande ayant rapport au communisme. Elle ne définit pas ce qui est sous-entendu par propagande communiste et donne beaucoup de latitude au gouvernement. Par cette loi, Duplessis tente de réduire au silence le mouvement syndical et de museler les médias qui seraient portés à le critiquer. À ses débuts, l'Union nationale de Duplessis favorise *Le Devoir* et *l'Action Catholique*²⁸. Deux quotidiens, le journal *Montréal-Matin* et *Le Temps* de Québec appartiennent à l'Union nationale. Ils parlent sans grande surprise en faveur du gouvernement²⁹. Durant les années 1949-1950, il y a une transformation sociale qui s'opère dans la province. Des voix commencent à se faire entendre contre le gouvernement. *Le Devoir* pendant ces années a comme objectif principal la défense du Québec contre l'ingérence d'Ottawa. Il se positionne contre l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires de la province et contre l'impérialisme

²⁷ Melvin J. Lasky, *The Language of Journalism*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2000, p.171

²⁸ Ibid., p.174

²⁹ Ibid., p.174

britannique et américain³⁰. Il protège le français et en 1953 critique à la fois Duplessis et le gouvernement fédéral de Louis Saint-Laurent³¹. *Le Devoir* se veut un journal indépendant. Il est celui qui se permet d'avoir une opinion la plus distante des partis politiques.

La Presse, à qui appartient aussi le journal *La Patrie*, depuis 1933, se veut de tendance plus libérale, c'est-à-dire plus proche du milieu politique libérale. En 1955, le journal change de propriétaire et passe sous la gouverne de Paul Desmarais. Ce riche homme d'affaires franco-ontarien n'est pas pour le nationalisme canadien-français et favorise plutôt les libéraux du Québec. Avant cela, on pouvait observer une tendance plus conservatrice du journal³². Voilà une preuve que les propriétaires influencent l'idéologie des médias. Nos deux autres journaux francophones sont *Le Petit Journal* et *Le Soleil* de Québec. Ils sont eux aussi d'allégeance libérale³³. *Le Soleil* s'attaque par moment aux journaux conservateurs comme le *Montreal Star* et le *Globe and Mail* de Toronto³⁴. Les médias francophones que nous analyserons sont peu en faveur de Duplessis, particulièrement *Le Devoir* après 1952³⁵. Ne pas être pour le gouvernement ne se traduit pas automatiquement par une critique de ce dernier.

³⁰ Michel Lévesque, *À la hache et au scalpel : Le Devoir sous Gérard Filion, 1947-1963*, Québec, Éditions Septentrion, 2010, p.235

³¹ *Ibid.*, p.248

³² Melvin J. Lasky, *The Language of Journalism*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2000, p.304

³³ Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montigny, *Idéologies au Canada Français : 1940-1976 : La Presse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p.161

³⁴ *Ibid.*, p.171

³⁵ Michel Lévesque, *À la hache et au scalpel : Le Devoir sous Gérard Filion, 1947-1963*, Québec, Éditions Septentrion, 2010, p.340

Jusque dans les années 1950, la presse de langue française était hostile ou indifférente aux groupes ethniques et aux immigrants. Le Québec durant ces années essaie de défendre son autonomie provinciale et la langue française. L'arrivée de milliers d'immigrants non francophones provoque des tensions³⁶. Les journaux francophones du Québec étaient persuadés que le gouvernement fédéral donnait plus de privilèges aux immigrants non francophones, qu'aux immigrants catholiques³⁷. Après la fin des années 1950, le Québec est plus favorable à l'immigration de minorités provenant de l'extérieur de l'Europe, car il veut augmenter son poids démographique au sein du Canada³⁸. Cela aura peut-être une incidence sur les médias et la manière dont ils parlent des Noirs aux États-Unis.

La presse anglophone de Montréal, soit le *Montreal Daily Star* et le *Montreal Gazette*, sont complices de fait du gouvernement duplessiste, car il défend les intérêts britanniques³⁹. Ces deux quotidiens conservateurs appartiennent à de riches Anglais qui, par intérêts économiques, veulent maintenir au minimum les conditions de travail des ouvriers de la province. Un des éditorialistes du *Devoir* traitera le *Montreal Star*, en 1957, de journal aplaventrisme⁴⁰. Cette critique vient du fait que les anglophones sont habituellement plus sensibles en temps normal pour défendre les atteintes à la liberté⁴¹. Les deux journaux ne critiquent pas l'utilisation de la force par Duplessis contre les

³⁶ M.D. Behiels, «Relations Francophones-Anglophones», Encyclopédie canadienne, 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/relations-francophones-anglophones/>, (consulté le 30 avril 2018)

³⁷ Jean R. Brunet et Howard Palmer, *Les Canadiens de demain : Une introduction à l'histoire des peuples du Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p.234

³⁸ *Ibid.*, p.237

³⁹ André Laurendeau, «La théorie du roi nègre», *Le Devoir*, 4 juillet 1958, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2791282>, (consulté le 30 avril 2018)

⁴⁰ Michel Lévesque, *À la hache et au scalpel : Le Devoir sous Gérard Filion, 1947-1963*, Québec, Éditions Septentrion, 2010, p.340

⁴¹ *Ibid.*, p.344

grévistés. Le gouvernement de l'Union nationale sera critiqué par les journaux anglophones à l'extérieur de la province, au Manitoba et en Ontario, mais pas à Montréal⁴². Le *Montreal Gazette* et le *Vancouver Sun* durant la première partie du XXe siècle, font preuve de stéréotypes dans les images et le langage qu'elles utilisent à l'égard des personnes de couleur : «Negro thieves, these 18 chinks (Chinese) were roped».43

Concernant les autres périodiques du Canada, le *Halifax Herald* se veut le plus grand journal canadien n'appartenant pas à une corporation. Il est indépendant dans sa ligne éditoriale. Le *Globe and Mail* encourage le parti conservateur⁴⁴. Il dispose d'un grand tirage et se retrouve dans de nombreuses provinces canadiennes⁴⁵. Son rival le *Toronto Star* est d'allégeance libérale avec une conscience sociale, plus axé sur les nouvelles locales⁴⁶. Non loin de là, *The Ottawa Citizen* se positionne contre l'idéologie partisane et est de tendance légèrement libérale⁴⁷. Pour finir, le journal le plus à l'Ouest, le *Vancouver Sun* est lui aussi d'opinion libérale⁴⁸.

Au Canada, l'opposition entre les journaux se fait sur l'axe libéral/conservateur. Au Québec, c'est plutôt entre ce qu'on pourrait nommer les progressistes contre les

⁴²Ibid., p.344

⁴³ Frances Henry et Carol Tator, *Discourses of Domination : Racial Bias in the Canadian English-Language Press*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p.41

⁴⁴ Jean R. Burnet et Howard Palmer, *Les Canadiens de demain : Une introduction à l'histoire des peuples du Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p.85

⁴⁵ Ibid., p.87

⁴⁶ Ibid., p.100

⁴⁷ Ibid., p. 100

⁴⁸ Ibid., p. 101

conservateurs. Les tendances des journaux se retrouveront dans leur couverture médiatique. Dû à l'affiliation de nombreux périodiques à des partis politiques quelques critiques leur sont adressées : la recherche du profit et le contrôle de l'information qui nuit à l'indépendance des journalistes⁴⁹. Ce monopole peut se traduire par une omission volontaire d'information⁵⁰. Concernant les médias canadiens, nous pouvons nous demander s'ils représentent les lecteurs, les propriétaires des journaux ou les deux lorsqu'ils publient de l'information? L'alignement des journaux sur des tendances libérales ou conservatrices va avoir un impact sur la manière dont ils abordent les faits.

Quelques décennies plus tard, le gouvernement fédéral sous la direction du sénateur Keith Davey se charge du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse⁵¹. Le comité en vient à la conclusion qu'en 1969, 18 éditeurs se partagent plus des deux tiers des 116 quotidiens du pays. Si on comprend qu'au début du siècle il y avait 136 éditeurs qui publiaient 138 quotidiens, un changement s'est effectué. La critique adressée aux éditeurs, dans le rapport, est de rechercher la rentabilité avant de vouloir offrir un travail journalistique de qualité, le tout au détriment du public. Le rapport propose entre autres que le gouvernement intervienne en formant un conseil de surveillance de la propriété de la presse. La plupart des recommandations du rapport vont être ignorées. L'important ici est de voir que le rapport Devey de 1970 et plus tard

⁴⁹ John G. Miller, *Yesterday News : Why Canada's Daily Newspaper are Failing us*, Halifax, Fernwood, 1998, p.104

⁵⁰ Robert A. Hackett et Richard Gruneau, *The Missing News : Filter and Blind Spot in Canada's Press*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.47

⁵¹ Joseph Jackson, *Newspaper Ownership in Canada : An Overview of the Davey Committee and Kent Commission studies*, Gouvernement du Canada : Political and Social Affair Division (17 décembre 1999), <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/BP/prb9935-e.htm#A.%20The%20Daveytxt>, (consulté le 18 décembre 2019)

celui de Kent en 1980⁵², constatent une transformation dans les médias canadiens au détriment de la population canadienne.

Pour nos trois journaux américains, ils ont été sélectionnés en raison de leur grand tirage. Le *New York Times* et le *Washington Post* sont de tendance plus libérale. De son côté, le *Wall Street Journal* est plus conservateur comme la voix de la communauté financière.

1.2 Bilan Historiographique

Dans la partie qui suit, nous aborderons l'évolution de l'historiographie du mouvement des droits civiques aux États-Unis au sens plus général. Nous analyserons ensuite l'historiographie qui correspond aux quatre événements sélectionnés. Nous montrerons ensuite la situation de l'historiographie au Canada et au Québec. Durant les années 1950, le Québec vit de grands changements et se perçoit différemment. Cette transformation affectera le pays dans son entier⁵³. Nous finirons avec une partie axée sur les Noirs au Canada.

⁵² Ibid., <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/BP/prb9935-e.htm#A.%20The%20Daveytxt>, (18 décembre 2019)

⁵³ Magda Fahrni et Robert Rutherford, *Creating Postwar Canada : 1945-1975*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, p.91

1.2.1 États-Unis

Le mouvement des droits civiques prend de l'importance entre les années 1954-1965. Il est déclenché par deux décisions importantes de la Cour suprême des États-Unis, soit : *Brown v. Board of Education* en 1954 et *Brown II* en 1955. Il y a aussi, le Civil Rights Act de 1964 et le Voting Rights Act de 1965. Les deux dernières lois votées sont plus éloignées de notre période et sont seulement abordées à titre informatif.

Après le retour des soldats, suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Noirs demandent à recevoir les mêmes conditions que les citoyens blancs. Le moyen principal, mais non exclusif préconisé durant ces années est la lutte judiciaire. Elle est encadrée en grande partie par la NAACP. La lutte judiciaire est un long processus, mais à travers ces victoires, les Noirs font avancer leur cause. Le jugement de la Cour suprême en 1948, *Shelley v. Kraemer* en est un bon exemple. Il empêche l'application étatique des clauses restrictives à caractères raciaux lors de l'achat de propriété. En 1950, on retrouve la prémisse de *Brown* avec le jugement *Sweatt v. Painter*. Ici, la Cour suprême vient remettre en question la doctrine «*separate but equal*» en milieu universitaire et ouvre la porte à l'intégration scolaire sur la scène nationale. Ces victoires s'inscrivent dans le long mouvement de la lutte des droits civiques. Elles nous permettent de comprendre que le jugement *Brown* par exemple est un lent processus de contestation judiciaire qui avait commencé bien avant 1954. Elles encouragent les Noirs à revendiquer davantage, avec le sentiment d'avoir le gouvernement de leur côté pour les défendre.

En analysant les différents écrits sur l'époque, on observe différentes approches dans la manière d'aborder le sujet. Les auteurs Sundiata Keita Cha-Juan et Clarence Lang

organisent l'historiographie du mouvement en quatre parties⁵⁴. Il y a tout d'abord, les spécialistes qui écrivent aux alentours des années 1970. Pour eux le mouvement débute soit en 1954 avec *Brown v. Board of Education*, ou en 1955 avec le boycottage des bus de Montgomery. Le mouvement est perçu dans ce qu'ils nomment une approche «from top-down». Cela correspond à une perspective plutôt nationale du mouvement. On donne du crédit aux leaders comme Martin Luther King Jr., aux libéraux blancs du Nord et à l'exposition de la violence commise dans le Sud par l'entremise des médias. Les auteurs de cette période comme Robert F. Burke dans son livre *The Eisenhower Administration and Black Civil Rights*⁵⁵, utilisent les sources issues des organismes comme la NCCAP : des documents appartenant à des individus importants (leader, président, sénateur) et différentes sources gouvernementales concernant le mouvement des droits civiques⁵⁶.

Avec le début des années 1980, une deuxième vague d'historiens tels que Robert J. Norrell avec *Reaping the Whirlwind : The Civil Rights Movement in Tuskegee*⁵⁷ ou John Dittmer dans son livre *Local People : The Struggle for Civil Rights in Mississippi*⁵⁸, vient selon nos auteurs remettre en question les écrits des années 70. Ils regardent plutôt la vie des Afro-Américains, leur identité, tout en se concentrant sur la

⁵⁴ Sundiata Keita Cha-Juan et Clarence Lang, « The Long Movement As Vampire: Temporal and Spatial Fallacies in Recent Black Freedom Studies », *Journal of African American History*, Vol. 92, No. 2 (Mars 2007), p. 265-288.

⁵⁵ Robert F. Burke, *The Eisenhower Administration and Black Civil Rights*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1984, 266p.

⁵⁶ Robert L. Zangrando, «Manuscript Sources for Twentieth-Century Civils Rights Research», *The Journal of American History*, Vol.74, No.1 (Juin 1987), pp. 243-251

⁵⁷ Robert J. Norrell, *Reaping the Whirlwind : The Civil Rights Movement in Tuskegee*, New York, Alfred A. Knopf, 1985, 276.

⁵⁸ John Dittmer, *Local People : The Struggle for Civil Rights in Mississippi*, Chicago, University Press of Illinois, 1995, 535p.

base du mouvement⁵⁹. C'est une histoire du bas vers le haut, plus consciente de l'intégralité des acteurs locaux et de la variété des conditions dans lesquels leur lutte s'effectue. Dans la troisième phase, représentée par des historiens comme Manning Marable et Jack M. Bloom, on tente de concilier à la fois les agences sur la scène locale et nationale. Un lien est créé avec la transformation de l'économie, la guerre froide et les structures racistes de la société. La place des femmes est aussi plus abordée. En ce qui concerne les trois parties décrites jusqu'ici, l'auteur Steven F. Lawson les utilise avec la même périodisation pour faire son bilan historiographique du mouvement des droits civiques⁶⁰.

Il y aurait même une quatrième vague concernant l'historiographie du mouvement. Cette dernière est moins précise dans sa chronologie. La lutte des Noirs ne serait pas dans un ensemble géographique, chronologique et idéologique constant. On élargit la période temporelle traitant du mouvement pour la situer au début des années 1930-1940 et allant jusque dans les années 1980. Vue ainsi, la scène locale est une série de luttes qui ne sont pas nécessairement reliées sur la scène nationale. Le Nord et le Sud sont inclus dans la même histoire, mais leur lutte est vue de manière distincte. Le mouvement des droits civiques et le mouvement du Black Power ne formeraient plus qu'un long combat.

⁵⁹ Sundiata Keita Cha-Juan et Clarence Lang, « The Long Movement As Vampire: Temporal and Spatial Fallacies in Recent Black Freedom Studies », *Journal of African American History*, Vol. 92, No. 2 (Mars 2007), p.267

⁶⁰ Steven F. Lawson, « Freedom Then, Freedom Now: The Historiography of the Civil Rights Movement », *The American Historical Review*, Vol. 96, No. 2 (avril 1991), pp.456-471

En ce qui concerne la première partie du mouvement des droits civiques, elle se concentre sur les leaders importants et les moments clés du mouvement. Une des techniques souvent utilisées par ceux qui écrivent durant ces années est d'utiliser l'histoire orale⁶¹. Ce type de sources est retrouvé dans les archives, les entrevues et documents gouvernementaux. On utilise les archives des divers groupes comme la NAACP, l'Urban League et CORE, pour avoir accès aux interviews et à leur correspondance⁶². La bibliothèque des Présidents est aussi utilisée, pour la période qui nous concerne c'est celle d'Eisenhower⁶³. Les entrevues données aux leaders noirs, la correspondance avec leurs représentants, tout est utile pour parler des personnes importantes et des organisations clés du mouvement.

L'historiographie se transforme pour aborder le sujet sous un angle différent. Les chercheurs qui écrivent durant cette période proposent de regarder le mouvement des droits civiques de manière plus inclusive. Ils ne se concentrent plus seulement sur les leaders et les grandes organisations. Dorénavant, l'attention est portée sur les communautés, ceux et celles qui composent la base du mouvement. C'est une histoire plus régionale qui est désirée. Ces auteurs peuvent être considérés comme des révisionnistes. Ils réinterprètent ce qui a été écrit sur le sujet, tout en y apportant du nouveau. Ils nous montrent l'activisme qui s'effectue en dehors des grandes

⁶¹ Kim Lacy Rogers, «Oral History and the History of the Civil Rights Movement», The Journal of American History, Vol. 75, No. 2 (septembre 1988), pp.567-576

⁶² August Meier et Elliott Rudwick, CORE: A Study in the Civil Rights Movement, 1942-1968, New York, Oxford University Press, 1973, 563p.

⁶³ Robert F. Burke, The Eisenhower Administration and Civil Rights, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1984, 266p

organisations dites «classiques». Dans le passé, on regardait les stratégies utilisées, sans trop comprendre comment la population était mobilisée⁶⁴.

Avec les années et les différentes approches, nombreux sont les spécialistes qui tentent de connecter à la fois le niveau national et local, liant l'économie, la politique et la sociologie ensemble. Il y a un désir de parler des femmes et du mouvement à sa base avec ses leaders. On veut produire des œuvres plus complètes pour ne pas dire des synthèses du mouvement. Dans cette troisième partie, on retrouve des auteurs qui décident d'aborder des aspects plus spécifiques du sujet⁶⁵⁶⁶.

Le livre de Theoharis et Woodard, *Freedom North : Black Freedom Struggles Outside the South : 1940-1980* vient remettre en question la séparation spatiotemporelle du mouvement des droits civiques⁶⁷. Les auteurs rajoutent ce qui peut être considéré par certains comme une quatrième phase dans l'historiographie du mouvement des droits civiques. D'après eux, il n'y avait pas de distinction entre la ségrégation du Sud et la discrimination au Nord. En tout temps, le mouvement noir était national. Ils remettent en question la croyance voulant que le nationalisme noir ait détruit le mouvement des droits civiques et que l'idée de la «self defense» soit apparue en 1960. Le livre critique la signification traditionnelle du mouvement. Cette manière de voir le mouvement des

⁶⁴ Clayborne Carson, «Civil Rights Reform and the Black Freedom Struggle», dans Charles W. Eagles, *The Civil Rights Movement in America* (Jackson, Miss., 1986), pp.19-32

⁶⁵ Danielle L. McGuire, *At the Dark End of the Street: Black Women, Rape, and Resistance : A New History of the Civil Rights Movement from Rosa Parks to the Rise of Black Power*, New York, Vintage Books, 2010, 392p.

⁶⁶ Manning Marable, *Race, Reform and Rebellion : The second Reconstruction in Black America, 1945-1982*, Jackson, University Press of Mississippi, 1986, p.35

⁶⁷ Jeanne F. Theoharis et Komozi Woodard, *Freedom North: Black Freedom Struggles outside the South : 1940-1980*, New York Palgrave Macmillan, 2003, 326p.

droits civiques sous une autre perspective a inspiré l'article de Jacquelyn Dowd Hall : *The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past*⁶⁸.

Brown v. Board of Education of Topeka

Le jugement Brown V. Board of Education fut promulgué en 1954. Avec un peu de recul, plusieurs auteurs ont été en mesure de l'aborder sous une multitude d'angles. Pour l'auteur Richard Kluger, spécialiste d'histoire et de politique, ce jugement s'inscrit dans un courant historique avec ses luttes et ses victoires⁶⁹. Il se concentre sur la période précédant le jugement. Le spécialiste du droit Mark V. Tushnet aborde lui aussi les divers jugements en cour qui préparent le terrain pour la décision de Brown⁷⁰. Suivant cette tendance, l'historien spécialiste des lois Michael Klarman interprète les jugements précédant Brown en tenant compte du jugement de la Cour suprême⁷¹. Ce révisionniste critique Brown comme une exagération de son efficacité dans la lutte des Noirs. Il va même jusqu'à dire que cela aurait retardé le programme des progressistes. Sa plus grosse remise en question est à l'endroit des pouvoirs et de l'efficacité de la Cour pour défendre ce qu'elle a voté. Une loi peut être annulée, mais elle ne peut pas transformer les habitudes sociales et la violence utilisée par les Blancs pour assurer leur suprématie. Pour ces deux auteurs, le jugement en tant que tel n'est pas ce qui est important, c'est la réaction de la population qui est intéressante. Cette réaction est perçue avec la résistance des Blancs et l'engouement des Noirs pour revendiquer plus

⁶⁸ Jacquelyn Dowd Hall, *The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past*, The Journal of American History, Vol. 91, No. 4 (Mars 2005), pp. 1233-1263

⁶⁹ Richard Kluger, *Simple Justice : The History of Brown V. Board of Education and Black America's Struggle for Equality*, New York, Vintage Book, 1975, 823p.

⁷⁰ Mark V. Tushnet, *Brown V. Board of Education : The Battle for Integration*, London, Franklin Watts, 1995, 143p.

⁷¹ Michael Klarman, *From Jim Crow to Civil Rights : The Supreme Court and the Struggle for Racial Equality*, New York, Oxford University Press, 2004, 627p.

par exemple avec Rosa Parks où les Noirs demandent la fin de la ségrégation dans les autobus de Montgomery.

L'historien James T. Patterson bénéficiant d'un plus grand distancement temporel vient compléter le livre de Richard Kluger en nous donnant une vision de Brown au 21^e siècle⁷². Ce jugement sera à la fois porteur d'opportunités et de progrès pour les Noirs tout en étant une source de déception, car l'égalité inconditionnelle des Noirs n'est pas atteinte. Patterson va à l'opposé de Kluger en se concentrant sur ce qui arrive dans la période après le jugement de Brown, avec de nombreux autres jugements en Cour.

La décision est aussi vue en prenant en considération l'influence de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide sur la justice⁷³. Selon la professeure Mary Dudziak, le gouvernement réalise que la meilleure manière de répondre aux critiques sur la scène internationale entourant le racisme, est le progrès social au pays. Suivant cela, le pays se doit de prendre des actions concrètes afin de mettre fin à la discrimination raciale. Le jugement Brown serait un exemple.

Certains comme Paul Rosen remettent en question la preuve du juge Earl Warren qui affirmait que la ségrégation était mauvaise. Il conteste l'utilisation de l'argument social

⁷² James T. Patterson, *Brown v. Board of Education : A Civil Rights Milestone and its Troubled Legacy*, New York, Oxford University Press, 2001, 320p.

⁷³ Mary Dudziak, *Cold War Civil Rights : Race and the Image of Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2002, 352p.

du juge. Cette preuve peut selon lui être utilisée pour défendre la ségrégation⁷⁴. Le professeur David Faigman, un spécialiste des lois, aborde lui aussi l'utilisation de l'argument social. Il donne plusieurs exemples de recours à des preuves empiriques pour faire changer la loi⁷⁵. Son opinion se veut plus neutre que celle de Paul Rosen. Il reste important de comprendre l'utilisation de l'argument social dans le cas de Brown.

Cette décision a beau être noble, mais on oublie parfois les personnes qui se sont prononcées sur le jugement. Les juges de la Cour suprême des États-Unis, ces hommes blancs placés par des présidents conservateurs seront vus comme des héros pour certains⁷⁶. Ce genre de récit se concentre sur les personnages importants derrière le jugement, mais néglige le bas du mouvement des droits civiques. Le journaliste Jack Bass en abordant le rôle des juges nous permet de voir leurs difficultés individuelles entourant Brown. Le juge en chef lors de la prise de cette décision, Earl Warren écrit même son autobiographie pour donner sa vision des faits de cet important événement⁷⁷.

Les Américains, après ce verdict, croient que la Cour suprême du pays est le meilleur outil pour changer la société. Le juriste Gerald Rosenberg remet cette idée en question. Il s'attaque aux conditions qui renforcent ou affaiblissent la Cour suprême⁷⁸. Chaque situation ou blocage peut être contourné en fonction de la situation extrajudiciaire qui affecte la dynamique de la Cour. Ce livre est attrayant, car il permet de remettre en

⁷⁴ Paul Rosen, *The Supreme Court and Social Science*, Urbana, University of Illinois Press, 1972, 260p.

⁷⁵ David Faigman, *Laboratory of Justice : The Supreme Court's 200-years struggle to integrate Science and the Law*, New York Henry Holt and Company, 2004, 417p.

⁷⁶ Jack Bass, *Unlikely Heroes*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1981, 362p.

⁷⁷ Earl Warren, *The Memoirs of Chief Justice Earl Warren*, New York, Double Day, 1977, 394p.

⁷⁸ Gerald Rosenberg, *The Hollow Hope : Can Courts Bring About Social change?*, Chicago, University of Chicago Press, 1991, 425p.

question le courant traditionnel qui met sur un piédestal la Cour suprême. Le militant des droits civiques et juriste Derrick Bell vient lui aussi critiquer la décision. Selon lui, elle ne prend pas assez en compte le pouvoir des autorités sur place qui doivent appliquer la loi. La Cour semble aussi oublier que les Blancs ne sont pas aussi dociles et obéissants que la loi le voudrait. Il nous fait réfléchir dans son ouvrage en se positionnant plus en faveur du renforcement de la doctrine «*separate but equal*» au lieu de mettre fin à la ségrégation scolaire⁷⁹. Son livre écrit en 2004 lui permet une distance face aux événements. Il est par exemple témoin des problèmes entourant la ségrégation urbaine qui se traduit presque par une reségrégation scolaire.

Pour finir en ce qui concerne le jugement du 17 mai 1954, nous tenons à mentionner l'auteur Jack Balkin. Dans son ouvrage, il aborde ce que les juges auraient pu dire pour rendre la décision plus forte⁸⁰. Son travail est un projet de réécriture du jugement *Brown v. Board of Education*. Neuf spécialistes de la loi font ressortir l'importance de bien formuler les principes d'égalité et d'applications du jugement. Comme nous venons de le voir, il y a une multitude de manières de voir le jugement du 17 mai 1954. Les critiques viennent plus souvent de la part des spécialistes de la loi, mais certains ouvrages apportent un angle politique et social. Dans notre cas, l'analyse de *Brown* se fera avec une approche critique permise par l'analyse de journaux canadiens.

⁷⁹ Derrick Bell, *Silent Covenants: Brown v. Board of Education and the unfulfilled Hopes for Racial Reform*, New York, Oxford University Press 2004, 240 p.

⁸⁰ Jack M. Balkin, *What Brown V. Board of Education Should Have Said*, New York, New York University Press, 2001, 213p.

Emmett Till

Il n'est pas le premier noir à être tué dans le Sud des États-Unis. Son jeune âge, le fait qu'il provenait du Nord et représentait la population censée être protégée par le jugement de 1954, tout donne de l'importance à ce qui lui est arrivé. Son lynchage le premier depuis une longue période, a eu pour conséquence d'enflammer les tensions entre les différentes régions du pays. Sa mort arrive durant la période suivant *Brown v. Board of Education II* (mai 1955). Ce deuxième jugement mentionnait l'intégration des écoles publiques «with all deliberate speed».

Le meurtre d'Emmett Till n'est pas abordé dans les grands «classiques» de l'histoire des Noirs aux États-Unis par les auteurs comme : John Hope Franklin, Kenneth G. Goode, ou Benjamin Quarles. Il faut attendre en 1994 pour avoir une auteure qui voit son meurtre comme un moment catalyseur du début du mouvement des droits civiques⁸¹. Clenora Hudson défend l'idée comme quoi ce ne serait pas le jugement *Brown v. Board of Education* qui aurait fait débiter le mouvement des droits civiques, mais bien le meurtre d'Emmett Till. Les Blancs et les Noirs auraient été saisis par la violence de ce crime et auraient décidé d'agir en réaction à cela⁸². Le livre inspire le théologien Rufus Burrow. Il écrit sur le mouvement des droits civiques en donnant la parole aux jeunes qui ont défié les menaces racistes pour défendre leurs droits. Il peut s'inscrire dans le long mouvement de Jacquelyn Dowd Hall⁸³, considéré comme la quatrième vague dans l'historiographie du mouvement des droits civiques.

⁸¹ Clenora Hudson-Weens, *Emmett Till: The Sacrifice Lamb of The Civil Rights Movement*, Bloomington, Authorhouse, 2006, 262p.

⁸² Clenora Hudson-Weens, «Resurrecting Emmett Till: The Catalyst of the Modern Civil Rights Movement», *Journal of Black Studies*, Vol. 29, No. 2, (novembre 1998) pp.179-188 P.186

⁸³ Rufus Burrow Jr, *A Child Shall Lead Them: Martin Luther King Jr, Young People, and The Movement*, Minneapolis, Fortress Press, 2014, 331p.

Ce long mouvement comme l'auteure le décrit, débute en 1930 et prend fin dans les années 1970. Il porte un regard plus large sur la base du mouvement et aborde l'activisme sur la scène régionale. La lutte, selon lui, se mène de façons bien différentes dans le Nord et le Sud des États-Unis. Il lie les revendications du mouvement des droits civiques à celle des travailleurs, tout en abordant le rôle des femmes qui militent. Il regarde comment les différents groupes s'organisent après leurs victoires des années 1960. En résumé, l'auteure nous permet de voir le mouvement d'une manière moins simpliste et plus complexe. Ce quatrième mouvement se différencie des autres en abordant notamment la lutte pour l'égalité économique et l'antimilitarisme issue de la guerre du Vietnam⁸⁴.

Dans une période de tension résultant de la guerre froide, son meurtre va attirer l'attention sur la scène internationale. Ce genre de crime, comme nous le montre l'historien Howard Odum avant l'événement, fait ressortir les divisions entre les différentes régions américaines⁸⁵. Son livre fait un survol des États-Unis et établit six régions. Leurs différences géographiques, économiques, politiques, ressortent lors d'événements comme le meurtre d'Emmett. Utilisant la même stratégie, l'historienne Darry Mace regarde les divergences entre les régions et leur manière d'aborder le meurtre dans les médias⁸⁶. Elle propose cinq régions différentes. Ainsi, l'auteure est en mesure de faire ressortir les différents agissements pour aborder le crime en fonction des régions et des journaux. Une distinction existe entre les périodiques qui visent un public blanc ou noir. Ce qui nous intéresse ici est de voir qu'un même événement peut

⁸⁴ Jacquelyn Dowd Hall, *The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past*, *The Journal of American History*, Vol. 91, No. 4 (Mars 2005), pp. 1233-1263

⁸⁵ Howard W. Odum, *American Regionalism : A Cultural-Historical Approche to National Integration*, New York, Henry Holt and Company, 1938, p.39

⁸⁶ Darry Mace, *In remembrance of Emmett Till : Regional Stories and Media Responses to the Black Freedom Struggle*, Lexington, The University Press of Kentucky, 2014, 213p.

être abordé de manière si différente au sein du même pays. Les diverses approches des journaux représentent un bel exemple des disparités aux États-Unis. L'historien Timothy Tyson vient apporter un éclairage sur la situation du Sud des États-Unis dans les années 1955⁸⁷. Dans son livre, il analyse la période précédant le meurtre et nous explique comment cela a pu arriver à un jeune noir de quatorze ans. Selon lui, cela est imputable à la maladie de la suprématie blanche en Amérique.

Montgomery

La campagne contre la ségrégation dans les bus de Montgomery débute plus ou moins 100 jours après l'assassinat d'Emmett Till. Les Noirs en ont assez d'être discriminés dans les autobus de la ville et d'être traités comme des citoyens de second rang. Les livres concernant cet événement portent souvent leur attention sur les têtes dirigeantes comme Martin Luther King ou Rosa Parks. Le premier tome de la trilogie de l'historien Taylor Branch est le meilleur exemple. Son histoire se concentre sur Martin Luther King et décrit en détail le mouvement des droits civiques en débutant avec l'année 1954⁸⁸, jusqu'en 1968.

Certains vont en réaction à ces publications, se concentrer sur la base du mouvement à Montgomery. Dans son livre, l'auteure Cheryl Phibbs aborde l'organisation à Montgomery par le bas. L'égalité entre Blancs et Noirs n'est pas tombée du ciel par hasard. Les Noirs se sont organisés, ont manifesté et sont allés la chercher⁸⁹. Un autre

⁸⁷ Timothy B. Tyson, *The Blood of Emmett Till*, New York, Simon and Schuster, 2017, 291p.

⁸⁸ Taylor Branch, *Parting the Waters : America in the King Years : 1954-1963*, New York, Simon and Schuster, 1988, 1062p.

⁸⁹ Cheryl Phibbs, *The Montgomery Bus Boycott : A History and Reference Guide*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2009, 181p.

livre ici regarde la période qui précède le boycottage. Le journaliste Wayne Greenhaw trace bien la construction du mouvement par le bas en prenant bien le temps de montrer le travail des Noirs et des Blancs qui se sont unis pour la même cause⁹⁰. Ceux qui donnent leurs attentions à la base du mouvement, accordent par exemple de l'attention à Edgar Daniel Nixon qui était le président du chapitre de la NAACP à Montgomery, ou au WCP (Women Political Council), sans oublier le MIA (Montgomery Improvement Association)⁹¹. Comprendre la base du mouvement est essentiel pour bien saisir l'organisation derrière le boycottage qui dura plus d'un an. L'historien Burns s'inscrit dans ce mouvement. Il se différencie des historiens populaires comme Taylor Branch et entre dans les détails du boycottage qui dura 381 jours. Selon lui, Montgomery est ce qui donna l'élan nécessaire pour le mouvement des droits civiques des années 1960.⁹²

Le mémoire de Jo Ann Gibson trace comment cette dernière et le Women's Political Council ont débuté le boycottage⁹³. Une autre approche est permise avec l'historien David Garrow qui base son livre sur des sources primaires. Son analyse se concentre sur les hommes noirs qui étaient impliqués dans le mouvement et cela permet de comprendre les échanges entre eux⁹⁴. Et pour finir, il y a le texte d'un dernier auteur, l'écrivain Jervis Anderson. Il se concentre dans un de ses livres sur un des organisateurs

⁹⁰ Donnie Williams et Wayne Greenhaw, *The Thunder of Angels : The Montgomery Bus Boycott and the People who Broke the Back of Jim Crow*, Chicago, Lawrence Hill Books, 2006, 322p.

⁹¹ *Ibid.*, p.8

⁹² Stewart Burns, *Daybreak of Freedom: The Montgomery Bus Boycott*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1997, 359p.

⁹³ Jo Ann Gibson et David J. Garrow, *The Montgomery Bus Boycott and the Women who started it : The Memoir of Jo Ann Gibson Robinson*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1987, 190p.

⁹⁴ David Garrow, *The Walking City : The Montgomery Bus Boycott : 1955-1956*, New York, Carlson Publisher, 1989, 636p.

plus tardifs du boycottage, Bayard Rustin, et nous donne en même temps une biographie de sa vie⁹⁵.

Little Rock

L'événement parmi les quatre qui a attiré le plus d'attention médiatique sur une longue période est sans contredit l'affaire de Little Rock, en 1957. Cet épisode se déroule plus ou moins deux ans après le deuxième jugement de Brown demandant l'intégration scolaire «with all deliberate speed». Après un arrêt d'une cour fédérale, le NAACP, fort des deux jugements de Brown, procède à l'inscription de nombreux enfants noirs pour leur entrée dans des écoles jusque-là réservées aux Blancs. Lors de leur première journée à l'école, neuf enfants afro-américains se voient bloquer l'accès par la garde nationale et une foule de Blancs ségrégationnistes. À la télévision, on montre le visage de la haine raciale que les États-Unis essaient de cacher. Dans cette période de guerre froide, de revendications de la part des Noirs et la résistance de la part des Blancs, le gouvernement se voit quelque peu forcé à agir pour calmer la situation. Le président Eisenhower veut que le pays ait une bonne image à l'international et le gouverneur Faubus ne l'aide pas.

Les publications sur Little Rock valorisent le respect de la loi comme élément important pour faire accepter le changement à la population. Dans l'article de Freyer, on met l'accent sur le respect de la loi. Il est aussi intéressant de voir que la population noire et blanche n'est pas nécessairement pour l'intégration scolaire; le «busing» ou

⁹⁵ Jervis Anderson, Bayard Rustin Troubles I've Seen, New York, Harper Collins, 1997, 418p.

même des quartiers résidentiels mixtes⁹⁶. Son approche nuancée nous permet de constater la dissension à l'intérieur de l'Arkansas et de la ville de Little Rock.

Un autre spécialiste de la loi, Belknap voit les choses de la même manière. La loi n'abolit pas le racisme. Elle crée de nouveaux standards chez les gens. Dans son article, il montre l'approche du sous-procureur général des États-Unis de l'époque plus tard l'adjoint sous Kennedy, Burke Marshall⁹⁷. Ce dernier affirme que c'est la responsabilité des États de faire respecter la loi⁹⁸. Si la loi affecte les gens et que les autorités en place ne respectent pas les lois, c'est la responsabilité des citoyens américains de mettre de la pression sur les autorités en place pour inciter le respect de ces lois⁹⁹. Dans de nombreuses villes du Sud, les postes importants comme chef de police sont déterminés de manière démocratique. Les candidats pressentis doivent donc obtenir l'appui de la population pour préserver leur emploi, d'où la force des citoyens.

La valorisation du respect de la loi est aussi défendue par l'historienne Dudziak. Elle se distance de la scène nationale et approche la crise de Little Rock d'une perspective internationale, dans un contexte de guerre froide, de décolonisation et de fort nationalisme. Les pays émergents doivent se ranger du côté de la démocratie ou du communisme, il n'y a pas d'autre choix. Le racisme américain n'est pas un bon incitatif

⁹⁶ Tony A. Freyer, «Enforcing Brown in the Little Rock Crisis», The Journal of Appellate practice and Process, Vol.6, No.1, (printemps 2004) pp.67-78,

⁹⁷ Michael R. Belknap, «The Vindication of Burke Marshall : The Southern Legal System and the anti-civil-rights violence of the 1960s», Emory Law Journal, Vol. 33, No. 1, (hiver 1984), pp.93-133

⁹⁸ Ibid., p.94

⁹⁹ Ibid., p.98

pour les attirer du côté de la démocratie¹⁰⁰. Son livre sert à comprendre dans un contexte mondial, l'intervention du Président américain dans l'Arkansas. On regarde la crise dans cet État d'un point de vue judiciaire et international.

Il faut également tenir compte des divisions internes au sein de la population blanche de la Little Rock. Le professeur afro-américain David Chappel nous fait remarquer dans son article que la population blanche n'est pas unie contre l'intégration. Il énumère trois groupes différents, ce qui permet de mieux saisir la situation sur la scène locale¹⁰¹. À défaut de nous montrer la division sur la scène locale entre les Blancs, Freyer dans un autre article nous montre la division entre les Noirs dans l'Arkansas¹⁰². En 1957, Daisy Bates est la leader de la NAACP à Little Rock. Cette dernière n'a pas l'appui de tous les Noirs de la ville. Cette dissension se manifeste notamment dans le vote des citoyens noirs pour le gouverneur Faubus. Nombreux sont ceux qui votent pour lui avant, pendant et même après la crise, ce qui démontre sans équivoque que les Noirs ne sont pas entièrement unis lors de ce conflit¹⁰³.

L'historiographie des quatre événements que nous avons sélectionnés nous permet de comprendre que ceux qui écrivent sur les États-Unis sont majoritairement des Américains. Un grand nombre de ces derniers sont des hommes blancs, quoiqu'il soit

¹⁰⁰ Mary L. Dudziak, «The Little Rock Crisis and Foreign Affairs : Race, Resistance, and the Image of American Democracy», Southern California Law Review, Vol.70, No. 6, (septembre 1997), pp.1641-1716

¹⁰¹ David L. Chappel, «Diversity Within a Racial Group : White People in Little Rock : 1957-1959», The Arkansas Historical Quarterly, Vol. 54, No. 4, (décembre 1995), pp.444-456

¹⁰² Tony A. Freyer, «The Little Rock Crisis Reconsidered», Arkansas Historical Quarterly, Vol.56, No.3, (automne 1977), pp.361-370

¹⁰³ *Ibid.*, p.362

possible de retrouver des hommes noirs écrivant sur le sujet, ainsi que quelques femmes. L'information qui nous est donnée est principalement issue de la manière de voir des hommes blancs. En ce qui concerne *Brown v. Board of Education* et Little Rock, les écrits sont souvent ceux de spécialistes de la loi, et des professeurs. Ils ont une opinion qui entoure l'application, le respect et le développement de la loi aux pays. En ce qui porte sur le meurtre d'Emmett Till et le boycottage des bus de Montgomery, on retrouve plus d'historiens, de politologues et de sociologues qui écrivent sur les événements. Chaque champ d'intérêt a son mot à dire sur les événements et apporte une vision différente.

Notre avantage dans ce travail est d'être Canadiens. Nous avons une opinion extérieure au sujet, modelé par l'environnement immédiat dans lequel nous vivons. C'est cela qui donne de la force à notre analyse du mouvement des droits civiques perçus au travers des journaux canadiens. Le distancement physique et temporel à l'endroit des événements nous permet une vision plus large et objective. Le mouvement fait écho à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Durant la guerre froide, les événements de Little Rock par exemple, servent de munitions à la propagande soviétique. L'image des États-Unis est endommagée par les critiques de son système démocratique. La guerre froide sert de facteur positif au mouvement des droits civiques pour encourager le pays à «nettoyer» son image¹⁰⁴. Ces critiques provenant de l'extérieur sont toujours d'actualité. On a juste à penser à l'Iran ou à la Corée du Nord qui se permettent de critiquer la brutalité policière aux États-Unis¹⁰⁵.

¹⁰⁴Mary Dudziak, *Cold War Civil Rights : Race and the Image of Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 252

¹⁰⁵ Justin Worland, *What the International Response to the Civil Rights Movement Tells Us About Ferguson*, *Time*, (12 décembre 2014), <http://time.com/3629866/civil-rights-ferguson-cold-war/>, (consulté le 1 mai 2018)

1.2.2 Canada-Québec

Ce qu'on constate en analysant l'historiographie canadienne, c'est la division qui existe entre les Anglais et les Français. L'histoire est orientée vers la population blanche et centrée sur les deux groupes linguistiques majoritaires. C'est une certaine forme de racisme intellectuel qui exclut tous les autres groupes ayant participé au développement du pays. Durant les années 1960, après la période qui nous préoccupe, le gouvernement fédéral affirme que le pays est bilingue et biculturel. La Commission Laurendeau-Dunton vient prouver que c'est tout le contraire. Elle démontre que le Canada est divisé entre les anglophones et les francophones. Les anglophones dominent l'ensemble du pays, à l'exception de la province de Québec. Le rapport Massey invite le gouvernement fédéral à défendre la culture du pays contre l'américanisme¹⁰⁶. La force culturelle de nos voisins du Sud encourage le pays à se distinguer. Le Canada étant divisé intérieurement, on tente de faire une histoire plus globale au courant des années 1960 afin de se différencier de la culture des États-Unis.

L'auteur José Eduardo Igartua dans son livre *The Other Quiet Revolution* aborde la transformation qui s'effectue au Canada, dans une période où le Québec est lui aussi en redéfinition identitaire¹⁰⁷. Il étudie la transformation rapide de l'identité nationale des Canadiens anglais durant la période d'après-guerre. Le passé britannique perd de son influence. Son travail se base sur des sources éditoriales et des manuels scolaires. Ce qu'il fera ressortir est la divergence d'opinions entre les journaux conservateurs et libéraux, mais aussi entre l'Est et l'Ouest du Canada. Dans les manuels scolaires, il est en mesure de voir que les autochtones sont ignorés et que l'histoire nationale porte

¹⁰⁶ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Québécois*, Montréal, Éditions des Intouchables, p.280

¹⁰⁷ José E. Igartua, *The Other Quiet Revolution : National Identities in English Canada, 1945-1971*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006, 277p.

principalement sur les anglophones. Igartua nous donne une bonne démonstration des changements identitaires qui s'effectuent durant cette période. Les Canadiens anglais délaissent leur héritage britannique pour une nouvelle définition de leur identité nationale. Son livre est pertinent dans le cadre de notre mémoire, car selon lui, la représentation et la transformation de l'identité nationale sont grandement influencées par les journaux de masse¹⁰⁸.

Un autre livre proposé par Phillip Buckner s'insère dans cette vision, *Canada and the End of Empire*. Ce recueil de dix-huit textes montre comment le Canada se détache de l'Empire britannique dans les années d'après-guerre pour se tourner progressivement vers l'économie américaine. Au travers des divers articles, on aborde la transformation de l'identité canadienne qui se transforme et s'américanise¹⁰⁹. Igartua et Buckner nous montrent le distancement qui s'effectue au Canada dans la période d'après-guerre à l'endroit des Britanniques. Cela s'inscrit dans un lent processus de construction et de recherche de l'identité canadienne.

Un ouvrage assez général, *Creating Postwar Canada* regroupe lui aussi plusieurs textes sur la société canadienne d'après-guerre. Le livre met en lumière des aspects peu explorés de la société canadienne en plein questionnement. Le Canada est un pays composé de plusieurs groupes identitaires différents. Les années 1950 résultent par une

¹⁰⁸ Ibid., p.6

¹⁰⁹ Phillip Buckner, *Canada at the End of Empire*, Vancouver, University of British Columbia, 2005, p.183

remise en question de ce qu'il est politiquement et culturellement, tout en s'interrogeant sur ses distinctions à l'endroit des autres pays¹¹⁰.

Sur la scène nationale, les années 50 au Canada représentent une période de centralisation des pouvoirs et de plus grande implication du gouvernement fédéral dans les affaires sociales. L'auteur Daniel Creighton dans son livre *The Forked Road Canada : 1939-1957*, voit cette période comme un moment de grande prospérité économique pour le pays¹¹¹. C'est ce qui facilite l'implantation d'un cousin social avec pour objectif de réduire les inégalités sociales. Alvin Finkels de son côté se veut plus nuancé dans sa vision de la prospérité économique au pays. Il ne la nie pas, mais souligne que les richesses du pays sont réparties de manière inégale¹¹². D'autres auteurs se penchent plutôt sur l'étude de programmes spéciaux. L'auteure Dominique Marshall écrit une histoire sociale et familiale de l'impact des réformes social pour les enfants québécois et canadiens¹¹³. Dans cette même branche d'étude, d'autres auteurs déconstruisent les programmes en liant les genres¹¹⁴. La période d'après-guerre est marquée par ces avancées sociales qui résultent de plusieurs mouvements de contestations et de remise en question. Les droits de la personne sont au centre de ces avancés et s'incrument bien dans l'image que le Canada essaie de se donner vis-à-vis

¹¹⁰ Magda Fahrni et Robert Rutherford, *Creating Postwar Canada : 1945-1975*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, p.91

¹¹¹ Daniel Creighton, *The Forked Road, Canada : 1939-1957*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, 319p.

¹¹² Alvin Finkels, *Our Lives : Canada After 1945*, Toronto, James Lorimer & Company, 1997, 423p.

¹¹³ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317p.

¹¹⁴ Nancy Christie, *Engendering the State : Family, Work, and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 480p. et Ann Porter, *Gendered States : Women, Unemployment Insurance, and the Political Economy of the Welfare State in Canada, 1945-1997*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, 336p.

l'extérieur, c'est-à-dire les États-Unis. Le livre de Dominique Clément¹¹⁵ ou celui de Constance Backhouse¹¹⁶ expriment bien cette prise de conscience des droits de la personne au Canada et à l'internationale. Le tout s'insère dans une série de luttes contre la discrimination raciale et ethnique dans le marché de l'emploi entre autres. Yves Vaillancourt s'insère dans cette tendance et nous montre que les programmes sociaux qui sont mis en place par le gouvernement fédéral entre les années 1940-1960 dépendent des relations entre plusieurs paliers gouvernementaux. Cela résulte de manière fréquente en conflit entre Ottawa et les provinces, dans les années d'après-guerre¹¹⁷. Tout cela s'incruste dans un fond de distancement entre le Canada et les États-Unis.

Cette période s'inscrit chez de nombreux pays occidentaux par plus d'intervention libérale et le Canada n'est pas étranger à ces changements. Au Québec, les années 1960 sont marquées par la Révolution tranquille qui se traduit par la transformation rapide de la province. Elle sort de la «grande noirceur», moment où le gouvernement de Duplessis avec l'Église catholique applique un contrôle politique et social sur toute la population. Depuis les années 1970, une nouvelle génération d'historiens arrive appelée révisionniste ou moderniste. Il vont remettre en question cette fameuse «grande noirceur».¹¹⁸

¹¹⁵ Dominique Clément, *Canada's Rights Revolution : Social Movements and Social Change, 1937-82*, Vancouver, University of British Columbia, 2008, 320p.

¹¹⁶ Constance Backhouse, *De la couleur des lois : une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950*, Ottawa, Presse de l'université d'Ottawa, 2010, 576p.

¹¹⁷ Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513p.

¹¹⁸ Roland Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 270p. et Paul-André Linteau, *Histoire du Québec Contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions Boréal, 1986, 734p.

Une historiographie assez grosse examine les changements rapides sur la scène politique et sociale au Québec. Certains imputent l'élection de Jean Lesage comme le début de ces changements, mais quelques-uns sont plutôt d'avis que les racines de cette révolution remontent à la dépression des années 30 et même avant.¹¹⁹ Une chose est certaine, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Québec est une province industrialisée et urbanisée. C'est une période de contestation des formes traditionnelles du pouvoir. Les contestations proviennent des étudiants, des groupes syndicaux, des intellectuels et des artistes¹²⁰.

Le premier historien à faire l'histoire globale des Noirs au Canada de manière chronologique et plus complète est Robin Winks, en 1971. Son analyse représente une bonne introduction sur le sujet¹²¹. De nombreux Canadiens croient à tort que les Noirs sont seulement arrivés récemment de l'Afrique et des Caraïbes¹²². Un bel exemple de cela est l'article d'Erica Chung-Yue Tao¹²³. Il aborde le racisme au Canada dans la littérature. Dans le même ordre d'idée, on apprend dans le texte de Karen Dubinsky, que les orphelinats de Montréal étaient dans les années 1960 plus ouverts que Toronto

¹¹⁹ Paul-André Linteau, *Un débat Historiographique : L'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la révolution tranquille*, *Francofonia*, No.37, le Québec et la modernité, Automne 1999, pp.73-87

¹²⁰ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 400p. et Nicole Neatby, *Carabins ou Activistes? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'université de Montréal au temps du Duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, 264p.

¹²¹ Robin W. Winks, *The Blacks in Canada : A History*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1971, 546p.

¹²² Peggy Bristow (dir), *We're Rooted Here and they can't Pull Us Up : Essay in African Canadian Women's History*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, 248p.

¹²³ Erica Chung-Yue Tao, *Re-Defining Race Relation : Beyond the Threat of "Loving Blackness"*, *Canadian Journal of Women and the Law*, Vol.6, No.2 (déc 1993), pp.455-464

en ce qui a trait à l'adoption interraciale¹²⁴. Autrement dit, les gens à l'époque sont réticents à franchir la «barrière» raciale lors de l'adoption d'enfants, au Canada. L'importance pour nous ici est de souligner la différence entre deux grandes villes canadiennes quant à la relation entre les Blancs et les Noirs. Le Canada et le Québec ne sont pas entièrement conscients de leur passé. La faiblesse de l'historiographie concernant l'histoire des Noirs canadiens vient le prouver. Cela nous donne des pistes quant à l'interprétation que donneront les journaux canadiens aux événements dans le Sud des États-Unis.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les choses changent avec la professionnalisation de l'histoire. Les historiens veulent moderniser le Québec en modernisant la discipline historique. Dans les années 1960, on remplace le terme Canadiens français par Québécois. Au moment où le pays prend conscience de l'importance de se différencier des États-Unis, le Québec se différencie du reste du Canada.

Dans les années de Duplessis, il est possible de voir l'évolution des livres qui traitent des divisions au sein de la province. Le livre écrit sous la direction de Xavier Gélinas et Lucia Ferretti remplit bien ce rôle¹²⁵. Leur ouvrage collectif regroupe vingt-trois essais qui nous permettent d'avoir une vue plus nuancée de Duplessis. Ce dernier était mieux qu'on nous le fait croire, malgré les nombreuses descriptions négatives du personnage. Le développement de la profession d'historien vient avec son lot de

¹²⁴ Karen Dubinsky, *We Adopted a Negro : Interracial Adoption and the Hybrid Baby in 1960s Canada*, dans Magda Fahrni et Robert Rutherford, *Creating Postwar Canada, 1945-1975*, Vancouver, University of British Columbia PRESS, 2008, p.268-288

¹²⁵ Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *Duplessis. Son milieu, son époque*, 2010, Montréal, Septentrion, 513p.

problèmes. L'histoire écrite par les historiens anglophones et francophones reflète la présence de tensions et de divisions au sein du pays. La trilogie polémique de Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais* nous donne un exemple des injustices commises par les Anglais à l'égard des minorités du pays dont font partie les francophones¹²⁶. Ces divisions entre les deux groupes linguistiques majoritaires sont perceptibles dans l'historiographie. Nous le démontrerons dans notre analyse des différents médias canadiens.

Les années 1950 représentent une vague de transformation au Canada et au Québec. Le Canada anglais ne s'identifie plus à ses racines britanniques et voit la montée d'un sentiment anti-américain. Le Québec durant cette même période sous la gouverne de Duplessis essaie lui aussi de se créer une identité qui lui est propre. Pour la province le processus se veut similaire au reste du Canada, tout en ayant des origines différentes. Cette redéfinition identitaire qui touche le pays durant les années d'après-guerre est ce qui rend utile notre présent mémoire. Examiner les différents enjeux qui affectent le Canada et le Québec rend pertinente notre analyse qui se démarque de l'approche plus axée uniquement sur l'aspect anglais du Canada. Elle vient rajouter à l'historiographie déjà existante des informations sur la redéfinition identitaire de Canadiens durant la période des années 1950. Allant dans ce sens, nous croyons que notre analyse des deux groupes linguistiques principaux du Canada et leurs perceptions d'événements du mouvement des droits civiques aux États-Unis durant les années 1950, est pertinente.

¹²⁶ Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Montréal, Éditions des Intouchables, 2001, 289p.

1.2.3 Question raciale au Canada et minorités ethniques

Déjà en 1867, avec la Confédération, se développent des pratiques discriminatoires et racistes contre les minorités : Chinois, Japonais, Noirs, Innus, etc. En 1923, la Chinese Immigration Act est votée. Elle discrimine précisément un groupe, les Chinois¹²⁷. Il n'y a pas de loi anti-noire à l'échelle du pays. Il existe néanmoins des mesures contraignantes à leur égard, comme des lois excluant les immigrants noirs¹²⁸. Le racisme au Canada varie en fonction des facteurs structurels comme le poids démographique et politique d'une minorité¹²⁹. La discrimination raciale dépend aussi des changements idéologiques qui s'opèrent à l'intérieur du pays¹³⁰. Les minorités sont affectées par les lois et les règlements adoptés par différents paliers gouvernementaux. Ces différentes décisions varient selon les intérêts économiques et politiques de la classe dominante mise en place par l'État¹³¹.

Durant les années 1945-1968, le Canada est en pleine croissance économique. Le gouvernement fédéral est plus souple envers les immigrants asiatiques par exemple¹³², car il a besoin de main d'œuvre. On adopte, durant les années 1950-1960, des chartes des droits de l'homme dans plusieurs provinces. Ces lois sont votées en réponse à l'injustice et aux dangers issus du racisme aux États-Unis.¹³³ Les actes de violence qui

¹²⁷ Ibid., p.72

¹²⁸ Gerald E. Dirks, *Canada's Refugee Policy : Indifference or Opportunism*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1977, p.178

¹²⁹ Ibid., p.76

¹³⁰ Ibid., p.79

¹³¹ Ibid., p.79

¹³² Jean R. Burnet et Howard Palmer, *Les Canadiens de demain : Une introduction à l'histoire des peuples du Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p.197

¹³³ Ibid., p.207

se déroulent au Sud du pays et le développement du sentiment national canadien ont pour effet de renforcer l'idée de supériorité du Canada.

À l'extérieur de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et de Montréal, les Noirs ne représentent pas un groupe assez peuplé et homogène pour s'organiser comme aux États-Unis. Les journaux canadiens avaient même l'habitude durant ces années d'indiquer l'origine ethnique des malfaiteurs présumés. Cela renforçait les stéréotypes défavorables aux groupes ethniques¹³⁴. Le Canada exclut les Noirs de son histoire jusque dans les années 1950 au moins. Il existe tout de même quelques écrits sur ces derniers comme les livres de St. James W. Walker un historien canadien spécialiste de la question raciale. Ses deux livres les plus connus abordent les loyalistes noirs¹³⁵ et les Noirs en lien avec le système judiciaire canadien pour illustrer la discrimination dont ils font l'objet¹³⁶. On peut aussi penser à l'histoire de Marie Joseph Angélique, une esclave noire condamnée à mort pour l'incendie de Montréal en 1734¹³⁷. L'important est de comprendre que peu d'écrits existent à propos de cette tranche de la population.

Ce qui nuit le plus au regroupement des Afro-Canadiens est leur faiblesse démographique. Il existe néanmoins quelques organisations noires : Quebec board of Black Education, Black Studies Center, Afro-Caribbean Association of

¹³⁴ Ibid., p.239

¹³⁵ James W. Walker, *The Black Loyalists the Search for a Promised Land in Nova Scotia and Sierra Leone : 1783-1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 438p.

¹³⁶ James W. Walker, *Race Rights and the Law in the Supreme Court of Canada*, Edmonton, Wilfrid Laurier University Press, 1997, 448p.

¹³⁷ Denyse Beaugrand-Champagne, *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Outremont, Les Éditions Libre Expression, 2004, 295p.

Saskatchewan¹³⁸. Les Noirs ne sont pas assez organisés au Canada pour avoir une influence sur la politique, ils sont peu nombreux, sans compter l'incapacité ou le simple refus des Blancs de chercher à vouloir les accommoder. Ils seront tout de même en mesure de s'organiser et se défendre dans le milieu des chemins de fer avec le Canadian Brotherhood of Railway workers¹³⁹. Plusieurs auteurs vont d'ailleurs écrire sur les Noirs travaillant pour les compagnies de chemin de fer au Canada¹⁴⁰.

La décision de la Cour suprême du Canada dans le jugement *Christie V. York* en 1940 va autoriser les entreprises privées à adopter des comportements discriminatoires au nom de la liberté d'entreprise¹⁴¹. Les propriétaires qui suivent ce jugement ont la possibilité de commercer avec qui ils veulent. Et ce, même si la discrimination sur la base de la race ou de la couleur est impliquée. Malgré tout, vers la fin des années 1940-1950, différentes provinces canadiennes commencent à mettre en place des lois contre la discrimination¹⁴². Le pays est inévitablement influencé par ce qui se produit aux États-Unis, surtout quand on montre à la télévision la violence commise contre les Noirs. Des personnes comme le joueur de baseball Jackie Robinson qui a joué pour les Royals de Montréal, permettent d'apporter du courage aux Noirs, particulièrement en résistant de manière pacifique aux actes de racisme commis contre lui.

¹³⁸ Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards Freedom : The African-Canadian Experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, p.116

¹³⁹ *Ibid.*, p.136

¹⁴⁰ Stanley G. Grizzle : *My Name's Not George : The Story of the Brotherhood of Sleeping Car Porters in Canada*, Toronto, Umbrella Press, 1998, 127p. nous avons aussi trouvé deux articles bien intéressants sur le même sujet Sara-Jane Mathieu, «North of the Color Line : Sleeping Car Porters and the Battle against Jim Crow on Canadian Rails : 1880-1920», *Canadian Committee on Labour History*, Vol. 47, (printemps 2001), pp.9-41 et Agnes Calliste, «Sleeping car porter in Canada : An ethnically submerged labour market», *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 19, No. 1, (1er janvier 1987), 20p.

¹⁴¹ Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards Freedom : The African-Canadian Experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, p.142

¹⁴² *Ibid.*, p.160

Le nombre de Noirs au Canada reste faible jusque dans les années 1960 en raison de politique d'immigration qui favorise les immigrants blancs¹⁴³. Durant les années 1960, les Noirs s'allient avec différents groupes comme le Negro Citizens Committee (NCC) et le Negro Citizens Association (NCA), ainsi que le Canadian Labour Congress et l'United Church of Canada. Leur objectif est de mettre de la pression sur le gouvernement fédéral et permettre l'arrivée plus importante d'immigrants noirs au pays¹⁴⁴. Ces demandes avec la requête du gouvernement britannique d'accepter plus de migrants noirs, ont pour conséquence de modifier la politique d'immigration du gouvernement fédéral. Le changement des critères d'immigration se traduit par une augmentation importante du nombre d'arrivants en provenance des Caraïbes¹⁴⁵. C'est dans ce contexte que la couverture médiatique du mouvement des droits civiques américains dans les journaux canadiens s'effectue. C'est-à-dire que le pays se croit supérieur aux États-Unis et peu de Canadiens croient que le racisme existe au pays. Nous croyons avec ce survol de l'historiographie des Afro-Canadiens que la manière dont la société canadienne pense la race et le racisme, affecte la manière dont les journaux vont aborder la situation raciale aux États-Unis.

¹⁴³ Sheldon Eric A. Taylor, *Darkening the Complexion of Canadian Society : Black activism, Policy-Making and black immigration from the Caribbean to Canada : 1940s-1960s*, Thèse Globale, University of Toronto, 1994, p.17

¹⁴⁴Ibid., p.18

¹⁴⁵ Ken Alexander et Avis Glaze, *Towards Freedom : The African-Canadian Experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, p.223

CHAPITRE II

COUVERTURE CANADIENNE : PRÉAMBULE À LITTLE ROCK

Le projet d'intégration scolaire à Little Rock durant le mois de septembre 1957 attire l'attention des journaux du monde entier. L'événement est suivi par nos 12 journaux durant plus d'un mois. Pour bien comprendre l'évolution des droits civiques aux États-Unis concernant les Noirs, nous abordons trois événements marquants de la période des années 1954-1957. Ces trois événements donnent un aperçu de la situation des Noirs aux pays et nous servent à jeter les bases de la couverture journalistique de Little Rock, en 1957.

Dans le texte qui suit, nous procédons à une mise en contexte du jugement *Brown V. Board of Education of Topeka*, du meurtre d'Emmett Till et du boycottage des autobus de Montgomery. Nous exposerons ensuite les éléments les plus intéressants retrouvés dans nos journaux. L'objectif ici est d'analyser la couverture journalistique faite par les journaux francophones et anglophones en se concentrant sur les éditoriaux et les articles journalistiques. Nous survolons aussi trois journaux américains : *New York Times*, *Wall Street Journal* et *Washington Post*. L'objectif est de voir si une différence existe entre l'opinion des journaux canadiens et américains.

2.1 Jugement Brown V. Board of Education of Topeka

Le 17 mai 1954, la plus haute autorité du gouvernement américain reconnaît que la ségrégation est mauvaise pour les Noirs. C'est pour cette raison que la Cour l'interdit dans le milieu scolaire au primaire et au secondaire. Earl Warren qui était à l'époque le juge en chef de la Cour suprême des États-Unis déclare que la doctrine «separate but equal» est inconstitutionnelle¹⁴⁶. Le jugement fait suite à la plainte formulée par le NAACP contre quatre États: Caroline du Sud, Delaware, Kansas, Virginie, plus le District of Columbia. Le raisonnement de la Cour suprême implique qu'elle revient sur le jugement de 1896, Plessy V. Ferguson. Le jugement avait statué que les Noirs pouvaient être ségrégués tant qu'ils bénéficiaient d'installations égales (logements publics, écoles, transports, etc). Cette mesure avait jusqu'alors permis la ségrégation et les mesures restrictives à l'égard des Noirs. Le jugement de 1954 ouvre la porte au changement. Il concerne initialement l'école primaire, au début. Même si rien n'est proposé dans l'immédiat, les États sudistes réagissent assez négativement au jugement.

Ce n'est qu'en 1955 dans ce qui est appelé le deuxième jugement Brown V. Board of Education, qu'on règle les questions de l'application de la déségrégation scolaire. Il sera déterminé que chaque État a la responsabilité d'inclure les Noirs dans les écoles «with all deliberate speed». Cette expression assez floue laisse beaucoup de liberté aux États pour appliquer la loi à leur rythme.

¹⁴⁶ Donna Y. Ford et Robert A. King Jr, No Blacks Allowed : Segregated Gifted Education in the Context of Brown v. Board of Education, *Journal of Negro Education*, Vol.3, No.3, (summer 2014), pp.300-310

2.1.1 Brown dans les journaux francophones

Seuls *La Presse* et *Le Soleil* vont aborder le sujet et nous donner au total quatre articles provenant uniquement d'agences de presse. *La Presse* publie en premier, le 18 mai, l'article du journaliste américain Douglas B. Cornell, correspondant à la Maison-Blanche pour l'Associated Press. Le texte s'oriente vers la difficulté de faire respecter un tel jugement¹⁴⁷. Le journaliste nous énumère les obstacles que les États appliquant la ségrégation scolaire ont à surmonter : «Les 17 États qui imposent la séparation des écoliers noirs et blancs se trouvent devant de grands problèmes: refonte du système scolaire, réorganisation des arrondissements scolaires, nouvelle répartition des instituteurs, changements d'itinéraire des autobus.»¹⁴⁸. L'enthousiasme initial de la déségrégation scolaire s'accompagne de nombreux défis et soulève certaines craintes.

Le 22 mai, l'éminent journaliste américain Walter Lippmann apporte au *Soleil* une opinion critique du jugement. Il exprime un avis sur la rectitude du jugement Brown. Il partage la même opinion que *La Presse* : le changement va être difficile pour une multitude de raisons comme la pauvreté des États du Sud :

Tout notre système d'éducation est en difficulté parce que l'augmentation des élèves a dépassé l'établissement de nos facilités d'éducation- ce qui s'applique aux professeurs, aux édifices [...] nos écoles, manquant de ressources adéquates, sont obligées de déprécier la qualité de leur enseignement.¹⁴⁹

Cette opinion de Walter Lippmann énumère les problèmes du système d'éducation aux États-Unis, particulièrement dans le Sud. Il est intéressant de pouvoir lire un journaliste

¹⁴⁷Douglas B. Cornell, «Long délai à prévoir pour supprimer la ségrégation», *La Presse*, 18 mai 1954, p.1

¹⁴⁸Ibid., p.1

¹⁴⁹Walter Lippmann, «Crise dans l'éducation», *Le Soleil*, 22 mai 1954, p.4

américain qui formule une critique à l'endroit du système d'éducation des États-Unis. La fin de l'éducation publique ségréguée force les commissions scolaires des États à changer radicalement leur organisation. Le journaliste s'inquiète pour l'avenir du pays et du système scolaire¹⁵⁰. L'intégration des Noirs n'est pas mauvaise, c'est le financement et l'organisation dans l'éducation qui pose problème. Son constat est en faveur d'un meilleur financement de l'éducation publique aux États-Unis. Il fait une critique générale du système. Cela ne prouve pas le désaccord du journal, mais plutôt un aspect réaliste de ce dernier.

Aucun des deux journaux francophones qui ont abordé le jugement *Brown v. Board of Education*, ne l'appuie avec enthousiasme. Le discours se veut neutre ou réaliste. Les articles de *La Presse* et du *Soleil* font mention des difficultés à venir pour les États ségrégationnistes. *Le Soleil* va un peu plus loin en publiant le texte d'un journaliste américain important qui critique le système d'éducation de son pays. Ce qui est partagé entre les journaux, est le constat que pour appliquer l'intégration scolaire, un changement radical doit avoir lieu dans le système d'éducation public.

2.1.2 Brown dans les journaux anglophones

The Globe and Mail et le *Montreal Daily Star* sont les deux seuls journaux à publier de l'information sur Brown. Ils publient plusieurs articles issus de différentes agences de presse. *The Globe and Mail* en fait mention du jugement à deux reprises. Le premier article est écrit le 18 mai, par la journaliste américaine Charlotte G. Moulton, spécialiste de la Cour suprême. Elle acclame la décision, mais reste réaliste quant à la résistance des États ségrégationnistes. La journaliste saisit même l'impact du jugement sur la scène

¹⁵⁰Ibid., p.4

internationale: «The Government's radio Voice of America promptly began beaming news of the momentous ruling to Estearn Europe, where the Communists have made much of U.S racial segregation, and other areas of the world.»¹⁵¹. L'article se concentre sur le contexte international de guerre froide dans lequel les États-Unis sont engagés. Cette idée sera reprise notamment par l'auteure Mary Dudziak dans son livre *Cold War Civil Rights : Race and the Image of Democracy*¹⁵². En plus d'aborder l'impact sur la scène internationale, la journaliste Charlotte Moulton mentionne les décisions précédentes qui ont permis d'arriver au jugement de la Cour suprême¹⁵³.

Le Montreal Daily Star aborde le 19 mai les difficultés qui entourent l'intégration des Noirs et des Blancs dans le système scolaire¹⁵⁴. Le journal partage les mêmes appréhensions que les journaux francophones. Il parle aussi de l'image des États-Unis sur la scène internationale ce qui le lie à l'approche des journaux anglophones. Pour le *Montreal Daily Star*, la décision est bien vue, mais sa mise en place reste un défi pour les États du Sud. Il est intéressant de voir le journal issu du Québec suivre à la fois la tendance francophone de remise en question de l'application de la décision, tout en abordant l'impact qu'il a sur la scène internationale, comme le *Globe and Mail*.

Les journaux anglophones utilisent une variété d'agences de presse, principalement américaine : United Press, Associated Press, International News service et la British United Press. Nous avons même droit à une source canadienne avec l'agence de presse Southam News Service et son journaliste John Walker qui écrit pour l'*Ottawa Citizen*.

¹⁵¹ Charlotte G. Multon, «U.S. High Court Outlaws Segregation in Schools», *The Globe and Mail*, 18 mai 1954, p.1

¹⁵² Mary Dudziak, *Cold War Civil Rights : Race and the Image of Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2002, 352p.

¹⁵³Charlotte G. Multon, «U.S. High Court Outlaws Segregation in Schools», *The Globe and Mail*, 18 mai 1954, p.1

¹⁵⁴«South, Opposition Seen to Court Decision», *Montreal Daily Star*, 19 mai 1954, p.1

Les journaux anglophones se concentrent sur l'aspect international du jugement. Ils sont optimistes quant à l'avenir pour les Noirs américains. Déjà ici, nous remarquons une différence dans la manière de traiter un événement étasunien entre les journaux francophones et anglophones. Les journaux anglophones sont plus intéressés à ce qui arrive chez leurs voisins du Sud, vis-à-vis la relative neutralité des francophones.

Le *New York Times* et le *Washington Post*¹⁵⁵ approuvent le jugement. Fait intéressant, la religion semble être importante dans l'acceptation de cette décision¹⁵⁶. Les journaux parlent par exemple de congrégations religieuses qui refusent désormais de fuir les problèmes raciaux et affirment vouloir défendre les Noirs par principe chrétien¹⁵⁷. Le *New York Times* y consacre plusieurs pages entre le 18 et le 20 mai. Ses nombreux articles sont écrits en grande partie par ses journalistes. Le *Washington Post* est plus timide avec seulement deux articles publiés le 18 mai. Pour sa part, le *Wall Street Journal* se rapproche plus de la presse francophone avec un ton neutre et réaliste quant aux défis qu'accompagne le jugement¹⁵⁸. C'est une transformation de la culture du Sud et de leur mode de vie qui est nécessaire pour l'égalité des citoyens américains noirs, mais les gens du Sud ne vont pas nécessairement être pressés à se plier à la loi¹⁵⁹. En publiant deux longs articles de ses journalistes le 20 et le 24 mai, il explique bien le positivisme derrière le jugement, en abordant une mise en garde à l'égard d'un changement trop rapide des habitudes ségrégationnistes.

¹⁵⁵ Frank R. Kent, «Separate But Equal Doctrine is Thrown Out», *Washington Post*, 18 mai 1954, p.4

¹⁵⁶ George Dugan, «L.I. Episcopal Unit Lauds High Court», *New York Times*, 19 mai 1954, p.22

¹⁵⁷ Ibid., p.22

¹⁵⁸ «Society and the Law», *Wall Street Journal*, 20 mai 1954, p.10

¹⁵⁹ William Henry Chamberlin, «Conflict of Principles», *Wall Street Journal*, 24 mai 1954, p.8

2.2 Meurtre d'Emmett Till

En août 1955, Emmett Till, âgé de 14 ans, est envoyé à Money, au Mississippi, pour voir son oncle¹⁶⁰. Le 21 août, il se dirige avec d'autres enfants dans une épicerie appartenant à un dénommé Bryant. Ce jour-là, cependant, Bryant est absent et c'est sa conjointe qui s'occupe du commerce. Emmett Till aurait eu, apparemment, un comportement dérangeant envers elle. Une semaine plus tard, Bryant kidnappe le jeune garçon avec l'aide de son demi-frère John Milam¹⁶¹. Le meurtre du jeune Emmett Till suit le jugement *Brown v. Board of Education II*. Il va donner un élan au mouvement de revendications des droits civiques et inspirés Rosa Park dans son futur boycottage des bus de Montgomery.

2.2.1 Emmett Till dans les journaux francophones

Seuls deux journaux francophones ont abordé le procès du meurtre. La découverte du corps n'est pas abordée. *La Presse* et *Le Soleil* publient l'information fournie par l'Associated Press et l'Agence France-Presse. Les trois textes qu'ils publient sont assez similaires. Ils critiquent le procès et son dénouement rendu par le jury. Les articles sont longs et accompagnés de photos des accusés. L'information n'abonde pas, mais ces deux journaux francophones témoignent qu'ils sont au fait de ce qui se déroule aux États-Unis. Nous croyons que les journaux francophones consacrent moins de ressources à cet événement, car ils ont des ressources plus limitées que les journaux

¹⁶⁰ Devery S. Anderson, *Emmett Till : The Murder that Shoked the World and Propelled the Civil Right Movement*, Jackson, University Press of Mississippi, 2015, p.23

¹⁶¹ *Ibid.*, p.68

anglophones. Ils portent plus leur attention, lors du meurtre, sur ce qui se déroule à l'internationale : guerre du Vietnam, la relation avec Moscou, etc.

2.2.2 Emmett Till dans les journaux anglophones

Le 24 septembre, date du verdict de non-culpabilité des deux accusés, le *Vancouver Sun* cite un commentaire de la NAACP : «The verdict is as shameful as its is shocking. The jurors who returned it deserve a medal from the Kremlin for meritorious service in communism's war against democracy. »¹⁶² Le *Sun* ne mâche pas ses mots. Il trace un lien entre la lutte pour la démocratie et le communisme. La lutte est perçue comme le droit pour les Noirs d'avoir un système de justice qui protège leurs droits comme il protège celui des Blancs. Outre les tensions internationales de la guerre froide, on voit que le texte se positionne de manière évidente contre l'acquittement des deux hommes. De son côté, le *Toronto Star* critique le verdict de non-culpabilité avec son envoyé spécial John Brehl.¹⁶³

Le 24 septembre, l'*Ottawa Citizen* publie un article du journaliste Sam Johnson. Il y a un nouvel aspect formulé dans la critique du procès, la composition du jury. «An all-white jury, composed mainly of Delta farmers, acquitted two white storekeepers.»¹⁶⁴ La mention de ces fermiers blancs semble vouloir renforcer l'image stéréotypée des hommes blancs du Sud qui commettent des crimes et se protègent entre eux.

¹⁶² «2 Acquitted in Murder of Negro», *Vancouver Sun*, 24 septembre 1954, p.11

¹⁶³ John Brehl, «Smoked Fags During Trial Happily Light Up Stogies as Jury Says Not Guilty», *Toronto Star*, 24 septembre 1955, p.1

¹⁶⁴ Sam Johnson, «Acquit Two White In Negro's Murder» *Ottawa Citizen*, 24 septembre 1955, p.2

Le 1er septembre 1955, un journaliste du *Montreal Daily Star*, Ed Hadley, se positionne dans la même tendance que les autres journaux anglophones. Il voit le meurtre comme quelque chose de plus gros qui s'inscrit dans le racisme affectant les États-Unis et plus particulièrement les États du Sud. Ce régime de terreur est en place grâce au «White citizens councils, described as a refined ku klux klan, are behind the frightening situation and spreading into other states, but Mississippi is the center of an organized campaign to terrorize the colored population.»¹⁶⁵ Ces divers groupes extrémistes tentent de maintenir la position dominante des Blancs dans la société américaine avec des actes de violence. Il est intéressant de voir le journaliste faire un lien entre la déségrégation scolaire et l'intensification de la violence dans le Sud. Des centaines de lynchages contre les Noirs ont eu lieu au XXe siècle. Le motif est simple : ils doivent rester dans une position d'infériorité. Quand le gouvernement fédéral tente à l'aide d'actions juridiques de faire avancer la condition des Noirs, il est possible de voir une recrudescence de violence de la part des Blancs à l'égard des Noirs.

Le 2 septembre, le journaliste Ed Hadley approfondit sa réflexion sur le sujet de la relation entre les races. Il essaie de voir le progrès d'une manière plus large, sans tenir compte des meurtres, des viols et de l'intimidation qui sont commis contre la population noire¹⁶⁶. Ed Hadley cite Alvan Gamble, le secrétaire pour l'administration de la santé mentale au Canada : «The only reason there is no Negro segregation in Canada is that the country has so few Negro citizens.»¹⁶⁷ Il est facile pour les Canadiens de critiquer le verdict pour le meurtre d'un Noir aux États-Unis. Il faut comprendre que

¹⁶⁵ Ed Hadley, «Murder», *Montreal Daily Star*, 1^{er} septembre 1955, p.1

¹⁶⁶ Ed Hadley, «South's Race Relations Undergo Quiet Change», *Montreal Daily Star*, 2 septembre 1955, p.12

¹⁶⁷ Ibid., p.12

les choses sont plus simples au Canada qu'aux États-Unis, simplement parce que les Noirs sont très peu nombreux au Nord de la frontière.

Tous les journaux anglophones sans exception abordent le jugement. Ils critiquent le dénouement du procès. Ils ont une approche plus globale des crimes commis à l'égard des Noirs. Leurs critiques sont d'ailleurs plus étoffées contre le déroulement du procès, la composition du jury, le verdict et le lien entre le meurtre et la démocratie à l'international. Leurs sources sont plus diversifiées et proviennent outre les journalistes, de trois agences différentes : Associated Press, British United Press, United Press.

Monsieur Ed Haley nous apporte une vision plus globale du racisme aux États-Unis avec comme point central le meurtre d'Emmett Till. Il lie le meurtre au dernier jugement de *Brown v. Board of Education* de mai 1955. Le journaliste pousse plus loin et structure sa critique en l'insérant dans un contexte plus vaste de résistance des Blancs à l'égard des Noirs. Ed Haley est le seul à comparer le racisme aux États-Unis et la situation des Noirs au Canada. Durant ces années, le pays est en pleine redéfinition de son identité et il cherche à se distancer de ses voisins les Américains. Le Canada et les Canadiens critiquent les divers crimes haineux et racistes commis aux États-Unis dans les journaux avec pour exemple le meurtre d'Emmett Till. Il nous fait réaliser que le Canada n'est pas si différent de ses voisins.

Si nous comparons les différentes manières dont le jugement est abordé dans les journaux anglophones et francophones, il est simple de déterminer que les journaux anglophones critiquent plus ouvertement le procès et le manque de respect envers la loi. Le vocabulaire utilisé par le *Vancouver Sun* et l'*Ottawa Citizen* témoigne de cette prise de position assez forte à l'encontre du verdict. De leur côté, les journaux francophones s'avèrent assez timides. Ils ne critiquent pas le procès ouvertement, par

l'entremise d'articles issus de l'Associated Press. Comme lors du jugement Brown, les deux groupes linguistiques ont deux manières différentes d'aborder ce qui se déroule aux États-Unis. Le respect de la loi représente un élément important chez les anglophones. Deux journaux américains parlent du meurtre, le *New York Times*¹⁶⁸ et le *Washington Post*¹⁶⁹. Ils sont choqués par le meurtre. Tous deux publieront une dizaine d'articles étalés entre le mois d'août et septembre relatant le meurtre, les funérailles et le verdict qui les déçoit due à la non-culpabilité des présumés accusés.

À titre informatif, quelques mois après la fin du procès, Roy Brant et Milam, assurés de leur impunité, ont vendu pour 4000\$ leur confession à une revue. Ces derniers raconteront avoir kidnappé et tué le jeune Emmett Till¹⁷⁰. Carolyn Bryant, la femme de Bryant, avouera quelques décennies plus tard que l'enfant ne lui avait rien fait.

2.3 Boycottage des autobus à Montgomery

Le 1er décembre 1955, Rosa Parks, une femme noire est arrêtée par la police de Montgomery, car elle refuse d'écouter le conducteur d'autobus¹⁷¹. Ce dernier lui demande de céder sa place à un Blanc et d'aller s'asseoir dans la section pour les Noirs dans le fond de l'autobus. Après son arrestation, Rosa Parks prend contact avec un membre de la NAACP responsable de Montgomery, Edgar Nixon¹⁷².

¹⁶⁸ John N. Popham, «States Rests Case In Youth's Killing», *New York Times*, 23 septembre 1955, p.15

¹⁶⁹ «Acquittal in Mississippi», *Washington Post*, 24 septembre 1955, p.16

¹⁷⁰ William Bradford Huie, «The Shocking Story of Approved Killing in Mississippi», Famous Trials, <http://www.famous-trials.com/emmettill/1766-confession>, (4 octobre 2018)

¹⁷¹ Donnie Williams et Wayne Greenhaw, «Thunder of Angles : The Montgomery Bus Boycott and the People Who Broke the Back of Jim Crow», Chicago, Lawrence Hill Books, 2006, p.47

¹⁷² Stewart Burns, «Daybreak of Freedom : The Montgomery Bus Boycott», University of North Carolina Press, Chapel Hill and London, 1997, p.9

Il décide de contester la légalité de la loi sur la ségrégation dans les autobus de la ville. Plusieurs dirigeants de la communauté noire vont se rencontrer afin d'établir un plan d'action. Un groupe sera créé pour coordonner le boycottage des autobus. Il portera le nom de Montgomery Improvement Association, avec comme chef monsieur Martin Luther King, Jr.¹⁷³. King développera ses théories de non-violence et de désobéissance civile au cours de cette période de résistance.

Le groupe responsable du boycottage présente dans un premier temps plusieurs requêtes à la ville de Montgomery. Ils veulent des chauffeurs plus respectueux envers tous les passagers. Ils veulent que des chauffeurs noirs soient engagés. Après le refus de la ville de coopérer, ils vont demander la fin de la ségrégation dans les autobus, autrement dit ne plus obliger les Noirs à céder leur place aux Blancs.

À la veille du boycottage, c'est-à-dire le 5 décembre 1955, des milliers de prospectus sont distribués dans la ville pour inciter les Noirs à boycotter les autobus. Même le journal mainstream de la ville, *The Montgomery Advertiser*, reprendra le message. C'est ainsi que débute le long boycottage des bus de Montgomery.

2.3.1 Boycottage dans les journaux francophones

Le début du boycottage à Montgomery passe sous le radar de la plupart des quotidiens. En revanche, tous les journaux francophones publient de l'information à propos de la fin du mouvement de contestation, en décembre 1956. Ils publient l'information issue de l'Associated Press, l'Agence France-Presse et l'United Press. *Le Soleil* est le seul journal francophone à aborder l'époque de l'arrestation de Rosa Parks en 1955. Elle a

¹⁷³ Ibid., p.11

«été emprisonnée jeudi soir lorsqu'elle a refusé d'évacuer la partie d'un autobus réservée aux Blancs.»¹⁷⁴ Malgré trois agences de presse différentes, l'information est répétitive, et presque un copier-coller entre les différents journaux. La mention de la victoire des Noirs contre les autorités de Montgomery témoigne tout de même de l'importance de ce qui s'y est déroulé. Encore une fois peut-être par manque de ressources, les journaux francophones restent timides à l'endroit des actions de résistance des Noirs aux États-Unis.

2.3.2 Boycottage dans les journaux anglophones

Ils ont une couverture plus imposante que les journaux francophones, avec un total de 12 publications. L'information provient d'agences de presses, mais aussi de journaliste qui s'y rattachent. Le 8 décembre 1955, soit quelques jours après le début du boycottage, le *Globe and Mail* aborde la ségrégation scolaire. Le journaliste anglais Patrick O'Donovan, du *London Observer*, nous parle de l'État de la Virginie. L'État essaie avec la commission Gray de trouver un moyen pour contourner le jugement *Brown V. Board of Education* de manière légale et ainsi pouvoir maintenir la ségrégation. Il en résulte que: «The Gray Commission propose that the state should give grants to children which could be spent in private (and therefore legally segregated) school.»¹⁷⁵ Patrick O'Donovan nous rappelle la faiblesse du système d'éducation existant de la majorité des États du Sud. Il se positionne dans le même angle que les journaux francophones qui réagissaient au jugement *Brown V. Board of Education* de 1954¹⁷⁶. Les Noirs ne veulent plus être ségrégués dans les autobus. Ils

¹⁷⁴ «Noire condamnée», *Le Soleil*, 5 décembre 1955, p.15

¹⁷⁵ Patrick O'Donovan, «Private White Schools Virginia Education Plan», *The Globe and Mail*, 8 décembre 1955, p.11

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.11

mettent de la pression de manière légale sur les différents paliers gouvernementaux pour faire avancer leur cause. La Virginie, durant ce temps, s'affaire à combattre de manière légale le jugement Brown. C'est tout un parallèle qui nous témoigne de la réalité pour les Noirs.

Le 22 décembre, le *Montreal Daily Star* publie un article qui renforce l'impact de la loi au pays. Les revendications des Noirs, appuyées par leur mouvement de non-violence, affectent de plus en plus de Blancs et ces derniers : «more white are coming round to the view that the maintenance of law and order is more important than their fancied superiority over the Negro.»¹⁷⁷ Cet éditorial nous prouve que les Américains préfèrent le respect de la loi et l'ordre plutôt que les abus envers le système judiciaire. Si la loi change, les Américains vont s'adapter et la respecter. Les anglophones sont attachés au respect de la loi et cet article en est un bel exemple.

Le boycottage des autobus de Montgomery est abordé par tous les journaux sans exception. L'information provient de l'Associated Press dans la majorité des journaux. Certains se concentrent sur Martin Luther King, Jr., dont la maison fait l'objet de coups de feu et d'une bombe. *Le Globe and Mail* est le journal canadien qui parle le plus souvent de la lutte des Noirs pour la période que nous étudions. Il utilise même deux journalistes différents, Patrick O'Donovan du *London Observer* et George Barrett du *New York Times*. Les sources des journaux anglophones sont plus variées que celle des journaux francophones, mais c'est seulement grâce au *Globe and Mail* qui publie des articles issus d'autres journaux.

¹⁷⁷ «Desegregation Working», *Montreal Daily Star*, 22 décembre 1956, p.6

Le Globe and Mail avec l'aide du journaliste O'Donovan aborde la résistance de la Virginie à l'intégration scolaire. *Le Montreal Daily Star* pour sa part mentionne la possible nomination d'un Noir à un poste important au Vatican¹⁷⁸. Il nous est possible de constater que les journaux anglophones ont une vision plus large du sujet. Les journaux francophones se concentrent uniquement sur Montgomery avec Martin Luther King. Il est intéressant de voir que seulement *Le Soleil* croit bon de parler de l'arrestation d'une femme noire dans un autobus le 5 décembre 1955, soit bien, avant tous les autres journaux analysés. Les journaux anglophones jusqu'à présent se démarquent des journaux francophones par leur couverture plus garnis des trois événements que nous avons exposés.

Le Times et le *Washington Post* voient dans le boycottage la fin de la ségrégation de manière positive pour les Noirs. Ils accordent tous deux un article lors de l'arrestation de Rosa Parks en décembre 1955. Ils couvrent bien la fin de la ségrégation à Montgomery, avec une dizaine d'articles chacun, qui parle de Martin Luther King Jr., du boycottage et de l'impact que cela peut avoir dans les autres villes qui pratiquent la ségrégation dans les autobus publics. *Le Wall Street Journal* n'aborde pas l'événement.

Les trois événements analysés nous permettent de comprendre que les journaux francophones et anglophones ont différentes approches vis-à-vis ce qui se déroule aux États-Unis. Les journaux francophones semblent trop préoccupés pour aborder les sujets en détail, sans toutefois exprimer une opinion ouverte. Leur vocabulaire reste informatif et neutre. Ils sont en règle générale, plus portés à regarder ce qui se passe sur la scène internationale et locale, avec un angle politique. Les tensions au Moyen-Orient, la guerre du Vietnam, les tensions avec l'U.R.S.S. ou la politique nationale et

¹⁷⁸ «Cardinal's Rank Seen For Negro», *Montreal Daily Star*, 22 décembre 1956, p.11

provinciale sont ce qui intéresse le plus les journaux francophones. Les journaux anglophones de leur côté utilisaient plus de journalistes et de dépêches d'agences de presse. Ils sont plus critiques des événements qui arrivent aux États-Unis. Leurs opinions prennent en compte le contexte international de guerre froide.

Le *New York Times* comme base de comparaison a plusieurs journalistes pour écrire sur les sujets. Le journal se veut optimiste en général, tout en gardant un ton réservé¹⁷⁹. Le *Washington Post* est plus descriptif dans son article vis-à-vis le dénouement du boycottage¹⁸⁰. Le *Wall Street Journal* se fait plus discret sur les sujets que nous avons choisis. Les journalistes américains gardent certaines réserves à l'égard de leur pays quand ils publient dans leurs journaux. Lorsqu'ils publient dans des journaux canadiens, ils semblent plus ouverts pour critiquer les lois du pays et aborder la scène internationale. Leur publication dans les journaux américains se veut plus critique des États du Sud, mais pas du reste du pays, et ils n'abordent pas la scène internationale.

¹⁷⁹ «Negroes Will Ride Montgomery Buses, In Bias Test Today», *New York Times*, 21 décembre 1956, p.1

¹⁸⁰ «Montgomery, Ala., Bus Boycott Ends As Court Order Bars Segregation», *Washington Post*, 21 décembre 1956, p.3

CHAPITRE III

LITTLE ROCK : LA CRISE

En mai 1955, le deuxième jugement *Brown v. Board Of Education* est prononcé par la Cour suprême. Il stipule que les États avec un système scolaire appliquant la ségrégation doivent déségréguer leurs écoles «with all deliberate speed». Chaque commission scolaire doit élaborer un plan d'intégration pour permettre aux étudiants noirs d'aller à l'école avec les étudiants blancs. La commission scolaire de Little Rock élabore alors, un plan d'intégration. Il s'échelonne sur plusieurs années afin d'intégrer les Noirs de manière progressive dans les écoles blanches de la ville.

Le plan, dit Blossom, issu de l'intendant de la commission scolaire, monsieur Virgil Blossom envisage de commencer l'intégration en 1957 et de l'échelonner sur plusieurs années de manière progressive¹⁸¹. Pour l'année scolaire de 1957, seule une école verra l'intégration de Noirs, Little Rock Central High School. Ce plan d'intégration graduel est censé admettre neuf jeunes à l'école au mois de septembre 1957.

Le 2 septembre 1957, le gouverneur de l'Arkansas, monsieur Orval Faibus annonce qu'il va envoyer la Garde nationale à l'école de Little Rock, sur le prétexte qu'il veut

¹⁸¹ Tony A. Freyer, «Enforcing Brown In The Little Rock Crisis», *Journal of Appellate Practice and Process*, Vol. 6, No. (Printemps 2004), pp.67-78

prévenir tout débordement de violence que l'intégration pourrait causer. Mais ce n'est pas pour assurer l'intégration paisible. En revanche, il ordonne aux soldats sous son autorité d'empêcher les Noirs d'intégrer l'école secondaire. Durant tout le mois de septembre jusqu'au début d'octobre, la tension provoquée par la déségrégation de l'école sera palpable à Little Rock. Plusieurs ségrégationnistes manifestent leur mécontentement quant à l'intégration, parfois sous forme d'acte violent en agressant physiquement des Noirs ou à l'aide d'insultes adressées à ceux-ci. Ce qui fait que cet événement se démarque des autres que nous avons abordés jusqu'à présent est que dans ce cas c'est le gouverneur d'un État sudiste qui défie ouvertement une ordonnance de la Cour suprême.

Tout au long des mois de septembre et d'octobre, maints journaux de rang national et international mentionnent l'événement chaque jour. On peut voir partout autour du globe les photos montrant des soldats blancs qui bloquent l'accès à l'école aux jeunes noirs, avec derrière eux une foule de blancs ségrégationnistes. Les États du Sud opposés à l'intégration abordent pour défendre les agissements de l'Arkansas, sous la bannière du droit des États vis-à-vis l'autorité fédérale «States Rights»¹⁸². Finalement, tel que noté avant, le président Dwight Eisenhower est obligé d'envoyer l'armée américaine à Little Rock pour assurer la sécurité des étudiants noirs et le respect de l'ordonnance de la Cour suprême.

Ce qui arrive à Little Rock peut être considéré d'événement sensationnel, car il attire l'attention de nombreux pays. La perception qu'ils ont des États-Unis est importante dans un monde où ils sont considérés comme les leaders. Ce qui nous intéresse tout au long de l'analyse des divers articles est la perception des différents journaux canadiens

¹⁸² Mark R. Killenbeck, «Bad Company», *Arkansas Law Review*, Vol.67, No.1 (2014), pp.1-16

devant les événements de Little Rock. Tous nos journaux sans exception parlent abondamment de Little Rock. Nous nous concentrons sur les éditoriaux et les articles écrits par les journalistes, laissant de côté les textes d'agences. L'objectif est de comprendre comment les différents journaux perçoivent ces événements. Certains vont agir comme des narrateurs racontant les événements sans clairement y prendre position. D'autres posent un regard plus critique, allant même jusqu'à différencier le Canada et les États-Unis en ce qui a trait au traitement des Noirs. Certains articles peuvent dévier de Little Rock tout en abordant la condition des Noirs au Canada.

Avant d'aller plus loin, nous vous présentons un aperçu chronologique de la période analysée. Le but est de faciliter la compréhension de la situation tout au long de son évolution. Nous enchaînerons ensuite, avec l'analyse de l'événement faite par les journaux francophones et anglophones.

3.1 Chronologie

Orval Faubus annonce le 2 septembre qu'il va utiliser la Garde nationale à Little Rock pour bloquer les Noirs et empêcher une escalade de violence. Le 4 septembre, les neuf étudiants essaient de pénétrer dans l'école de Little Rock. Ils sont repoussés par la Garde nationale. Le 7 septembre, la commission scolaire de Little Rock demande l'autorisation à la Cour suprême pour retarder l'intégration. Le 9 septembre, le juge Ronald Davies poursuit le gouverneur Faubus pour avoir interféré avec l'intégration scolaire à Little Rock. Le 14 septembre, le gouverneur rencontre le président Eisenhower pour essayer de régler la situation. Le 20 septembre, la justice américaine

dépose une injonction contre le gouverneur pour qu'il retire la Garde nationale de Little Rock. Orval Faibus refuse d'obéir à un subpoena du gouvernement fédéral. Ses avocats accusent le juge Ronald Davies qui préside l'enquête, d'être «préjugé contre le gouverneur Faibus» et exigent que ce dernier soit disqualifié¹⁸³. Faibus utilise comme argument pour défendre ses actions la doctrine des droits des États contre l'intervention du gouvernement fédéral. Le 23 septembre, à la suite du retrait de la Garde nationale ordonné par le gouverneur, la police s'assure de maintenir l'ordre à l'école de Little Rock. Elle réussit à faire entrer les neuf noirs dans l'école. Cependant, en raison d'une trop grande présence des manifestants, la police décide de les retirer de l'école. Entre temps, Eisenhower nationalise la Garde nationale, ce qui signifie qu'il l'enlève de l'autorité du gouverneur Faibus, et il envoie l'armée américaine à Little Rock. Le 25 septembre, les neuf jeunes, escortés par l'armée, réussissent à aller à l'école. Le gouverneur Faibus riposte et songe à fermer les écoles publiques. Le 2 octobre, le président considère un possible retrait des soldats à Little Rock. Il demande au gouverneur Faibus de lui promettre de respecter l'intégration, chose qu'il ne fait pas. Le 4 octobre, le satellite Spoutnik est lancé et l'attention des médias au niveau national et international s'éclipse. Le 27 novembre 1957, l'armée se retire de Little Rock. Huit des neuf étudiants noirs vont terminer leur année scolaire à Little Rock.

¹⁸³ «Orval Faibus passe à l'offensive à Little Rock», *La Patrie*, 20 septembre 1957, p.2

3.2 Journaux francophones

3.2.1 Le Devoir

Le Devoir couvre plusieurs fois par semaine la situation à Little Rock. L'information qu'il publie provient exclusivement de l'Associated Press. Cela limite le journal dans la présentation de son information. Il mentionne l'image des États-Unis sur la scène internationale. Durant ces années, on parle souvent dans le journal des tensions entre l'Occident et les communistes. Le racisme aux États-Unis est dénoncé et retransmis par les médias internationaux. Tout ce qui affecte positivement les Américains sur la scène internationale est bénéfique pour attirer plus de pays dans le giron des démocraties.

En résumé, *Le Devoir* désapprouve les agissements d'Orval Faubus, c'est de sa faute si les États-Unis paraissent mal. Nous ne croyons pas que le journal a les moyens financiers pour envoyer un de ses journalistes couvrir l'information. Nous savons qu'il considère ce qui se produit à Little Rock comme important, car il en fait une couverture presque ininterrompue. L'impact de la crise sur la scène internationale est présent à travers la couverture qu'il nous donne de Little Rock. Outre la crise en Arkansas, le journal s'intéresse à la guerre froide et au communiste. Après tout, le Canada est un allié des États-Unis et ils sont nos seuls voisins. L'impression qu'ils dégagent sur le monde se reflète sur nous et *Le Devoir* semble en être bien conscient quand par exemple sur la même page il aborde le lancement du satellite russe et Little Rock¹⁸⁴.

¹⁸⁴ «La Russie lance avec succès le premier satellite de la terre», *Le Devoir*, 5 octobre 1957, p.1

3.2.2 La Patrie

Le journal publie son premier article le 17 septembre. Ses dépêches proviennent principalement de l'Agence France-Presse. L'information reste assez neutre. Il y a même un journaliste qui va comparer les francophones de Montréal aux Noirs.

Le 17 septembre, *La Patrie* se pose plusieurs questions quant au dénouement possible de la situation. Il regarde les diverses possibilités que le gouverneur Faubus a à Little Rock et spéculé sur la suite des événements¹⁸⁵. On peut même voir une photo d'Averill Harriman l'ancien gouverneur de New York serrer la main de l'ancien joueur de baseball Jackie Robinson. Les deux personnalités critiquent l'attitude du Président et son manque de fermeté à Little Rock¹⁸⁶. Donc, même dans la section du sport, *La Patrie* trouve un moyen d'aborder le problème de l'intégration scolaire en Arkansas et de critiquer la situation aux États-Unis.

Le 22 septembre, *La Patrie* publie un article tape-à-l'œil, avec pour titre «Vraie méthode pour blanchir les noirs».¹⁸⁷ Selon l'article ironisant, des chercheurs français ont été en mesure de blanchir des hannetons. On pense qu'il serait possible de «blanchir» les Noirs. Cette idée, plutôt insensée et raciste, nous prouve que la couleur de la peau pose problème en 1957. On ne parle pas de Little Rock, ni même des États-Unis, mais le terme «purification» de race est assez troublant.

Le 26 septembre, qui correspond à la date de l'intégration des étudiants noirs à Little Rock sous la supervision de l'armée, on peut voir à la une de *La Patrie* une photo du

¹⁸⁵ «Faubus garde le silence à Little Rock», *La Patrie*, 17 septembre 1957, p.4

¹⁸⁶ «Robinson critique Eisenhower», *La Patrie*, 18 septembre 1957, p.23

¹⁸⁷ «Vrai méthode pour blanchir les noirs», *La Patrie*, 22 septembre 1957, p.45

cousin de Faubus en troisième année. Il est assis à côté d'un Noir¹⁸⁸. Nous avons l'impression que c'est une blague qui est adressée au gouverneur. Il empêche l'intégration à Little Rock, mais son neveu en Californie étudie dans une école qui applique l'intégration. C'est une manière discrète de critiquer ses agissements et le non-sens de la situation aux États-Unis.

Le 29 septembre, le journaliste Pierre Saucier fait un parallèle entre l'intégration des Noirs à Montréal et à Little Rock. Ce que le journaliste francophone de Montréal fait est un distancement de Montréal à l'égard des États-Unis en ce qui a trait à la condition générale des Noirs. Pierre Saucier s'inscrit bien dans la tendance des années 1950 où le Canada en général cherche à se différencier de ses voisins. Il admet que dans le passé, il y avait des difficultés : «Ignorant, il y a cinquante ans, le noir n'exerçait guère que des métiers serviles [...] Le mari était porteur pour une compagnie de chemin de fer et sa femme était domestique. Les temps ont changé»¹⁸⁹. Le journaliste nous explique que la population noire de Montréal est faible durant les années 50 avec 6000 personnes, leurs ratios sont très inférieurs à celui des Noirs en Arkansas¹⁹⁰. Leurs conditions sont meilleures qu'aux États-Unis, si l'on regarde le nombre de propriétés détenues par des Noirs, les mariages mixtes et la bonne intégration dans les écoles¹⁹¹. Le journaliste ne mentionne pas le Canada, peut-être car il considère que Montréal est différente à la fois des États-Unis, mais aussi de la partie anglophone du pays. Le journaliste conclut que:

La population noire de Montréal n'a pas à faire face à un douloureux problème racial comme dans certains États des États-Unis. Ses difficultés ressemblent à celles de toutes

¹⁸⁸ «M. Eisenhower rencontrera les gouverneurs du Sud», *La Patrie*, 26 septembre 1957, p.1

¹⁸⁹ Pierre Saucier, «Parfaite intégration des noirs dans nos écoles», *La Patrie*, 29 septembre 1957, p.67

¹⁹⁰ Ibid., p.67

¹⁹¹ Ibid., p.67

les minorités. Comme les Canadiens français et les Juifs, les Noirs ont une lutte à mener pour s'imposer sur le plan économique et social.¹⁹²

N'oublions pas que : «L'amélioration de la condition des Noirs dépend en définitive du degré d'instruction que les jeunes recevront à l'école.»¹⁹³. L'instruction est essentielle pour l'émancipation de n'importe quelle minorité. Le journaliste normalise la situation des Noirs en les mettant au pied d'égalité avec d'autres minorités. Le journal défend les revendications des Noirs tout en insérant l'autodétermination des francophones. Les francophones peuvent se sentir unis au sort des Noirs à Little Rock, car ils sont aussi une minorité. Est-ce qu'on pourrait dire que les francophones sont les Noirs du Canada, pas nécessairement. Mais il est vrai que les anglophones blancs étaient en position de supériorité en Amérique du Nord, dans les années 50 : supériorité numérique, économique et politique. Selon le journaliste, l'organisation des Noirs pour défendre leurs droits est aussi nécessaire que celle des francophones contre la majorité qui l'opprime. *La Patrie* en comparant les Noirs aux Canadiens français s'inscrit dans une période de remise en question identitaire. Peu importe le groupe minoritaire, il doit se défendre.

La Patrie aborde d'autres événements où la discrimination est impliquée. On refuse l'entrée dans un restaurant, à un politicien du Ghana, en raison de la couleur de sa peau.¹⁹⁴ Ce dernier était venu en mission diplomatique au pays, passant par les bureaux de l'O.N.U., à New York. Il vient écouter les politiciens américains parler de démocratie alors qu'il ne peut même pas avoir accès aux restaurants de son choix. C'est assez ironique et cela traduit bien le non-sens du discours américain entre réalité et

¹⁹² Ibid., p.67

¹⁹³ Ibid., p.67

¹⁹⁴ «Le ministre des Finances de Ghana insulté aux É.-U.», *La Patrie*, 9 octobre 1957, p.5

fiction : on tente de répandre un message de liberté, mais en territoire américain, la liberté n'est pas la même pour tous. Cela nous permet de réaliser tout au long de ses publications que l'image des États-Unis sur la scène internationale est entachée.

Le ton de la couverture de *La Patrie* reste principalement neutre. Le journal utilise principalement des dépêches de l'Agence France-Presse. Les articles, quoiqu'ils proviennent d'une source extérieure à l'Amérique du Nord, n'ont pas une vision qui se différencie vraiment des agences américaines. L'article écrit par son journaliste prend position sur Little Rock et extrapole la situation que les Noirs vivent en y ajoutant les francophones, comme une minorité qui doit se défendre. Le journal ne va pas jusqu'à prôner l'indépendance du Québec, mais semble croire, sans le dire explicitement, que les francophones, minoritaires au Canada, devraient s'inspirer des luttes des Afro-américains pour revendiquer eux aussi leurs droits. La conscience que les francophones sont une minorité au sein du Canada témoigne d'un désir de s'inspirer de la lutte des Noirs afin qu'ils revendiquent eux aussi leurs droits. Cela étant dit, durant les années 1950 au Québec, le système d'éducation des francophones est à améliorer et Pierre Saucier en semble bien conscient¹⁹⁵. La crise en Arkansas se déroule en 1957. En 1960, le livre de Jean-Paul Desbiens, *Les Insolences du frère Untel*, est publié¹⁹⁶. Il s'inscrit dans ce courant de prise de conscience des francophones du Québec en critiquant la société québécoise, en particulier l'éducation. Le journaliste Pierre Saucier avec son article du 29 septembre peut être considéré comme un précurseur des idées de la Révolution tranquille à venir.

¹⁹⁵ Paul-André Linteau, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989, p.338

¹⁹⁶ Jean-Paul Desbiens, *Les insolences du frère Untel*, Les Éditions de l'homme, Longueuil, 1960, 158p.

3.2.3 Le Petit Journal

Le Petit Journal publie uniquement un seul article d'envergure sur Little Rock. Il se demande si les fusils des soldats américains sont réellement chargés, ou s'ils sont sans munitions¹⁹⁷. Par contre, il abonde contre la discrimination de manière plus générale au Canada.

Le 15 septembre, le journal publie un article du journaliste Jean-Paul Robillard sur la ségrégation au Canada. L'article n'aborde pas directement ce qui se déroule à Little Rock, mais le choix du moment n'est manifestement pas fortuit. Robillard affirme que la ségrégation au Canada est plutôt d'ordre économique et non social. Au Québec : «La loi des justes méthodes d'emploi du gouvernement fédéral sanctionné le 14 mai 1953 interdit toutes distinctions de race, de couleur, d'origine nationale ou de religion concernant l'embauche, les promotions et le congédiement.»¹⁹⁸ *Le Petit Journal* nous donne l'exemple de George Garaway qui avec l'aide de cette loi en 1955 devient le premier noir au Canada à conduire des wagons-salons¹⁹⁹. La compagnie ferroviaire ne voulait pas lui permettre d'avoir une promotion sur la base de la couleur de sa peau, ce qui était illégal. Nous pouvons interpréter avec cette lecture, une forme de distancement du Canada envers la ségrégation aux États-Unis. L'intérêt est qu'à Little Rock l'armée doit être envoyée pour assurer le respect d'une ordonnance de la Cour suprême. Au Canada, un juge accuse une compagnie ferroviaire de ne pas respecter la loi. Cela permet à un Noir d'avoir un poste plus important dans l'entreprise, le tout sans qu'il y ait d'émeutes et de manifestations. Au pays, la loi est respectée tandis qu'aux États-

¹⁹⁷ «Fusils chargés à Little Rock?», *Le Petit Journal*, 13 octobre 1957, p.21

¹⁹⁸ Jean-Paul Robillard, «La ségrégation raciale pose-t-elle des problèmes au Canada?», *Le Petit Journal*, 15 septembre 1957, p.75

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.75

Unis avec la crise en Arkansas, l'autorité de la Cour suprême est mise à mal, car un gouverneur refuse de la respecter.

Le 6 octobre, le journaliste américain Jay G. Hayden aborde la ségrégation urbaine aux États-Unis. Selon lui, l'industrialisation attire de nombreuses familles noires vers les grands centres urbains. Ces derniers occupent des emplois faiblement rémunérés qui demandent peu ou pas de qualifications. Hayden donne en exemple la capitale américaine, Washington. Elle est de plus en plus composée de citoyens noirs²⁰⁰.

Le Petit Journal nous fait réaliser que la situation des Noirs aux États-Unis évolue. Cela affecte négativement les divers services des grandes villes. Sans mentionner Little Rock, le journal exprime la transformation qui s'effectue aux États-Unis, tant au niveau de l'éducation que dans le développement urbain. Cette division ville-banlieue appauvrit les Noirs et ne les aide aucunement. L'intégration rencontre des embûches dans le Sud des États-Unis et dans le Nord. Le développement industriel des grandes villes favorise l'arrivée de nouvelles embûches entourant les Noirs. Au Nord comme au Sud, les Américains ont des ennuis avec les Noirs. Le Canada, sans être mentionné, nous montre que cette situation est mieux contrôlée, créant un écart entre les deux pays.

D'après nous, le journal se soucie plus de la condition des minorités en général, que du cas isolé de Little Rock. Le journal utilise trois journalistes pour toucher à des problèmes de la société en lien avec les minorités. Il nous permet de réfléchir sur la condition des Noirs et des Indiens au Canada.

²⁰⁰ Jay G. Hayden, «Washington: une ville noire», *Le Petit Journal*, 6 octobre 1957, p.73

En n'abordant pas directement la crise en Arkansas, est-ce qu'on peut dire que c'est par simple désir d'originalité en traitant de sujets limitrophes aux problèmes des Noirs ou par manque d'intérêt ? L'analyse des textes démontre par contre que les éditeurs sont conscients de la crise en Arkansas. Ils préfèrent malgré tout parler d'autres problèmes qui touchent les minorités, les Noirs et les indiens. Il s'assure de nous montrer que la situation des Noirs aux États-Unis est problématique et que le Canada met en place des lois pour les protéger. En abordant le traitement accordé aux autochtones, *Le Petit Journal* nous porte à croire qu'il voit le Canada pour ce qu'il est vraiment. Il veut se distancer des États-Unis, mais il a lui aussi des problèmes avec ses minorités.

3.2.4 La Presse

Le journal nous informe du développement de l'intégration dans les autres États américains. On apprend que 5 des 17 États du Sud n'appliquent pas encore l'intégration en 1957: l'Alabama, la Floride, la Louisiane, le Mississippi, la Caroline du Sud et la Virginie²⁰¹. Quelques-uns de ces États figuraient dans le premier arrêt de la Cour suprême de *Brown v. Board of Education*, pour l'intégration scolaire. Le Kentucky, le Missouri, le Maryland, l'Oklahoma, la Virginie-Occidentale et le District of Columbia voient l'intégration progresser, mais le total des Noirs dans les écoles déségrégues reste faible²⁰². *La Presse* est au courant de ce qui arrive au Sud du Canada et nous le décrit en traçant un portrait général du processus d'intégration scolaire.

Dans la publication du 4 septembre 1957, on apprend qu'un Noir a été enlevé, battu et émasculé par deux hommes blancs. Ils lui auraient dit «C'est ce qui va se produire si

²⁰¹ «L'intolérance raciale fait de nouveau siennes aux É.-U.», *La Presse*, 3 septembre 1957, p.1

²⁰² *Ibid.*, p.1

l'on permet l'intégration dans les écoles de Birmingham»²⁰³. La violence dirigée à l'égard de la population noire dans les États du Sud est en recrudescence en réaction au jugement de Brown. Le journal en publiant cette information nous témoigne de la violence qui affecte les Noirs, dans le Sud des États-Unis. On nous apprend que : «L'an dernier les gouverneurs du Kentucky et du Tennessee ont alerté la garde nationale, mais pour défendre les élèves noirs de toutes agressions»²⁰⁴ et non pour leur entraver le chemin. Ce qui arrive à Little Rock n'est pas le reflet de tout le pays. Le journal distance l'Arkansas des autres États en ce qui a trait au processus d'intégration scolaire. *La Presse* ne donne pas son opinion, car le journal n'a pas les moyens d'envoyer un journaliste sur place à chaque fois que quelque chose se produit dans le monde. Rien n'empêche que le lecteur du journal soit conscient du problème entre les Noirs et les Blancs dans le Sud des États-Unis. Ce n'est pas un distancement direct à l'égard de nos voisins, mais nous sommes conscients que rien de tel n'arrive au Canada durant cette période, sauf à l'égard des autochtones, comme mentionnée précédemment.

Dans un autre article, le sénateur de l'Oregon demande au secrétaire de la défense : «Est-il opportun du point de vue de l'ordre public, ou même légal, que le département de la Défense continue à subventionner la garde nationale d'Arkansas, si celle-ci doit servir de moyen pour empêcher l'obéissance à un arrêt du tribunal fédéral du district?»²⁰⁵ Pour bien comprendre la situation, le journal nous explique que tout gouverneur a le droit de recourir à la Garde nationale pour le maintien de l'ordre. Si le gouverneur refuse d'obéir au juge fédéral, le département de la défense peut en effet cesser tout subside à la Garde nationale. Chaque soldat prête le serment de défendre la

²⁰³ «Noir émasculé par des blancs à Birmingham», *La Presse*, 4 septembre 1957, p.10

²⁰⁴ «Requête d'un sénateur au sujet de la garde nationale d'Arkansas», *La Presse*, 5 septembre 1957, p.13

²⁰⁵ «Requête d'un sénateur au sujet de la garde nationale d'Arkansas», *La Presse*, 5 septembre 1957, p.13

constitution. Par conséquent, si la garde écoute le gouverneur et non le juge, ils peuvent être accusés de violer leur serment. Le gouverneur Faubus déroge de son autorité et le journal décortique bien la situation pour ses lecteurs : Orval Faubus abuse de son autorité et dépasse ses prérogatives. *La Presse* critique de manière directe le politicien de l'Arkansas et ses agissements.

On apprend que le Texas de son côté développe une stratégie différente pour ralentir l'intégration «Une récente loi du Texas prive de subside de l'État les écoles qui appliquent l'intégration sans référendum préalable.»²⁰⁶ Les États en faveur de la ségrégation disposent de plusieurs stratégies pour contourner la loi. Cet exemple peut être vu comme une critique du système aux États-Unis. On passe une loi, mais il y a toujours une solution pour la contourner.

Le journal s'assure de faire le point sur le développement de l'intégration dans les autres États et pas seulement à Little Rock. On apprend que la maison de la première famille noire à s'installer à North Pole en Alaska est incendiée²⁰⁷. C'est un exemple de l'étendue des problèmes raciaux aux États-Unis. Peu importe l'État, le racisme existe partout aux États-Unis. Le journal adresse une critique généralisée des Américains en ce qui a trait à leur traitement des Noirs. Allant dans le même sens, le 23 septembre, un révérend de Toronto critique le Président américain. Il dit que les gens qui s'opposent à l'intégration réussissent quand même, dû à : «l'abdication en quelque sorte du président des États-Unis»²⁰⁸. En critiquant le Président, nous interprétons cela comme une opinion adressée à l'ensemble des États-Unis et pas seulement dirigée vers les États du Sud.

²⁰⁶ «Eisenhower résolu à ne pas plier», *La Presse*, 6 septembre 1957, p.6

²⁰⁷ «Une maison de noirs incendiée en Alaska», *La Presse*, 11 septembre 1957, p.12

²⁰⁸ «Eisenhower responsable », *La Presse*, 23 septembre, p.7

Le 1er octobre, un article du journal au sujet du discours que les États-Unis prononcent à l'O.N.U. :

Nous avons fait des progrès encourageants vers l'élimination de la discrimination raciale grâce aux initiatives personnelles et aux efforts du gouvernement ; 31 États ont complètement intégré leur école. Dans dix autres, l'intégration est en bonne voie et la plupart du temps sans difficulté.²⁰⁹

C'est un beau discours qui exclut les attentats à la bombe, les meurtres, l'intimidation et la discrimination qui est encore bien ancré dans les États avec une grande population de Noirs. Le journal est témoin et conscient de la légère amélioration en lien avec l'intégration aux États-Unis. Un tel discours prononcé devant les plus importants dirigeants de la terre exprime une certaine préoccupation du journal pour les relations internationales. Les États-Unis ne mentent pas dans leur discours, mais ils omettent la face cachée du racisme.

La Presse nous fournit de l'information de manière abondante sur toute la période analysée. Elle critique de manière soutenue le gouverneur Orval Faubus, il ne respecte pas la loi et c'est inacceptable. Les diverses sources internationales démontrent l'impact de Little Rock à l'extérieur des États-Unis. Cela témoigne de l'attention du journal pour les relations internationales. Une mauvaise image pour nos alliés les États-Unis n'est pas bonne pour nous. *La Presse* critique nos voisins du Sud constamment, que ce soit par le racisme qui y existe partout, de l'Alaska à l'Arkansas, où simplement par son discours insidieux à l'O.N.U. Nous croyons qu'en abordant de manière soutenue leurs problèmes et en ne mentionnant pas les problèmes du Canada, que *La*

²⁰⁹ «Mise au point des États-Unis sur la question raciale», *La Presse*, 1er octobre 1957, p.11

Presse suit la tendance des journaux canadiens. Elle se distance des États-Unis, en passant sous silence le Canada et ses propres problèmes raciaux.

3.2.5 Le Soleil

Il est curieux de voir un témoignage de la situation des Noirs dans le passé. L'article publié par le journal montre que la situation à Little Rock est exceptionnelle et elle n'arrive pas souvent, pour ne pas dire jamais:

Voici 30 ans à peine, un Noir soupçonné du viol d'une fillette blanche avait été lynché, que l'on avait trainé son corps sur la rue principale et qu'on l'avait brûlé, cependant que les spectateurs blancs manifestaient bruyamment leur joie. Un officier de police qui avait assisté à la boucherie a lancé : c'était l'attroupement le plus ordonné que j'ai jamais vu.²¹⁰

À quel point, la mentalité des gens a-t-elle changé en 30 ans, nous pouvons avoir nos réserves là-dessus. *Le Soleil* est en mesure de bien saisir l'enjeu de l'intégration dans le Sud des États-Unis et le contexte dans lequel cela s'opère. La citation nous donne une image de la relation entre les Noirs et les Blancs dans le Sud des États-Unis. Un système de lois à deux niveaux qui permet à une foule blanche de tuer un Noir, sous le regard de la police. Cela donne peu de confiance au lecteur du *Soleil*, envers le système judiciaire américain, qui se doit d'assurer le respect de la loi. Des mesures sont prises pour améliorer la condition des Noirs par exemple le jugement *Brown V. Board of Education*. Le journal sait que le gouverneur Faubus de l'Arkansas se sert de son autorité pour bloquer l'intégration scolaire, et ce malgré l'ordonnance de la Cour suprême. Nous voyons que les gens du Sud des États-Unis ne respectent pas la loi. Le lecteur du *Soleil* peut se demander si les Américains du Sud des États-Unis sont tous

²¹⁰ «Blancs et Noirs vivaient jusqu'ici dans la paix», *Le Soleil*, 6 septembre 1957, p.16

des hors-la-loi qui font à leur tête en ce qui a trait au respect des lois écrites du pays. Ce n'est pas une bonne image des États-Unis qui est présentée au lecteur.

Le 20 septembre, la Presse canadienne nous montre que la situation de Little Rock fâche de nombreuses personnalités et certaines d'entre elles se prononcent sur la situation. La chanteuse Eartha Kitt critique le gouverneur Faubus et le Président Eisenhower. Selon elle, c'est l'ignorance qui engendre la violence dans le Sud. M. Eisenhower, selon elle «joue le milieu contre les deux extrêmes»²¹¹ dans le dossier de l'intégration scolaire. *Le Soleil* base ses articles principalement sur l'Associated Press qui est utilisée par les journaux précédents. *Le Soleil* nous démontre qu'il critique le Président pour son inaction à Little Rock et qu'ils critiquent les Américains en général pour leur non-respect de la loi. Allant dans le même sens que *La Presse*, qui critique les États-Unis en ce qui a trait au respect de la loi et aux traitements des Noirs, le *Soleil* place le Canada dans une bonne position. En faisant abstraction des problèmes raciaux du Canada, on se distance des États-Unis de manière discrète.

3.3 Journaux anglophones

3.3.1 The Vancouver Sun

Le journal est celui qui publie le plus abondamment et de manière continue sur l'événement. La couverture débute le 4 septembre avec un article de la British United Press. Le journal anglophone utilise des mots plus durs que les journaux francophones. Cela témoigne peut-être du fait qu'il est plus affecté par les démonstrations de violence à l'égard des jeunes étudiants noirs. Le journal cite les bribes que les Blancs autour de

²¹¹ «Comme Louis Armstrong, Ertha Kitt dénonce le président Eisenhower», *Le Soleil*, 20 septembre 1957, p.5

Central High crient aux neuf étudiants qui tentent d'avoir accès à l'école «Bash her head»²¹² et «kill the black»²¹³. Le vocabulaire cité par le journal sert à mettre l'accent sur le traitement dont les Noirs sont victimes à Little Rock. Le lendemain, un autre article note que le multimillionnaire Winthrop Rockefeller, homme d'affaires en Arkansas (et futur gouverneur), se plaint de l'aspect financier de la crise «the Little Rock integration crisis has damaged the State's plan to bring in more industry»²¹⁴. C'est une des répercussions résultant des tensions raciales et de l'instabilité entre Blancs et Noirs. Nous croyons que l'argument économique est important pour encourager la population à accepter l'ordonnance de la Cour suprême. Le développement de l'économie peut favoriser le bon voisinage entre les Blancs et les autres minorités. Les retombées économiques semblent être le meilleur argument pour convaincre les gens de respecter la loi.

On lit un peu plus loin dans ce même article que le gouverneur Faubus se compare au général Robert E. Lee: «Lee was offered command of the federal Army in 1861 [but he], decided to remain loyal to the people of his state [Virginia]. The Democratic Party of the north wanted me to go along with them on the integration issue. I will remain with the people of Arkansas.»²¹⁵ En citant cette association avec le général confédéré fait par Orval Faubus, le *Vancouver Sun* l'accuse presque d'être en faveur de l'esclavage.

Le 6 septembre, le *Vancouver Sun* publie un article concernant la Garde nationale de l'Arkansas. L'article note que l'État d'Arkansas reçoit une allocation annuelle du gouvernement fédéral de 5.5 millions de dollars pour sa milice²¹⁶. Le gouverneur

²¹² «Troops Defy Court in School Race Row», *Vancouver Sun*, 4 septembre 1957, p.1

²¹³ *Ibid.*, p.1

²¹⁴ «Race War Costing Money, Multi-Millionaire Complains», *Vancouver Sun*, 5 septembre 1957, p.51

²¹⁵ *Ibid.*, p.1

²¹⁶ «Arkansas Refuses to End Negro Ban», *Vancouver Sun*, 6 septembre 1957, p.1

ordonne à la milice de bloquer l'accès à l'école de Little Rock aux neuf étudiants noirs. Il ne respecte pas le décret de la Cour suprême obligeant l'intégration scolaire de manière progressive, mais il se permet d'utiliser la milice que le fédéral paie. Le journal souligne bien l'ironie de la situation et il renforce son désaccord avec ces actions.

Un article du *New York Times* publié le 5 septembre dans le *Vancouver Sun* affirme que même si l'attention des États-Unis et de la scène internationale est rivée sur le Sud du pays, le Nord des États-Unis éprouve lui aussi des difficultés raciales. À Chicago, le coût de prévention contre les émeutes raciales est estimé à 1.8 millions de dollars²¹⁷. Les relations interraciales sont plus tendues à Chicago qu'à Richmond, Virginie, ville où la ségrégation est protégée par la loi. La violence à Chicago est grande, sans compter les problèmes reliés à la ségrégation urbaine. La police doit protéger les familles noires qui s'installent dans des quartiers de blancs pour qu'ils ne soient pas attaqués. Le *Vancouver Sun* nous démontre l'étendue des problèmes raciaux chez nos voisins. Il critique le racisme aux États-Unis dans le Nord aussi: «No wonder the New Canaan, Conn., paper asks how it can be said that Southerners are wrong in contending that "Northerners are preaching something they really do not practice"»²¹⁸ L'article cible bien le problème racial de la société américaine.

Le *Vancouver Sun* va plus loin pour vilipender les Américains dans un autre article publié le 7 septembre et cite le juge Davies : «In an organized society there can be nothing but ultimate confusion and chaos if court decrees are flouted, whatever the pretext. We have and each of us has a duty to conform to the law of the land and the decrees if its duly constituted courts.»²¹⁹ Le non-respect des lois de la part de certains

²¹⁷ «True Negro Freedom is Lacking Even in Northern U.S.», *Vancouver Sun*, 5 septembre 1957, p.5

²¹⁸ Ibid., p.5

²¹⁹ «U.S. Juge Challenge South, Orders Race Bars Lifted», *Vancouver Sun*, 7 septembre 1957, p.1

individus, dans ce cas des ségrégationnistes et des racistes est révoltant dans une société qui se présente comme civilisée. Nous comprenons que le journal accorde une grande importance au respect de la loi. Par conséquent, son non-respect est vivement critiqué.

Le 10 septembre, on apprend sur la carrière de Faubus. Il fut élu gouverneur en 1954 et 1956, sans avoir à être très proségrégationniste²²⁰. Le *Vancouver Sun* nous porte à croire que son désir de défier la Cour suprême et le Président des États-Unis est de la promotion pour les élections à venir de 1958. Il est à noter qu'Orval Faubus sera le gouverneur le plus longtemps en poste de l'Arkansas réélu six fois sur un total de 12 ans à titre de gouverneur entre 1954 et 1966. Il sera d'ailleurs réélu le 4 novembre 1958 avec 82,47% des votes²²¹. Sa popularité a fait un bond après son refus d'enclencher l'intégration de façon progressive à l'école secondaire de Little Rock.

Un éditorial du 11 septembre voit positivement l'affaire de Little Rock. Dans le texte, l'auteur de l'éditorial décrit la tension entourant l'intégration comme quelque chose de bon. Il note la justesse de l'intégration, qu'il déclare représenter les idées d'une majorité du peuple : «The whole situation has arisen not out of American racial intolerance but because of the general American determination to stamp out the major examples of the intolerance of a minority of Americans».²²² En même temps, l'article se veut compréhensif des sudistes. Sans approuver leur comportement, le journal trouve même normal que les gens résistent à un changement aussi radical dans leurs traditions discutables.

²²⁰ «'Ozark Orval' Big Surprise as Segregation Champion», *Vancouver Sun*, 10 septembre 1957, p.3

²²¹ Ibid., p.3

²²² «Good News From Little Rock», *Vancouver Sun*, 11 septembre 1957, p.4

Le journal met toutefois l'accent sur la différence entre le Canada et les États-Unis. En Colombie-Britannique, les Noirs vont à l'école avec les Blancs sans difficulté. Le problème au pays n'est pas dans l'éducation des minorités, mais dans leur accès au marché de l'emploi. Certains quartiers en Colombie-Britannique essaient de préserver leur «blancheur». Cette intolérance raciale ne peut pas être comparée à ce qui arrive dans le Sud ou le Nord des États-Unis, mais il est déplorable, d'autant pire qu'au Canada on ne fait pas grand-chose pour améliorer la situation. C'est pourquoi : «there is any news from Little Rock, Arkansas, and that is why the news from Little Rock is good news.»²²³ La tension entre Blancs et Noirs est bien vue, car cela prouve que les choses évoluent aux États-Unis. Le *Vancouver Sun* distance le Canada des États-Unis, en nuancant les difficultés raciales. Le journal fait une introspection de sa province. Il est en mesure de se critiquer. Cet éditorial vient quelque peu diluer le jugement à l'endroit de l'Arkansas et des États-Unis.

Le 13 septembre, le *Vancouver Sun* publie un article du *New York Times*, qui défend les Noirs aux États-Unis. L'article aborde la question raciale sous un autre angle. Si la criminalité est plus élevée chez les Noirs que chez les Blancs, comme le prétendent les opposants à l'intégration raciale : «That is doubtless, in part, the fault of adverse conditions under which Negroes have been permitted to live.»²²⁴ L'accès à l'éducation difficile, la ségrégation résidentielle, rajoutée aux actes de racisme dirigé, contre eux a pour conséquence de favoriser le crime, sans toutefois l'excuser²²⁵.

Nous avons remarqué jusqu'à présent que le *Vancouver Sun* décrit les événements au travers d'une vaste couverture et de nombreuses dépêches de presse. Il met plus

²²³ Ibid., p.4

²²⁴ «Negro Crime Rate Highest in States», *Vancouver Sun*, 13 septembre 1957, p.5

²²⁵ Ibid., p.5

d'accent sur les mauvais traitements infligés aux Noirs que les journaux francophones. Dans l'article du 22 septembre par exemple : «Several Negroes and three newspaper men were beaten by the frenzied whites.»²²⁶ Dans les publications francophones, on décrit cet événement avec des mots plus neutre. Les journalistes noirs avaient été bousculés et non «beaten». Le journal se positionne de manière plus ouverte contre la ségrégation et le racisme, en ne mâchant pas ses mots.

Le 25 septembre, le journaliste Daniel F. Gilmore du British United Press estime que les troubles en Arkansas profitent aux communistes. Sur la scène internationale, selon lui, Little Rock est désormais aussi connue que New York ou Hollywood. Suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe avec la chute de ses colonies est souvent critiquée dans les journaux. En revanche, les Français taxés pour leur mauvais traitement des Nord-Africains peuvent désormais dire aux Américains : «what about Little Rock»²²⁷. Le *Vancouver Sun* publie l'article du journal britannique, car il s'intéresse à l'impact de Little Rock sur la scène internationale. La crise en Arkansas montre que leur pays n'est pas mieux que les anciennes puissances coloniales.

Un autre article du 27 septembre retient notre attention. Il concerne l'ambassadeur américain en visite à Vancouver. M. Livingston Merchant. Il aborde l'utilisation que la presse communiste fait avec Little Rock. L'ambassadeur remercie les journaux et les médias canadiens pour «The understanding and fair handling of the difficult problem of integration of Negroes into the white schools in his country.»²²⁸ Notre journal s'affaire depuis le début à critiquer le gouverneur de l'Arkansas et les États-Unis pour leur racisme, peut-être que l'ambassadeur aimerait que les journaux canadiens soient

²²⁶ «8 Forced out as Violence Flares», *Vancouver Sun*, 22 septembre 1957, p.2

²²⁷ Daniel F. Gilmore, «Red Reap Harvest», *Vancouver Sun*, 25 septembre 1957, p.2

²²⁸ «Little Rock Row Weapon for Reds», *Vancouver Sun*, 27 septembre 1957, p.31

plus conciliants à l'égard des difficultés encourues pour régler la question du racisme ? Ou peut-être que l'ambassadeur aurait décidé d'ignorer les articles parfois critiques publiés dans les journaux canadiens, autour des événements de Little Rock, au nom de bonnes relations entre les deux pays.

Dans ce même ordre d'idées, le 27 septembre, le *Vancouver Sun* republie un article de Walter Lippmann, spécialiste américain des relations internationales: «U.S. Self-Righteousness Exposed by Little Rock».²²⁹ La propagande américaine travaille fort pour prêcher la justice, la liberté, la loi et l'ordre sur la scène internationale. C'est difficile pour le leadership d'un pays qui défend la liberté et l'égalité d'avoir un système de caste basé sur la couleur de peau. Le dilemme de l'intégration des minorités comme nous le rappelle Lippmann se répète pour les États-Unis, entre la France et les Arabes, entre Israël et les Arabes²³⁰. La solution selon lui pour aider l'impopularité des États-Unis est qu'ils aient un peu d'humilité : «In their speeches and press conferences, the president and the secretary are too noble about ideals, and never humble at all about or human, our very human failures and faults.»²³¹ Little Rock est le parfait exemple de la non-atteinte de ces idéaux de liberté. En publiant cet article, le *Vancouver Sun* critique les États-Unis. Ils ont un discours d'égalité sur la scène internationale, mais ne respectent pas leurs idéaux sur leur propre territoire. C'est illogique surtout quand ils font la une de tous les journaux occidentaux et le *Vancouver Sun* saisit bien ce non-sens.

Le 25 septembre, le *Vancouver Sun* dans son article semble anticiper l'envoi des soldats américains à Little Rock et il justifie la future intervention d'Eisenhower. Un article

²²⁹ Walter Lippmann, «U.S. Self-Righteousness Exposed by Little Rock», *Vancouver Sun*, 27 septembre 1957, p.5

²³⁰ Ibid., p.5

²³¹ Ibid., p.5

dresse une liste des moments dans l'histoire des États-Unis où le gouvernement a eu recours à l'armée pour rétablir l'ordre sur son territoire : «Whisky rebellion in 1794, John Brown's raid at Harper's Ferry, the Bonus March on Washington and the 1894 Pullman strikes»²³². Un précédent existe donc pour ce genre de situation. Il y a une différence entre l'utilisation de troupe à Little Rock et ces exemples. Normalement, l'armée est envoyée pour mater une révolte ou des désordres, à la demande du gouverneur. Ici, c'est le Président qui prend cette décision. Jusqu'alors critique des États-Unis, le journal est prêt à prendre la défense du Président afin de trouver un dénouement à la crise. Il y a un changement, du moins dans cet article, dans la perception que le journal a du gouvernement fédéral. Cela peut être considéré comme normal puisque la situation se développe entre le début de septembre et la fin de septembre.

L'événement en Arkansas est si important pour le *Vancouver Sun*, qu'en fin septembre il envoie un de ses propres journalistes, Tom Gould, sur le terrain. L'envoi du journaliste permet au journal d'avoir un regard canadien sur la situation et de ne plus dépendre de sources extérieures au journal.

Tom Gould dit en arrivant dans la ville de Little Rock qu'il sent la tension et la peur dans l'air. Il nous raconte la conversation qu'il a eue avec l'hôtesse de l'air lors de son vol vers Little Rock. Elle lui dit : «I'm not against Nigras. They have their place, and they know where it is. They leave us alone and we leave them alone.»²³³ Elle explique l'ordre social entre les Blancs et les Noirs dans le Sud du pays :

²³² Tom Gould, «History Back Ike», *Vancouver Sun*, 25 septembre 1957, p.2

²³³ Ibid., p.1

«Negroes (no one calls them Negroes, or “colored” in the South ; they are either “Nigras” or just plain niggers) have either their own theatres or a section of their own in the white theatres. Taxis owned and driven by Negroes let the world know by inserting “colored” in their advertisements. [...]Negroes don’t eat in ‘white’ coffees. They don’t live in “White” neighborhoods. They don’t worship in white churches. And says the South, they can’t go to “white” schools.»²³⁴

Pourquoi les Blancs ne veulent-ils pas être mélangés aux Noirs, demande le journaliste à l’hôtesse : «Because that’s the way I was raised. That’s the way it’s always been.»²³⁵ Cette réponse est simple et reflète le problème du racisme dans le pays. Bon nombre de sudistes ne veulent pas changer leurs relations avec les Noirs. La ségrégation est normale pour de nombreux Blancs du Sud.

La première impression du journaliste est assez mauvaise. Dès son arrivée, le chauffeur de taxi lui dit «Get back where you belong. We don’t need you Northerners. We can handle this ourselves.»²³⁶ Par la suite, l’homme à la réception de l’hôtel déplore «All these nigger lovers coming down here who think they know all about it.»²³⁷ Ces citations servent à démontrer que les Américains du Sud du pays sont des ségrégationnistes convaincus. Il tient quand même à nous rassurer que les personnes qui émettent de tels commentaires ne représentent pas la population de Little Rock. Selon le journaliste, les citoyens en grande majorité sont tristes de voir ce qui se passe chez eux, triste de voir toute l’attention médiatique tournée vers eux. Mais il est convaincu qu’ils restent en faveur de la ségrégation, ils ne sont pas prêts à changer leurs vieilles habitudes.

²³⁴ Ibid., p.1

²³⁵ Ibid., p.1

²³⁶ Tom Gould, «Fear and Hatred Rule Little Rock», *Vancouver Sun*, 26 septembre 1957, p.1

²³⁷ Ibid., p.1

Le 27 septembre, Gould rapporte que le gouverneur Faubus prononce un discours à la télévision. D'après Gould : «It was the speech of a desperate politician, rubbing salt in the wounds of Arkansas, calculated to inflame and incite, to enrage and arouse.»²³⁸ Nous avons ici encore une fois une autre argumentation directement dirigée vers le gouverneur en le traitant de «desperate politician». Le *Vancouver Sun* ne mâche pas ses mots.

Le 28 septembre, Tom Gould interroge encore plusieurs Blancs de Little Rock sur leurs relations avec les Noirs. Une des choses qu'il entend souvent est la vieille histoire que les Blancs du Sud racontent, en lien avec leur idéologie : «We feel we are the Negroes best friends in the entire world ; we always got along until agitators from outside came in.»²³⁹ Tout va bien entre eux et les Noirs tant et aussi longtemps que ces derniers restent dans leur position d'infériorité et ne demandent pas à être traités comme égaux. Gould note qu'il y a de nombreux Blancs qui sont persuadés que: «The Negroes capacity for learning is less than the whites»²⁴⁰ et il entend souvent: «We love our Negroes, but in their place.»²⁴¹

Le 30 septembre, Tom Gould explique aux lecteurs du *Sun* pourquoi Little Rock est le terrain parfait pour la bataille de l'intégration des États du Sud. C'est la ville avec la plus faible population de Noirs dans les États du Sud profond (Louisiane, Mississippi, Alabama, Georgie), soit 23%²⁴². Il n'y a jamais eu de grande violence entre les Noirs et les Blancs. L'intégration selon notre journaliste aurait dû avoir lieu sans encombrement. Ceci dit, Gould est conscient que: «No Canadian can comprehend how

²³⁸ Tom Gould, «*Faubus Fans Race-War Flames*», *Vancouver Sun*, 27 septembre 1957, p.1

²³⁹ Tom Gould, «*A Shotgun Leans on Wall in Little Rock*», *Vancouver Sun*, 28 septembre 1957, p.9

²⁴⁰ Ibid., p.9

²⁴¹ Ibid., p.9

²⁴² Tom Gould, «*Little Rock Wound Will Never Heal*», *Vancouver Sun*, 30 septembre 1957, p.9

strong are the emotions that cause the south to claw and kick.»²⁴³. Les Canadiens ne peuvent pas comprendre cette résistance à l'intégration scolaire parce qu'ils ne sont pas racistes et parce qu'il n'y a pas une forte concentration de Noirs. Une chose est sûre, le journal nous fait bien comprendre que les Canadiens sont différents des Américains. Pour appuyer cette idée, le *Vancouver Sun* nous livre le témoignage d'un ancien citoyen de Vancouver, qui a perdu son emploi comme directeur du département de santé d'un hôpital au Texas. Wilfrid M. Calnan a osé installer des Noirs dans la même salle d'attente que des Blancs²⁴⁴. Un Canadien refuse d'appliquer la ségrégation et il perd son emploi. Même si le professionnel d'origine canadienne essaie de traiter de manière égale ses patients, la mentalité ségrégationniste du Texas l'en empêche. L'article représente un bel exemple de la différence de valeur entre les deux pays.

Le *Sun* nous permet de comprendre que le journal a une vue à la fois centrale, mais aussi généralisée sur les États-Unis. En envoyant un de leur journaliste, Tom Gould, il se démarque de tous les journaux francophones que nous avons analysés jusqu'à présent. Le *Vancouver Sun* se positionne de manière explicite contre le mauvais traitement réservé aux Noirs. Il n'hésite pas à critiquer le Nord et le Sud des États-Unis, ainsi que sa population. Il reste capable de nous donner un regard sur les problèmes raciaux au Canada entourant l'emploi. Le journal parle de l'impact de Little Rock sur la scène internationale et la mauvaise publicité que cela a pour les États-Unis. Il donne son opinion de manière critique et sans retenue. En fin de compte, nous trouvons que le journal différencie le Canada des États-Unis, de manière plus soutenue que les journaux francophones.

²⁴³ Ibid., p.9

²⁴⁴ «*Ex-city Man Who Puts Sickness Before Color Quits Hospital*», *Vancouver Sun*, 30 septembre 1957, p.12

3.3.2 Globe and Mail

Tout au long de la crise, le journal utilise principalement des journalistes issus de journaux américains comme le *New York Times*. La couverture de Little Rock commence le 10 septembre, quand le journal publie un article du journaliste Robert Alden du *New York Times*. Il nous donne un aperçu de l'intégration qui se déroule à Nashville, Tennessee. La tension est présente autour des écoles. Un groupe en faveur de la ségrégation: «The Parents School Preference Committee»²⁴⁵ demande au gouverneur Frank G. Clement pour qu'il: «use the Tennessee National Guard to stop Negro children from attending white schools "in order to prevent violence"». ²⁴⁶ Le journal dresse un parallèle entre Nashville et Little Rock concernant l'utilisation de la Garde nationale. On remarque que ce qui se déroule en Arkansas inspire les ségrégationnistes des autres États à vouloir utiliser la même stratégie dans le but de ralentir l'intégration. Le gouverneur du Tennessee répond aux ségrégationnistes qu'il ne peut pas utiliser la Garde nationale car : «he has no authority to use the National Guard until municipal authorities inform him that the situation has got out of hand.»²⁴⁷ L'article accuse Faibus de dépasser ses prérogatives en intervenant à Little Rock. On peut lire que le gouverneur du Tennessee rajoute : «The Little Rock situation has given the impression of possible victory to those who would like to defeat the Supreme Court decision.»²⁴⁸ Le *Globe and Mail* critique le gouverneur Faibus et il montre à ses lecteurs que plusieurs options existent quand vient le temps d'appliquer l'intégration.

Sur la même page, le journaliste Benjamin Fine qui écrit aussi pour le *New York Times* cite le gouverneur Faibus. Ce dernier est bien confiant dans son utilisation de la Garde

²⁴⁵ Robert Alden, «Judge Requests Injunction», *Globe and Mail*, 10 septembre 1957, p.1

²⁴⁶ Ibid., p.1

²⁴⁷ Ibid., p.1

²⁴⁸ Ibid., p.1

nationale et va même jusqu'à dire : «if the national guardsmen were federalized he could get enough volunteers to create his own state millita.»²⁴⁹Ces paroles sont assez inflammatoires et nous prouvent à quel point Faubus essaie de rallier les Blancs à sa cause par des propos démagogiques. Fine n'approuve pas l'utilisation de la Garde nationale par le gouverneur Faubus, pour empêcher l'intégration.

Le 14 septembre, le *Globe and Mail* utilise un article de W. H. Lawrence du *New York Times*, pour nous faire comprendre qu'en aucun cas le gouvernement fédéral ne peut accepter la décision de Faubus : «Retreat by the federal Gouvernement which would be tantamount to an admission that every southern state can resist the end of segregation declared unconstitutional by a unanimous decision of the U.S. Supreme Court.»²⁵⁰ L'utilisation de ce journaliste américain nous porte à croire que le *Globe and Mail* s'inspire de la critique formulée dans les journaux américains pour rudoyer Orval Faubus. Si le journal reprend l'argument des journalistes américains est-ce parce qu'il n'arrive pas à développer sa propre opinion ou parce qu'il approuve l'information provenant des États-Unis en se fiant aux quotidiens ayant une grande diffusion, par le fait même disposant d'une certaine notoriété.

Le 17 septembre, G. Alvan Gamble, un Canadien, explique au *Globe and Mail* que le racisme ou l'idée de la supériorité des hommes blancs aux États-Unis existe depuis les pères fondateurs. Le Canada, grand allié des États-Unis, se croit souvent supérieur moralement devant les actes de racisme qui ont lieu aux États-Unis, mais cela existe également au Canada. Il nous fait réaliser que: «Canadian life insurance companies charge higher premiums on business written on Negroes in the identical living, social

²⁴⁹ Benjamin Fine, «Guardsmen Are Named Defendants», *Globe And Mail*, 10 septembre 1957, p.10

²⁵⁰ W. H. Lawrence, «Old Salve Port Site of Meeting in Racial Crisis», *Globe and Mail*, 14 septembre 1957, p.1

and employment conditions of whites.»²⁵¹ Et ce n'est pas tout, car la ségrégation urbaine existe: «Canadian housing projects in some cities require Negroes to live in some particular segment before a mortgage can be arranged»²⁵², sans compter que: «the Baptist denomination in Ontario and Quebec has its Amherstburg conference for Negroes as a separate departement.»²⁵³ Alvan Gamble nous permet de comprendre que le Canada n'est pas aussi accueillant qu'il prétend. La critique adressée au Canada est faite par un journaliste canadien, ce qui donne de la force à l'argumentaire.

Gamble fait quand même un effort de nuance entre le Canada et les États-Unis (du moins le Sud). «In the South, segregation not only is permitted by law, but is also directed and by law enforced upon whites who do not see any particular danger in it.»²⁵⁴ Par contre au Canada: «discrimination occurs as an unhealthy custom and generally is accompanied by a sense of shame. It is not sanctioned by law and, in fact there are increasing legal instruments against it.»²⁵⁵ Le journal en écrivant de la sorte, fait ressortir une grande différence entre les deux pays. Le Canada n'est pas parfait, mais une différence existe entre son traitement des minorités et celui qui est réservé aux Noirs américains.

Le 19 septembre, Gamble revient au sujet pour séparer le racisme entre le Nord et le Sud aux États-Unis. Au Nord, dans les centres urbains, le racisme est plus lié aux emplois dans les industries. Dans le Sud du pays, c'est plus complexe. De nombreux Blancs sont en faveur de la ségrégation, Gamble affirme cela, car ils en retirent des avantages économiques et plutôt psychologiques.

²⁵¹ Alvan Gamble, «The Root of United States Race Trouble», *Globe and Mail*, 17 septembre 1957, p.6

²⁵² Ibid., p.6

²⁵³ Ibid., p.6

²⁵⁴ Ibid., p.6

²⁵⁵ Ibid., p.6

«The individual who is unwilling to sacrifice present personal satisfaction to attain a goal ; or who is not capable of mature self discipline ; or whose intellectual capacities and personal qualities are not sufficient to gain responsibility on personal merit—This individual has a plausible excuse [...] as long as segregation exists.»²⁵⁶

L'auteur nous montre la ségrégation sous un angle différent à l'endroit des Américains qui sont récalcitrants à l'intégration.

Ceux qui refusent l'intégration scolaire peuvent affirmer que les enfants noirs sont moins bons à l'école. Avec le sous-financement des écoles ségréguées, les Noirs ont parfois certains retards académiques vis-à-vis les Blancs²⁵⁷. Mais il affirme que ce n'est qu'un prétexte, car en réalité les citoyens américains noirs sont perçus de manière déformée et irréaliste par de nombreux Blancs. Un des grands problèmes rattachés au racisme est l'éducation qui est faite à la maison. Si des parents parlent constamment à l'encontre des Noirs, il est normal que leurs enfants absorbent cette information et qu'ils finissent par l'accepter. Et cela ne tient pas compte de la fausse représentation qui est faite des Noirs dans les films, à la télévision, dans les histoires et même dans la rue. Alvan Gamble avec cet article nuance l'image du racisme aux États-Unis et le rend plus compréhensible. Il prouve à quel point le problème est ancré dans la société américaine.

Le 25 septembre, après la remise des troupes de l'armée, le *Globe and Mail* publie onze articles provenant de sept journalistes différents en lien avec Little Rock. Ce qui ressort, c'est surtout l'appui du journal à Dwight Eisenhower. Anthony Lewis du *New York Times* dit que le Président a le droit d'utiliser l'armée pour défendre les lois du pays²⁵⁸.

²⁵⁶ Alvan Gamble, «Race-Rioters Are Not Representative of the Average White», *Globe and Mail*, 19 septembre 1957, p.6

²⁵⁷ Ibid., p.6

²⁵⁸ Anthony Lewis, «Acted to Bar, Rule by Mob : Eisenhower», *Globe and Mail*, 25 septembre 1957, p.1

Un autre journaliste du *New York Times*, W. H. Lawrence va encore plus loin pour défendre l'utilisation de l'armée faite par le président en citant une partie de la loi :

«whenever the president considers that unlawful obstruction, combination or assemblages or relation against the authority of the United States, makes it impracticable to enforce the laws of the United States in any state [...] he may call into federal service such of the militia of any state, and use such of the armed forces, as considers necessary to enforce those laws or to suppress the rebellion.»²⁵⁹

Dans un deuxième article, Anthony Lewis renforce la dernière citation en remontant jusqu'en 1792, date où George Washington autorise l'utilisation de l'armée, pour défendre la loi²⁶⁰. Le journaliste n'est pas d'accord avec les agissements du Sud et par conséquent appui le Président américain. Le *Globe and Mail* en publiant les textes de journalistes américains, accepte leurs interprétations de la situation.

Après le 2 octobre, le journal va continuer à mentionner Little Rock, de manière descriptive. C'est une preuve de la perte d'intérêt pour l'événement qui avait atteint son paroxysme le 25 juillet. Le *Globe and Mail* reprend plusieurs articles du *New York Times*. Il se positionne en faveur du président Dwight Eisenhower, c'est-à-dire pour l'intégration scolaire et le respect de la loi. Cette utilisation de textes provenant de nombreux Étatsuniens diminue selon nous la critique qui est adressée aux États-Unis. Le *Globe and Mail* est capable de distancer le Canada des États-Unis, tout en admettant les faiblesses du Canada envers le traitement des Noirs.

²⁵⁹ W. H. Lawrence, «Obstruction of Justice», *Globe and Mail*, 25 septembre 1957, p. 2

²⁶⁰ Anthony Lewis, «Power to Call Troops in 1792 Law», *Globe and Mail*, 25 septembre 1957, p. 8

3.3.3 Toronto Daily Star

Le journal n'aborde pas vraiment l'événement avant le 25 septembre, lorsqu'il envoie son journaliste Mark Harrison à Little Rock. Ce dernier sera la source la plus importante d'information sur la crise. Il donne une description assez neutre des événements en mettant un certain accent sur le nombre élevé de soldats présents²⁶¹. Le 26 septembre, Mark Harrison porte son attention sur l'armée américaine. Il appuie son texte de photos et il reste axé sur le sensationnalisme. Le journaliste questionne deux jeunes, une blanche et l'autre noire, Melba Pattilio 15 ans et Minniean Brown 16 ans²⁶². Elles disent avoir toutes deux eu une bonne expérience d'intégration sous la présence de l'armée. Elles accusent les adultes pour le dérangement empêchant l'intégration. Selon ces dernières, ce n'est pas les jeunes de l'école qui sont ségrégationnistes, mais leurs parents. Le journaliste se sert de leur témoignage pour critiquer les gens en faveur de la ségrégation à Little Rock.

Le 27 septembre, Mark Harrison analyse la description que fait Orval Faubus de l'armée américaine. Le dirigeant les compare à l'armée nazie qui occupait Paris lors de la Deuxième Guerre mondiale, ou aux soldats russes en Hongrie. Le journaliste nous donne un aperçu de cette fameuse armée d'occupation : «lounge on the grass at the shady side of the school, smoking and sipping soft drinks. Some ogled and whistled at two pretty girls [...]. Other sauntered over to the bleachers of the adjacent school stadium to watch football practice.»²⁶³ C'est une description peu intimidante de l'armée. Il utilise le sarcasme à l'égard des commentaires d'Orval Faubus pour le discréditer : «These were the troops described by Gov. Faubus last night as callous

²⁶¹ Mark Harrison, «Cold Steel Cows, Protesting Crowd, 10 Whites Quits», *Toronto Daily Star*, 25 septembre 1957, p.1

²⁶² Mark Harrison, «''All Kids in School Wonderful to Me'' Says Negro Girl, 15», *Toronto Daily Star*, 26 septembre 1957, p.1

²⁶³ Mark Harrison, «Faubus May Ends Schools», *Toronto Daily Star*, 27 septembre 1957, p.2

outsiders who had invaded Little Rock to club innocent civilians and thrust bayonets in the back of school girls.»²⁶⁴

Plus loin dans le journal, on peut observer une caricature désignant la ségrégation dans l'emploi au Canada²⁶⁵. On peut lire en dessous, un texte écrit par une lectrice, Leila Miller. Miller, une noire antillaise. Elle est arrivée deux ans auparavant au Canada et a dû travailler un an comme femme de ménage (requis par la loi)²⁶⁶. Au présent, Miller n'arrive pas à se trouver un emploi à Toronto. Elle est considérée comme intelligente, mais la ségrégation dans l'emploi au pays lui nuit. Elle dit : «do you or any white Canadian have the right to condemn people of other countries for their mistreatment of Negroes while silently here in your own country you refuse to employ them in your businesses?»²⁶⁷ L'article est une preuve que le *Toronto Daily Star* est conscient des problèmes des Noirs au pays, principalement dans la sphère économique.

Le 28 septembre, Mark Harrison, toujours à Little Rock, cite une femme ségrégationniste qui demande au gouvernement de l'Arkansas de fermer les écoles de Little Rock pour empêcher toute intégration : «She said Canadians could probably never understand why such women as she felt so strongly about the matter. But it was a feeling that came naturally to anyone born and bred in the South could never change».²⁶⁸ Selon nous, la citation sert ici à différencier le Canada des États-Unis. Elle est similaire à celle mentionnée par le journaliste du *Vancouver Sun* Tom Gould. En effet, les Canadiens ne naissent probablement pas avec un sentiment ségrégationniste,

²⁶⁴ Ibid., p.2

²⁶⁵ «He That Is Without Sin », *Toronto Daily Star*, 27 septembre 1957, p.6

²⁶⁶ Leila Miller, «Negroes Denied Good Jobs in Toronto», *Toronto Daily Star*, 27 septembre 1957, p.6

²⁶⁷ Ibid., p.6

²⁶⁸ Mark Harrison, «Militant Mother Challenge U.S. Army Over School Crisis», *Toronto Daily Star*, 28 septembre 1957, p.2

ils sont différents des Américains habitant le Sud des États-Unis. Le Canada à des problèmes à intégrer les minorités dans la sphère économique, c'est un fait. Il n'éprouve tout de même pas de problème à intégrer les minorités dans le système scolaire. Mark Harrison nous aide dans cette citation à voir l'antinomie entre les Canadiens et les Américains.

Le 28 septembre toujours, Harold Greer du *Toronto Daily Star*, nous donne son interprétation du discours du gouverneur Faubus critiquant le Président pour son utilisation de l'armée à Little Rock. Le journaliste comprend la stratégie du discours du gouverneur et ses intentions: «This kind of talk may not win him any support outside of the Deep South but it is powerful stuff in those states where school integration has either been infinitesimal or non-existent.»²⁶⁹ Harold Greer défend l'utilisation de l'armée par le Président et critique le gouverneur. Il n'est pas le premier Président à avoir recours aux forces armées à l'intérieur des États-Unis et cela justifie l'usage qu'il en fait.

Dans un autre article, le *Toronto Daily Star* aborde la ségrégation urbaine dans les États du Nord. Le journaliste américain Edwin Diamond cite le politologue Morton Grodzins de l'université de Chicago, pour mieux décortiquer la situation²⁷⁰. Au paravent, la ségrégation résidentielle qu'on retrouvait principalement dans les centres urbains empêchait les Noirs d'avoir accès à certains quartiers. Avec l'industrialisation et l'immigration interne des Noirs vers les centres-villes, la situation évolue. Les Noirs se retrouvent en nombre grandissant dans les grands centres urbains. Les Blancs plus fortunés quittent ces centres urbains pour aller vivre en banlieue. Les banlieues plus dispendieuses bloquent économiquement les Noirs et font en sorte que ces derniers

²⁶⁹ Harold Greer, «Faubus' Aims Political», *Toronto Daily Star*, 28 septembre 1957, p. 8

²⁷⁰ Edwin Diamond, «New Segregation in Northern U.S.», *Toronto Daily Star*, 28 septembre 1957, p.8

restent pris dans les grandes villes. Le politologue prédit que dans le futur cela va avoir un impact sur la carte électorale. Une majorité de Noirs dans certaines villes, va leur permettre d'élire plus de politiciens. N'oublions pas qu'en 1957, les Noirs dans le Nord des États-Unis ont une plus grande facilité à voter, comparativement aux Noirs dans le Sud. Le *Toronto Daily Star* nous explique que la situation pour les Noirs va en s'améliorant aux États-Unis, ce qui est positif. Cette information concernant les grands centres urbains traite plus du Nord des États-Unis et fait en sorte que le *Toronto Daily Star* critique l'ensemble des États-Unis et par conséquent renforce un distancement avec le Canada.

Le 2 octobre, le journaliste Robert Taylor parle d'un procès entourant la discrimination raciale dans l'emploi au pays: «The Canadian Labor Congress human rights committee today charged that the National Employment Service still practises racial discrimination.»²⁷¹. Le gouvernement est accusé de ne pas respecter le «Canada Fair Trade Employment Practices act», car il: «accepts job orders containing discriminatory qualifications from employers, they mention a person's race or religion»²⁷². La conséquence de cela est que l'agence gouvernementale doit faire suivre un programme éducatif à ses employés afin de combattre les préjugés dans l'embauche. C'est une petite victoire pour les minorités et une preuve que la situation entourant la discrimination semble s'améliorer progressivement dans l'emploi, au Canada. Contrairement aux événements de Little Rock, nous pouvons supposer que la population canadienne n'essaiera pas d'entraver le respect de la loi comme les Américains à Little Rock.

²⁷¹ Robert Taylor, «Say NES Practises Race Discrimination», *Toronto Daily Star*, 2 octobre 1957, p.2

²⁷² Ibid., p.2

L'éditorial du 5 octobre critique le gouverneur Faubus de se servir du problème racial afin de déroger à la constitution et défier la Cour suprême. Il aborde la guerre civile comme un précédent pour Little Rock dans le sens où la guerre résulte du problème entre le droit des États et la constitution qui est sous-entendu par une lutte entre la morale et la légalité. La guerre de Sécession ne tournait pas à la base autour de l'esclavage, mais plutôt autour de la préservation de l'Union. Comme Lincoln l'a dit : «A house divided against itself cannot stand».²⁷³ Pour Eisenhower, le problème à Little Rock ne concerne pas dans l'immédiat le droit des Noirs pour avoir accès à l'école. Le problème concerne la préservation de la constitution et des lois qui définissent le pays.

Le journal comme les précédents journaux anglophones critique ouvertement le gouverneur Orval Faubus. Le *Toronto Daily Star* est conscient du racisme au Canada. Il reste néanmoins en mesure de montrer l'amélioration de la situation au pays et par le fait même de se distancer des États-Unis. Le journal appuie l'envoi de l'armée par le Président Dwight Eisenhower. Il est la figure d'autorité du pays et un laisser-aller de sa part serait catastrophique pour l'autorité fédérale.

3.3.4 Ottawa Citizen

Le journal publie des articles de journalistes américains et canadiens qui semblent être plus critiques de Little Rock, de l'Arkansas et de ses habitants, que tous les autres textes publiés dans les quotidiens canadiens. Il aborde le sujet pour la première fois le 6 septembre avec un article de John Walker, journaliste canadien du Southnam News Services. Walker analyse la situation légale à laquelle le président Eisenhower est

²⁷³ «Morality and Legality Subverted By Faubus», *Toronto Daily Star*, 5 octobre 1957, p.6

confronté. Il émet des doutes quant à la possible prise du contrôle de la Garde nationale de l'Arkansas par les autorités fédérales. Le Président a peu d'options pour renverser la situation. Selon John Walker, c'est le travail des avocats du Pentagone de déterminer ce qui peut être fait de manière légale pour régler la crise²⁷⁴.

Le 6 septembre, l'éditorial explique le pouvoir de la loi dans l'État de l'Arkansas. La loi sert plutôt à changer l'attitude de la population et ne représente pas une base que tous doivent obéir «law does form a framework for social conduct. If a law is supported by large section of public opinion [...] and if it is courageously enforced, it can in time compel a change in social patterns, so that resistance in this or that locality subsides.»²⁷⁵ Le journal est optimiste devant la situation.

Le 8 septembre, l'*Ottawa Citizen* publie le texte d'un journaliste du *New York Herald Tribune*, Roscoe Drummond, critiquant le gouverneur Faubus. Ce dernier intervient dans un plan d'intégration étalé sur plusieurs années et qui fut voté par la commission scolaire de Little Rock de manière volontaire²⁷⁶. En intervenant, peu d'issues sont possibles selon le journaliste, car si le gouverneur réussit à défier la plus haute instance gouvernementale, cela serait intolérable. Le Président devra utiliser la force pour faire avancer la situation c'est-à-dire l'application de la loi.

Le 12 septembre, John Walker critique encore Faubus. Tandis que le gouverneur du Tennessee Frank Clement utilise la police pour arrêter (ou du moins enquêter sur) les actes de violence commis contre les Noirs, Faubus de son côté : «has attempted to practice the pre-civil war theories of nullifications, by which a state might try to

²⁷⁴ John Walker, «Governors Have Own Troops», *Ottawa Citizen*, 5 octobre 1957, p.1

²⁷⁵ «The Law In Arkansas», *Ottawa Citizen*, 6 septembre 1957, p.6

²⁷⁶ Roscoe Drummond, «Grim Event», *Ottawa Citizen*, 9 septembre 1957, p.6

overrule a Supreme Court, by interposing its own authority.»²⁷⁷ L'*Ottawa Citizen* est en faveur du respect de la loi. La citation montre que Faibus essaie de contourner la Cour suprême ce qui est intolérable pour le journal d'Ottawa.

Dans un éditorial du 19 septembre, l'*Ottawa Citizen* se permet une drôle d'analogie. Il aborde le cas de trois animaux du zoo de New York. Il y a un morse dans le même enclos que deux phoques. Les phoques ne l'acceptent pas, car il est différent. Les deux phoques sont punis afin qu'ils intègrent le nouvel animal, le morse. Le journal se demande si la situation dans le Sud des États-Unis est similaire à celle des animaux du zoo de New York²⁷⁸. Avec cela, nous croyons qu'une idée est proposée, punir les ségrégationnistes afin qu'ils acceptent d'intégrer les Noirs. C'est une prise de position du journal dirigé expressément contre les ségrégationnistes. Le journal est plus compréhensif envers les ségrégationnistes, en disant que biologiquement il est tout normal et naturel qu'ils rejettent l'autre «espèce».

L'éditorial du 21 septembre ne critique pas le gouverneur, mais l'Arkansas et les gens de Little Rock : «The real enemy is not Governor Faibus, but the ignorance and prejudice which make it possible for demagogues to gain influence and power.»²⁷⁹ L'utilisation de préjugés raciaux pour s'attirer la faveur des électeurs est critiquée, quoique légale. Ce qui est plus problématique, c'est le manque de jugement des gens qui élisent des personnes qui osent défier la loi. L'extrait va directement contre les électeurs de l'Arkansas. Le journaliste Ed Creagh de l'Associated Press va dans le même sens que l'éditorial et critique les émeutiers qui s'opposent de manière virulente à l'intégration en Arkansas. Agissent-ils pour défendre leur mode de vie, contre le juge

²⁷⁷ John Walker, «Integration Off At Little Rock», *Ottawa Citizen*, 12 septembre 1957, p.1

²⁷⁸ «Civil Right In New York», *Ottawa Citizen*, 19 septembre 1957, p.6

²⁷⁹ «Heroies By Governor Faibus», *Ottawa Citizen*, 21 septembre 1957, p.6

Davies qui leur ordonne l'intégration, contre le Président ou simplement contre les Noirs ?²⁸⁰

Le journaliste John Walker, présent à Little Rock, nous explique que la ville est plus progressiste, mais que les gens responsables des problèmes selon lui proviennent de l'extérieur ou représente la racaille de la ville : «They make excellent hecklers, and when organized and aided by outsiders, have turned into ugly mobs.»²⁸¹ Nous apprenons tout de même qu'une grande partie des citoyens, du banquier au jeune de quinze ans, considère les Noirs comme inférieurs²⁸². Tout comme le *Vancouver Sun*.

Austin F. Cross, journaliste de l'*Ottawa Citizen*, va encore plus loin dans la critique des habitants de l'Arkansas. Il utilise l'appellation «hillbilly» pour les désigner. Des gens peu en contact avec le reste des États-Unis, ignorants et fièrement indépendants. Il est normal pour ceux-ci de ne pas vouloir du gouvernement chez eux, peu importe la raison. Le journaliste termine son article en posant une question : «What do you expect from a pig but a grunt ; what would you expect from Little Rock, but the noises she made.»²⁸³. Austin Cross utilise un vocabulaire dégradant pour exprimer sa vision des habitants et se positionne contre leurs agissements.

Le journaliste Stewart Alsop, un américain spécialiste des relations internationales, dans un article repris du *New York Herald Tribune*, craint que des démagogues profitent du problème de race pour leur propre intérêt. Il n'y a pas de politiciens intégrationnistes

²⁸⁰ Ed Creagh, «Where Rests Blame?», *Ottawa Citizen*, 24 septembre 1957, p.1

²⁸¹ John Walker, «Little Rock "Embattled, Besieged" In Historic Constitutional Fight», *Ottawa Citizen*, 28 septembre 1957, p.17

²⁸² Ibid., p.17

²⁸³ Austin F. Cross, «Arkansas "Backwards", Real Hillbilly State», *Ottawa Citizen*, 30 septembre 1957, p.1

dans les États du Sud, avec du pouvoir, selon lui. Il y a plutôt deux types de ségrégationnistes : ceux qui s'opposent à l'intégration de manière légale et ceux qui sont prêts à utiliser la violence pour contrer l'intégration²⁸⁴. Ce qui arrive à Little Rock serait issu du deuxième groupe. Il approuve l'intervention du Président Eisenhower, car il est le seul à disposer d'assez de pouvoir pour empêcher que la tension n'augmente.

Dans son article du 1^{er} octobre, Stewart Alsop poursuit en prétendant comprendre la réaction des habitants du Sud quant à la présence de l'armée à Little Rock. Ces derniers se remémorent leur défaite en 1865 et la domination des «Yankees» qui a suivi. Le journaliste croit que le gouvernement fédéral doit s'assurer de faire comprendre à la population ses agissements. L'objectif de la présence de l'armée à Little Rock est de garantir le respect de la loi et bloquer toute possible utilisation de l'intégration par des démagogues comme Faubus.²⁸⁵ L'*Ottawa Citizen* avec cet article propose une meilleure communication de la part des autorités fédérales pour permettre une moins grande résistance de la part des personnes opposées à l'intégration.

Le journal ne tente pas de positionner le Canada dans une situation de supériorité à l'égard des États-Unis. Il défend l'intervention de l'autorité fédérale, alias le Président Dwight Eisenhower, à Little Rock. L'*Ottawa Citizen* est le journal qui réagit le plus vivement à la situation jusqu'à présent. Nous croyons que son utilisation des journalistes américains lui permet d'avoir une opinion plus optimiste, principalement à l'égard du Président. Sans cela, avec ses journalistes, le journal semble vouloir tout condamner de l'Arkansas et des ségrégationnistes étasuniens.

²⁸⁴ Stewart Alsop, «U.S. Face Gravest Danger Over Integration Crisis», *Ottawa Citizen*, 1 octobre 1957, p.6

²⁸⁵ Stewart Alsop, «Presence Of Federal Troops Deeply Offends The South», *Ottawa Citizen*, 7 octobre 1957, p.6

3.3.5 The Chronicle Herald

Il faut attendre le 23 septembre pour voir un article qui n'est pas descriptif de Little Rock. Le journaliste américain, Walter Lippmann nous fait comprendre qu'éventuellement le gouverneur Faubus n'aura pas le choix d'accepter l'intégration scolaire. Le Président ne peut se permettre de voir un gouverneur défier la loi. Il n'y a pas de compromis possible. L'option du gouverneur, selon notre journaliste, est d'obéir à la loi ou de lui résister jusqu'à ce qu'il soit forcé de la respecter. La suite: «will be a clear and conclusive decision arrived at by due process of law on the question of whether the National Guard may be used, as in Little Rock, to nullify the law.»²⁸⁶ Suivant la logique de Walter Lippmann, la défaite du gouverneur de l'Arkansas semble assurée. Lippmann n'est pas pour autant en faveur de la politique de ségrégation : «integration is a problem in persuasion and consent, which cannot be solved by injunctions and soldiers».²⁸⁷ Le journaliste croit plutôt qu'il faut un plan d'intégration plus éclairé qui débiterait au niveau universitaire en premier²⁸⁸.

Le 27 septembre, le journaliste canadien Ron Laytner décrit la violence de Little Rock en interrogeant plusieurs personnes. L'une d'elles, le révérend Afro-Américain Albert Dinwiddie: «we can finally bend down when we are thirsty and drink at a public drinking fountain...and now we can sit down anywhere in empty seats of public vehicles».²⁸⁹ L'article offre une vision positive de l'amélioration de la condition des Noirs, mais le texte donne l'impression que même si le gouverneur est dans le tort, les Noirs doivent attendre et être patients.

²⁸⁶ Walter Lippmann, «Integration Befogged», *Chronicle Herald*, 23 septembre 1957, p.4

²⁸⁷ Ibid., p.4

²⁸⁸ Ibid., p.4

²⁸⁹ Ron Laytner, «Tension Easing In Little Rock», *Chronicle Herald*, 27 septembre 1957, p.1

Le Président selon Walter Lippmann ne peut respecter ses engagements tout en satisfaisant les gouverneurs sudistes et les démagogues comme Faubus²⁹⁰. En envoyant l'armée pour assurer l'intégration scolaire et le respect de la loi, il ne règle rien. Il essaie de trouver une solution au problème, mais il est loin de l'intégration exigée par la Cour suprême. Sans que son idée soit identique, elle penche dans la même direction que celle de son collègue Stewart Alsop. En fin de compte, ce que ces deux journalistes semblent exprimer c'est qu'il faut mieux faire comprendre aux personnes opposées à l'intégration ce qui arrive et procéder à l'intégration très lentement. Walter Lippmann n'est pas en faveur de l'intégration comme elle était censée avoir lieu à Little Rock. *The Chronicle Herald* avec ce que nous lisons frôle la neutralité dans le dossier de Little Rock. Il ne critique pas les ségrégationnistes. Il ne défend pas de manière évidente l'intégration et il ne tente pas non plus de distancer le Canada des États-Unis. Nous nous doutons que le journal n'approuve pas la ségrégation qui a lieu dans le Sud des États-Unis, mais pourquoi est-ce qu'il ne prend pas une attitude plus décisive? Peut-être par manque d'argent pour envoyer un de ses journalistes sur le terrain. L'utilisation de journalistes américains vient selon nous donner un ton moins critique au journal. *The Chronicle Herald* laisse savoir que le gouverneur Faubus est dans le tort. Il n'émet pas de critique ou d'opinion évidente, sans toutefois rester neutre.

Le *Chronicle Herald* utilise seulement de l'information provenant des agences de presse américaine. Cela fait en sorte que certaines informations sont les mêmes que celles que nous avons lues dans d'autres journaux. Placé sur une ligne verticale, le journal d'Halifax est celui qui ose le moins se prononcer sur la crise en Arkansas, à son opposé se retrouverait l'*Ottawa Citizen*. *The Chronicle Herald* se présente presque

²⁹⁰ Walter Lippmann, «The Little Rock Dilemma», *Chronicle Herald*, 3 octobre 1957, p.4

comme un journal neutre. Aucun de ses journalistes ne parle du sujet. Peut-être qu'au final, Little Rock n'intéresse tout simplement pas le journal. L'intégration pourrait aussi être un sujet qui divise trop la communauté d'Halifax, ce qui expliquerait pourquoi le journal refuse de s'exprimer ouvertement sur le sujet.

3.3.6 Montreal Daily Star

Le journal trouve son information avec les agences de presse et publie les articles de quelques journalistes américains. En date du 7 septembre, le journal est conscient des choix que le Président peut prendre pour améliorer la situation à Little Rock. On donne l'exemple du Texas en 1932. La Cour suprême ordonne au gouverneur Sterling d'arrêter d'utiliser la Garde nationale pour défier un ordre fédéral et il obéit. Le jugement de la Cour stipule: «That if a threat to peace exists it is a state governor's duty to support a decree rather than defy it.»²⁹¹ À la lecture de cela, nous entrevoyons une critique dirigée vers le gouverneur Faubus pour sa mauvaise prise de décision. Il représente l'autorité et se doit de la faire respecter à ses citoyens. Tous agissements contraires n'ont pas leur place. En tant que gouverneur, il se doit d'assurer le respect des institutions démocratiques. C'est aussi une critique qui est adressée à Dwight Eisenhower. Le journal sait que ce dernier peut agir, mais rien ne semble être fait de manière concrète pour régler la crise.

On peut lire le 10 septembre qu'un Blanc laisse une femme noire passer devant lui, dans un train de Toronto. Le *Montreal Daily Star* se demande comment Orval Faubus aurait réagi²⁹². Le texte semble vouloir insinuer qu'il est raciste et aurait bloqué la

²⁹¹ «The Constitution And Governor Faubus», *Montreal Daily Star*, 7 septembre 1957, p.6

²⁹² «Train Incident Contains Lesson For Gouv. Faubus», *Montreal Daily Star*, 10 septembre 1957, p.29

femme parce qu'elle est noire. Nous voyons cela comme une critique adressée au politicien de l'Arkansas.

Le lendemain, le journaliste Al Kuettner nous apprend que la Louisiane a une loi: «authorizing mobilization of state police to prevent school integration. The law is based on preservation of peace.»²⁹³ Si Eisenhower permet à Faubus d'utiliser la police pour préserver la paix tout en empêchant l'intégration, un précédent sera créé. Si l'on tolère les agissements une fois, les autres États en faveur de la ségrégation scolaire n'attendent pas longtemps avant d'utiliser la police à leur tour. Cet exemple de loi nous démontre bien les diverses stratégies possibles pour essayer de contourner l'ordonnance de la Cour suprême. On vient mettre de la pression sur les autorités fédérales, entre autres le président Eisenhower pour qu'il règle la situation rapidement et de manière décisive.

Le 13 septembre, Marquis Childs, journaliste américain du *Montreal Daily Star* voit ce qui arrive à Little Rock comme une mine d'or pour la propagande communiste et un désastre pour les États-Unis. Les journaux aiment le sensationnalisme. Ce n'est pas une surprise si les photos de la Garde nationale à Little Rock font le tour du monde. Le journaliste mentionne un article du *New York Times* qui montre des enfants à Moscou apportant des fleurs à leurs professeurs le jour de la rentrée scolaire²⁹⁴. Les nouvelles de la même journée montrent la ligne de soldats américains à Little Rock.

Le 14 septembre, le journaliste Charles Lazarus se demande si ce qui arrive à Little Rock pourrait arriver au Canada. Du côté de l'éducation, les États et les provinces ont

²⁹³ Al Kuettner, «Integration Riots Jolt German Exchange Student», *Montreal Daily Star*, 11 septembre 1957, p.33

²⁹⁴ Marquis Childs, «Arkansas Governor's Action Disastrous to U.S. Perstige», *Montreal Daily Star*, 13 septembre 1957, p.11

des pouvoirs assez similaires. Les provinces au Canada ne disposent pas de milices. Elles doivent demander de l'aide au gouvernement fédéral pour que l'armée intervienne en situation de crise²⁹⁵. Il conclut qu'il y a peu de chances que quelque chose de semblable arrive au pays. L'article peut être interprété comme un éloignement du Canada, des États-Unis.

Une semaine plus tard, le même journaliste interroge l'artiste Sammy Davis Jr. Le chanteur Afro-américain, alors à Montréal, défend le Président : «After all, the fact is that the Negro has made more progress in the last two years in the United States than in the last 20 years.»²⁹⁶ Tous les journaux canadiens approuvent l'envoi de l'armée à Little Rock, par le Président. Sammy aime Montréal, car les Noirs n'ont pas de problèmes dans les restaurants ou les autobus. La complication est dans l'opportunité d'emploi. Le chanteur mentionne la critique qui est souvent adressée au Canada concernant les Noirs. Le problème du pays réside dans l'intégration des personnes autres que blanches au sein de l'économie.

Le 25 septembre, l'éditorial du *Montreal Daily Star* nous parle de la première journée d'intégration des Noirs, et les sentiments de la rédaction en voyant les images : «Revulsion at the faces of hatred that look the same in all ages, and admiration for the rare courage of the youngster who could look in those faces and still walk on.»²⁹⁷ En lisant cet article, le lecteur du journal se fait rappeler que les Américains blancs du Sud des États-Unis ont une certaine haine à l'endroit des Noirs. Cela nous permet de déduire que les Canadiens sont plus tolérants que les Blancs ségrégationnistes de l'Arkansas.

²⁹⁵ Charles Lazarus, «No Integration Trap», *Montreal Daily Star*, 14 septembre 1957, p.5

²⁹⁶ «Negro Star Blast Racial Lip Service», *Montreal Daily Star*, 21 septembre 1957, p.3

²⁹⁷ «School Days In Little Rock», *Montreal Daily Star*, 25 septembre 1957, p.14

Dans un prochain éditorial, le *Montreal Daily Star* note que de nombreux États du Sud-américain s'avèrent être profondément opposés à l'intégration, mais tiennent du moins dans leurs journaux à respecter l'intégrité de la loi :

«The New York Times has culled the editorial comment of 27 major papers from regions accepted either as part of the South or as "border" states. Roughly, 13 are critical of the president [...] Twelve support his stand, mainly on the point of law. Only two sit on the fence and invoke a plague on both houses.»²⁹⁸

Si les journaux des États ségrégationnistes ne publient pas de grande critique concernant l'intégration scolaire et le Président, qu'est-ce que cela veut dire ? Nous pouvons croire par cette citation qu'il y a un clivage entre la réalité et l'image stéréotypée que le lecteur canadien peut avoir des États sudistes. La loi joue un rôle important dans l'acceptation de nouvelles idées au sein de la population. De nombreux ségrégationnistes respectent la loi avant leurs convictions personnelles. Nous pouvons comprendre que la loi permet de changer certains États ségrégationnistes.

Le journal favorise un distancement assez fort avec les États-Unis. Il n'appuie pas les agissements du gouverneur Orval Faubus, comme le font tous les Canadiens. L'impact de Little Rock sur la scène internationale semble préoccuper le *Montreal Daily Star*.

3.3.7 The Montreal Gazette

Dès le 6 septembre, nous lisons dans un article du *Montreal Gazette* une analyse de l'intégration scolaire. Le journal sera critique de l'Arkansas du début à la fin de ses publications avec l'aide de l'information fournie par nombreuses agences de presse et

²⁹⁸ «The Pros and Cons At Little Rock», *Montreal Daily Star*, 27 septembre 1957, p.10

journalistes américains. Même si les États sont forcés d'enclencher le processus d'intégration, ils disposent de beaucoup de latitude pour interpréter l'ordonnance de la Cour suprême à leur manière: «Negroes can be denied entrance to school because there is a "shortage of transportation" or because they cannot meet the "scholastic aptitude" tests presented to them.»²⁹⁹ C'est le même exemple qui est retrouvé avec le droit de vote accordé à tous en 1870 (15^e amendement). Chaque État dispose de sa propre loi concernant le droit de vote. Le but est de faire comprendre qu'il existe plusieurs stratégies pour retarder l'application de l'intégration. Le changement doit tout de même provenir du Sud et ne pas être imposé par qui que ce soit, c'est-à-dire le Nord ou le gouvernement fédéral. L'article permet au lecteur qui n'est pas familier avec la ségrégation aux États-Unis de mieux comprendre ce qui arrive. Le journal est optimiste envers le processus judiciaire. Il semble encourager la résistance plus subtile.

Le 11 septembre, Walter Lippmann nous apprend que le gouverneur Faubus: «has himself admitted that he was persuaded to act during a visit to Arkansas on Aug. 22 by the Governor of Georgia.»³⁰⁰ C'est tout un revirement de situation. De plus: «We know on the highest local authority in Little Rock, that of the Mayor and of the School Board, that the mob disorder did not precede but has followed the intervention of the National Guard Troops.»³⁰¹ Avec ces preuves, la crise en Arkansas semble avoir été préméditée pour essayer d'annuler l'intégration.

L'idée défendue par Walter Lippmann est que si le gouverneur arrive à bloquer l'intégration, d'autres États dits ségrégationnistes vont pouvoir emboîter le pas. La

²⁹⁹ «U.S. South Plans Long Fight», *Montreal Gazette*, 6 septembre 1957, p.8

³⁰⁰ Walter Lippmann, «Nullification In Arkansas», *Montreal Gazette*, 11 septembre 1957, p.8

³⁰¹ *Ibid.*, p.8

preuve contre Faubus est qu'avant son intervention avec la Garde nationale, tout allait bien. Nous sommes en mesure de voir que ce développement n'a jamais été abordé dans les autres journaux que nous avons analysés. Un peu plus loin, George Kitchen revient sur l'éditorial du 6 septembre. Le processus légal est long, mais la victoire du gouvernement fédéral est assurée selon lui³⁰².

Dans l'éditorial du lendemain, on nous explique le système d'éducation américain. Il y a 3000 commissions scolaires dans 17 États américains qui interdisent les écoles mélangeant les étudiants noirs avec les étudiants blancs, à l'aide de loi³⁰³. Le gouvernement fédéral doit gagner et montrer que son autorité prédomine sur celle des États. Walter Lippmann dans un autre article, exprime sa crainte que sinon, les forces ségrégationnistes du Sud prennent de la force. Suivant une défaite du fédéral, il croit que les politiciens libéraux vont perdre le désir d'intégration progressive. Le journaliste affirme : «There is nobody who is unmistakably in command, nobody who is speaking clearly, nobody who is really working seriously to bring order, plan, purpose and control into what is in fact a drift into disorder.»³⁰⁴ Il craint que sans action concrète du gouvernement la situation puisse s'envenimer. Le journal favorise l'intervention du Président dans l'objectif d'assurer la victoire au gouvernement, c'est-à-dire le respect de l'ordonnance de la Cour suprême.

L'éditorial du 23 septembre dit que le gouverneur Faubus joue une partie qu'il a déjà perdue et qu'il résiste par ambition politique. Les extrémistes sont encouragés par la non-action de Président, les modérés du Nord et du Sud sont frustrés et la propagande

³⁰² George Kitchen, «Federal Forces Certain To Win In Showdown With Faubus», *Montreal Gazette*, 11 septembre 1957, p.27

³⁰³ «Faubus Forces The Issue», *Montreal Gazette*, 12 septembre 1957, p.8

³⁰⁴ Walter Lippmann, «Drift Into Disorder», *Montreal Gazette*, 13 septembre 1957, p.8

des communistes est choyée. «In his attempt to increase his power, he has signed his own political death certificate.»³⁰⁵

Stewart Alsop critique le même jour le discours enflammé du gouverneur Faubus. Il semble essayer de provoquer les gens et les inciter à plus de violence afin de contrarier la loi. Selon le plan Mansfield qui eut lieu au Texas en 1956, lorsque des troubles civils ont lieu entourant l'intégration scolaire, cela donne une justification aux autorités en place pour empêcher l'intégration afin de rétablir l'ordre. Cette stratégie à fonctionner à Mansfield et Faubus semble vouloir la reproduire: «Violence or the threat of violence is generated in a town in which schools are due to be integrated. The local or state police authority is designated to preserve order. Order is preserved by returning the negro children to negro schools and keeping them there.»³⁰⁶ Si la violence, comme stratégie, peut fonctionner à Little Rock, cela va inspirer d'autres États à l'utiliser pour justifier un arrêt de l'intégration scolaire.

Le 27 septembre, Walter Lippmann critique Eisenhower. Il n'est pas en accord avec le discours qui a été prononcé par ce dernier, au peuple américain. Il n'explique pas bien pourquoi il a envoyé l'armée à Little Rock. Ce n'est pas dû à la foule de manifestants. L'armée est présente, car le gouverneur Orval Faubus a utilisé la Garde nationale pour bloquer l'ordonnance de la Cour suprême.

Walter Lippmann se demande comment le Président peut retirer l'armée. Il n'y a qu'une seule possibilité selon lui et c'est que le gouverneur ordonne le respect de la loi et l'ordre devant l'école de Little Rock. Le problème d'intégration dans le Sud n'est

³⁰⁵ «Faubus Plays A Losing Game», *Montreal Gazette*, 23 septembre 1957, p.8

³⁰⁶ Stewart Alsop, «Little Rock And The President», *Montreal Gazette*, 24 septembre 1957, p.8

pas seulement un problème du gouvernement fédéral dans l'application de la loi. C'est aussi la responsabilité des États de s'assurer de l'application de la loi³⁰⁷.

Le Montreal Gazette se fait un ardent critique du gouverneur de l'Arkansas. Il est de manière plus soutenue grâce au journaliste américain Walter Lippmann. Cela signifie que l'opinion du journal est influencée par les médias américains, principalement le *New York Times*, car il utilise les journalistes du quotidien. Le gouverneur de l'Arkansas ne la respecte pas et le gouvernement fédéral prend beaucoup de temps avant de la faire respecter. La mention du communisme démontre que le journal est conscient que la crise à Little Rock a des répercussions internationales.

³⁰⁷ Walter Lippmann, «The Army At Little Rock», *Montreal Gazette*, 2 octobre 1957, p.6

CONCLUSION

Dans le cadre de notre travail, nous avons analysé douze journaux canadiens, anglophones et francophones, afin de voir s'ils parlaient de manière différente de certains événements se déroulant aux États-Unis. Dans la première partie nous regardons trois moments importants dans le début de la revendication des droits civiques par les Noirs dans les années 1950, c'est-à-dire : le jugement *Brown v. Board of Education*, le meurtre d'Emmett Till et le boycottage des autobus de Montgomery. L'épisode de Little Rock est abordé plus en profondeur dans la deuxième partie en raison de la couverture plus importante que nous offrent nos journaux. À travers notre recherche, nous sommes en mesure de trouver plusieurs points distincts entre la vision des journaux francophones et anglophones.

Les journaux anglophones s'avèrent en règle générale plus critiques des États-Unis et du mauvais traitement qui est réservé aux Noirs. Le non-respect de la loi par le gouverneur Orval Faubus et les ségrégationnistes irrite les journaux anglophones. Ils sont portés à vouloir distancer le Canada des États-Unis, le positionnant comme meilleur moralement. Le Canada, selon ces derniers, traite mieux les minorités. Ils donnent plusieurs exemples où les Noirs sont défendus par les lois du système judiciaire canadien. Cela vient accentuer le distancement et la critique des États-Unis, surtout dans le cas de Little Rock. Tout en montrant que les Noirs sont protégés au Canada, les journaux ne nient pas que le racisme existe, mais ils affirment que des mesures sont en place pour empêcher que les inégalités persistent. Au Canada, ces

mesures sont respectées par les gens concernés, ce qui n'est pas le cas de Little Rock. Les anglophones semblent attachés au respect des lois. Leur non-respect est vivement critiqué dans nos journaux, plus particulièrement dans les épisodes d'Emmett Till et de Little Rock.

Il existe un besoin d'éloigner le Canada des États-Unis, principalement chez les anglophones. Dans le cadre de notre travail, le développement du nationalisme canadien de l'époque se perçoit assez bien dans les journaux anglophones.

Nous croyons que les Québécois francophones se considèrent déjà comme différents des États-Unis en raison de leur langue et de leurs origines françaises. Il est intéressant de les voir soulever l'impact du racisme aux États-Unis sur l'image et la réputation internationale des Américains. Cet aspect est en général passé sous silence par les journaux francophones.

Les journaux francophones se situent à l'opposé de ce spectre. Ils émettent rarement leurs opinions. C'est peut-être par manque de ressources financières ou par manque d'intérêt. Les gros journaux comme le *Globe and Mail* et le *Toronto Daily Star* ont plus d'argent. Cela leur permet d'investir plus facilement dans des articles écrits par leurs propres journalistes. Les journaux francophones publient moins d'articles sur nos quatre événements, comparativement aux journaux anglophones. Leurs sources proviennent presque exclusivement des États-Unis, ce qui a pour effet d'amputer la diversité d'opinions. Les rares fois où les journaux francophones se prêtent aux jeux

des comparaisons, c'est Montréal et non pas l'ensemble du Canada qui devient le point de référence. On dira par exemple qu'à Montréal, on fait les choses de telle ou telle façon face aux Noirs, tandis qu'aux États-Unis, on procède de telle ou telle façon. La différence de couverture des événements aux États-Unis entre la presse anglophone et francophone du Canada s'explique par différents facteurs. Au Québec, pendant les années Duplessis, l'actualité internationale n'occupe pas une grande place dans les préoccupations du gouvernement et celles des médias. Mais c'est surtout que le Québec et le Canada évoluent vers deux nationalismes distincts. Les anglophones sentent le besoin de se distinguer des Américains pour affirmer leur différence, et les Québécois, aux portes de la Révolution tranquille, commencent à flirter avec l'idée d'indépendance pour affirmer leurs différences du reste du Canada.

De leur côté, les journaux américains approuvent de manière générale le gouvernement fédéral et les agissements du Président. Tous critiquent les ségrégationnistes et le gouverneur Faibus. L'impact international de ces événements est peu abordé dans la presse américaine, comparativement aux journaux anglophones du Canada. Il est étonnant de voir des journalistes américains publier dans les journaux canadiens des textes qui se permettent d'être critiques de leur propre gouvernement et des problèmes raciaux qui ont lieu chez eux.

Préambule à Little Rock

En règle générale, les journaux francophones sont assez timides quant à la mention des trois événements précédant Little Rock : Brown V. Board of Education, Emmett Till, Montgomery. Ils utilisent principalement des dépêches provenant d'agences de presses

américaines ou internationales, et rarement écrites par des journalistes. De leur côté, les journaux anglophones ont une vision plus large des événements. Ils font souvent mention de la scène internationale et du contexte de la guerre froide dans leurs articles. Ils publient plusieurs textes de journalistes américains. Le respect de la loi est un élément qui revient souvent dans leurs articles, surtout dans le cas du meurtre d'Emmett Till et de Brown. Les journaux anglophones du Québec partagent par moments une vision de l'information qui a des traits propres aux journaux anglophones et aux journaux francophones en même temps. Cela nous donne l'impression qu'ils chevauchent deux courants de pensée. Nos trois événements se déroulent sur une moins longue période que la crise de Little Rock, ce qui pourrait expliquer la moins grande couverture offerte par nos journaux.

Little Rock

Nous avons été en mesure de constater que l'interprétation des événements entourant le mouvement des droits civiques, plus particulièrement Little Rock, est influencée par diverses valeurs propres aux journaux. Du côté anglophone, on remarque une certaine propension à défendre la loi et son respect. C'est pourquoi nous pensons qu'ils sont plus frustrés par le mauvais traitement réservé aux Noirs. Le regard du Canada vers les États-Unis varie en fonction de la langue d'écriture du journal. Tous les journaux francophones sont critiques à l'égard du gouverneur Faubus. Aucun ne prend sa défense. *Le Devoir* traite du lien entre Little Rock et l'image des États-Unis sur la scène internationale, ce qui n'arrive pas souvent dans les journaux francophones. *La Patrie* va être le journal qui se démarque le plus en écrivant sur l'Arkansas. Le journal trace un lien entre les Noirs et les francophones du Québec. *La Patrie* voit les francophones comme une minorité qui doit se défendre contre la majorité anglophone du Canada.

Le Petit Journal critique le Canada et le traitement qu'il réserve aux Indiens. Le gouvernement fédéral est le principal responsable du dossier autochtone. Toutefois, les journaux francophones sont assez timides pour parler du lien entre le racisme, la ségrégation et la mauvaise publicité que cela apporte aux États-Unis à l'étranger.

Les journaux anglophones ont une approche moins neutre de la crise à Little Rock, comparativement aux journaux francophones. Ils se positionnent plus fortement pour la défense des neuf noirs en Arkansas. L'atteinte à la liberté des Noirs est ce qui est le plus réproché par les journaux anglophones. Ils sont plus sévères à l'égard d'Orval Faubus, des ségrégationnistes et du président Dwight Eisenhower. *Le Vancouver Sun* est plus explicite dans son vocabulaire pour décrire les injustices faites aux Noirs.

Le Globe and Mail de son côté, défend Dwight Eisenhower dans ses agissements. Il publie plusieurs articles avec un grand nombre de journalistes, principalement américains. Le journal dresse un parallèle entre Little Rock et Nashville, entourant l'intégration scolaire. On explique que la crise à Little Rock n'est pas le reflet de l'ensemble du pays. Comme dans *le Vancouver Sun*, le journal nous fait remarquer que le racisme économique existe au Canada. On s'assure malgré tout de mettre le pays dans une position de supériorité morale vis-à-vis les États-Unis.

Le Toronto Daily Star suit la tendance de nos deux autres journaux anglophones. Il sait que le racisme est présent au pays, mais il l'amoindrit en abordant ce qui arrive aux États-Unis. À l'opposé de cette couverture de Little Rock, *l'Ottawa Citizen* ne compare

pas le Canada aux États-Unis. Il attaque avec l'aide de son journaliste canadien, le gouverneur Faubus et la population ségrégationniste de l'Arkansas. Son vocabulaire tout comme celui du *Vancouver Sun* est direct et témoigne du désaccord profond que le journal éprouve devant la crise à Little Rock. La force du journal se retrouve dans sa compréhension de la crise. L'*Ottawa Citizen* trouve normale la résistance des ségrégationnistes et voit la situation positivement, ce qui est le contraire de tous les journaux anglophones que nous analysons. En revanche, le *Chronicle Herald* d'Halifax reste informatif et n'émet aucune opinion.

Les deux derniers journaux anglophones sont issus du Québec. Le *Montreal Daily Star* et le *Montreal Gazette* critiquent Faubus de manière moins soutenue que les autres journaux anglophones. Ils abordent les États-Unis sur la scène internationale comme le reste du Canada anglais. Ils sont conscients du racisme au Canada, tout en sachant que le pays traite mieux les Noirs que les États-Unis.

Pour finir, notre analyse permet de prouver qu'il existe une manière différente de publier l'information concernant le mouvement des droits civiques aux États-Unis, entre les journaux francophones, anglophones et américains. Des exceptions existent, mais règle générale, les anglophones critiquent tous les agissements qui contreviennent à la loi et aux libertés individuelles. Ils lient les répercussions des événements sur la scène internationale et positionnent le Canada comme meilleur moralement quant aux traitements réservés aux Noirs. Les francophones sont plus timides, critiquent un peu les États-Unis et le Canada tout en se distançant des deux. C'est ce qui nous amène à croire à un début de formation idéologique pour la défense des francophones du Québec à l'égard du Canada anglophone. La conclusion de notre travail tire des conclusions

similaires avec le mémoire de Samuel Harvey Savard, mais avec un décalage temporel de 10 ans. Les journaux anglophones accordent une grande importance au respect de la loi. Dans un de nos articles de *La Patrie*, le journaliste Pierre Saucier identifie les francophones à une minorité tout comme le sont les Noirs aux États-Unis. Cela peut être considéré comme une avant-garde à la Révolution tranquille qui approchait. Les années 1950 restent différentes des années 1960 analysées par Samuel Harvey-Savard, mais rien n'empêche que cette période prépare tant au Québec qu'aux États-Unis, le terrain pour des contestations et revendications de plus grande envergure.

Sans dresser un portrait complet de la couverture médiatique canadienne à l'égard du mouvement des droits civiques et sans saisir à la perfection l'opinion des Canadiens face aux quatre épisodes analysée durant les années 1950, nous sommes persuadés que notre travail apporte un éclairage pertinent sur le travail des différents médias de l'époque, sur le contexte social et politique qui prévalait alors aux États-Unis, au Canada et au Québec, et sur les valeurs différentes qui guidaient l'analyse des événements dans la presse québécoise, canadienne et américaine.

APPENDICE A

Les journaux américains

Les journaux canadiens utilisent de nombreuses sources issues des États-Unis. Que ce soit au travers d'agences de presse américaines ou plus directement avec des journalistes, les médias américains influencent les journaux canadiens. Ils sont présents sur le terrain et disposent d'une bonne compréhension de leur pays. Les journaux canadiens ont un regard qui provient de l'extérieur et ils ne voient pas les choses de la même manière. En ce qui nous concerne, le *New York Times*, le *Wall Street Journal* et le *Washington Post* abordent abondamment la situation à Little Rock. Ces trois journaux comme tous nos journaux critiquent le gouverneur Orval Faubus. Personne n'approuve l'utilisation qu'il fait de la milice pour entraver l'ordonnance de la Cour suprême. Il est important de comprendre que ces trois journaux se situent dans le Nord des États-Unis. Les États du Nord ont plus tendance à être ouverts à l'intégration scolaire que ceux du Sud. Ils prennent plus facilement parti contre toutes tentatives des États du Sud d'entraver la loi en ce qui a trait à l'intégration scolaire.

Le *Washington Post* en plus de critiquer le gouverneur se permet de critiquer la lenteur du président Eisenhower à intervenir en Arkansas³⁰⁸. Le reproche qui est fait à Eisenhower est de ne pas prendre le problème au sérieux. Durant la crise, ce dernier est

³⁰⁸ «Backstop In Little Rock», *Washington Post*, 16 septembre 1957, p.12

en vacances et continue à jouer au golf, ce qui déplaît à plusieurs journalistes³⁰⁹. Le journal n'approuve pas l'attitude des autres dirigeants du Sud qui nuisent à l'intégration. Ce qui est censé prédominer, partout au pays, c'est le respect de la loi. La Cour suprême représente la plus haute instance du pays pour interpréter la constitution et tous les Américains, qui en accord ou non doivent suivre ce qu'elle dit³¹⁰. En résumé, le journal n'approuve pas les dirigeants du Sud en faveur de la ségrégation, car cela contrevient à la loi et à leur mandat de politiciens de la respecter. Le Président aurait dû agir plus rapidement et se concentrer plus sur la résolution de cette crise. Sans oublier que les manifestations ont un impact négatif sur l'économie et la réputation de la ville³¹¹.

L'utilisation du journaliste Stewart Alsop démontre que ce dernier a une certaine influence sur les journaux canadiens. Certaines de ses publications s'y retrouvent et nous donnent une opinion américaine des Américains. Le *Washington Post* ne compare pas les États-Unis au Canada. Peut-être, car cela n'est pas pertinent pour lui. L'impact de Little Rock sur la scène internationale n'est pas abordé dans le journal. Nous croyons qu'il est plus simple pour le *Washington Post* de critiquer les ségrégationnistes et les dirigeants politiques du Sud, que de parler des communistes. Les problèmes des États-Unis sur la scène internationale sont peut-être mieux d'être ignorés. Critiquer subtilement les parties de golf du Président est bien différent, durant la guerre froide, que d'aborder les difficultés du pays sur la scène extérieure. L'ère du maccarthysme est finie, mais nous pensons que les opinions allant ouvertement à l'encontre de l'autorité fédérale ne se sentent pas assez libres pour critiquer le gouvernement. Il est

³⁰⁹ Stewart Alsop, «Matter of Facts : In the Wake of Little Rock», *Washington Post*, 30 septembre 1957, p.11

³¹⁰ «To Preserve the Constitution», *Washington Post*, 25 septembre 1957, p.12

³¹¹ Robert E. Baker, «Shame Abating Arkansas Fever», *Washington Post*, 15 septembre 1957, p.3

plus facile de parler de la tension au Vietnam que de l'impact de Little Rock à l'étranger.

Le *New York Times* utilise une panoplie de journalistes pour ses articles sur Little Rock. Plusieurs d'entre eux se retrouvent à publier dans les journaux canadiens. Anthony Lewis, W.H. Lawrence, Benjamin Fine sont ces journalistes américains qui sans publier nécessairement les mêmes articles au Canada, donnent aux journaux canadiens une opinion américaine. Peut-être peuvent-ils être plus critiques des États-Unis en écrivant pour des journaux canadiens ? Le *New York Times*, tout comme le *Washington Post*, attaque les ségrégationnistes du Sud et les dirigeants qui les appuient. Le journal fait bien attention de défendre la majorité de la population de Little Rock qui n'est pas ségrégationniste³¹². Encore une fois, le journal ne tente pas de comparer le Canada aux États-Unis. Une chose qui nous surprend beaucoup est le fait qu'on n'aborde pas l'impact international de la crise. C'est peut-être par patriotisme. On peut critiquer certaines personnes à l'intérieur du pays, mais on ne peut pas mentionner l'impact que la crise a sur l'image des États-Unis à l'étranger.

La crise à Little Rock a un impact sur l'économie de la ville et de l'État, certains croient même que c'est la classe économique qui pourrait aider à régler le problème³¹³. L'aspect économique semble parfois plus important que l'aspect des droits et libertés dont les Noirs sont privés. Les États-Unis sont une puissance économique et cela pourrait peut-être nous aider à comprendre l'importance de l'économie pour le journal. Quand l'économie ne va pas bien, toute la population en est affectée, les Blancs comme les Noirs. Le journal ne critique pas le Dwight Eisenhower, mais analyse de manière

³¹² John N. Popham, «Old South And West Meet In Little Rock», *New York Times*, 15 septembre 1957, p.5

³¹³ «What for South?: The Three Acts In The Drama Of Little Rock», *New York Times*, 29 septembre p.173

relativement neutre sa décision d'envoyer l'armée à Little Rock³¹⁴. Tout comme le *Washington Post*, personne n'attaque de manière directe le Président américain. Il est de notre avis que critiquer les dirigeants du Sud et les ségrégationnistes est plus simple et toléré que de critiquer le Président et l'impact de Little Rock sur la scène internationale.

Notre dernier journal, le *Wall Street Journal* se distance quelque peu de l'opinion de nos deux précédents journaux. Il aborde l'impact de la crise sur la scène internationale en critiquant les autres pays. Il croit que la politique intérieure et extérieure n'est pas liée³¹⁵. Le journal n'aime pas que ce qui arrive à Little Rock soit publié dans les journaux occidentaux, ce n'est pas bon pour l'image du pays. C'est selon nous une certaine marque de patriotisme envers les États-Unis. Les journaux américains ont le droit de critiquer la situation, mais ceux qui habitent à l'extérieur des États-Unis ne devraient pas le faire. Il se porte comme le *New York Times*, à la défense des habitants du Sud. Il est persuadé que la majorité de ces derniers sont en faveur du respect de l'ordonnance de la Cour suprême. Les gens devraient être fâchés par le dynamitage d'une école au pays (Nashville) et lui accorder plus d'attention que le rayonnement de Little Rock sur la scène internationale. Nous voyons cela comme un signe de patriotisme. On défend la majorité de la population qui est perçue de manière négative par l'opinion publique, à cause du «petit» nombre de ségrégationnistes.

Le journal n'a pas peur de prendre position contre le Président, le gouverneur et le juge Davies, en même temps. Le *Wall Street Journal* critique la manière dont la situation a

³¹⁴ Leo Egan, «Survey Finds Blow To G.O.P. in South», *New York Times*, 24 septembre 1957, p.1

³¹⁵ «Little Rock and the World», *Wall Street Journal*, 12 septembre 1957, p.10

été gérée par toutes les parties³¹⁶. Ce n'est pas la faute d'une personne, mais de toutes les personnes en position d'autorités qui auraient dû mieux agir. En critiquant tout le monde, nous croyons que le journal diminue la responsabilité de chacun. Le journal donne son opinion, mais affiche un argumentaire équitable qui l'empêche d'avoir un parti pris pour qui que ce soit. Cela pourrait accélérer l'intégration en encourageant les gens du Sud qui sont modérés face à celle-ci. En résumé, le *Wall Street Journal* a une opinion bien développée. Il est en mesure d'argumenter en critiquant tout le monde. Le journal donne de l'information qui nous permet de nous former une opinion qui nous est propre et non partisane. Aucune de ces publications ou journalistes n'est utilisée dans nos journaux. Peut-être que cela est dû à une vision trop neutre ou trop analytique de la crise.

³¹⁶ «Tragedy of Little Rock», *Wall Street Journal*, 35 septembre 1957, p.14

BIBLIOGRAPHIE

Journaux

Francophones :

Le Devoir, 1955-1957

La Patrie, 1955-1957

Le Petit Journal, 1955-1957

La Presse, 1955-1957

Le Soleil, 1955-1957

Anglophones :

The Vancouver Sun, 1955-1957

Globe and Mail, 1955-1957

Toronto Star, 1955-1957

Ottawa Citizen, 1955-1957

The Chronicle Herald, 1955-1957

Montreal Daily Star, 1955-1957

The Montreal Gazette, 1955-1957

Étatsuniens :

The New York Times, 1955-1957

Wall Street Journal, 1955-1957

Washington Post, 1955-1957

Monographies

ALEXANDER, Ken et GLAZE, Avis, *Towards Freedom : The African-Canadian Experience*, Toronto, Umbrella Press, 1996, 288p.

ANDERSON, Devery S., *Emmett Till : The Murder that Shoked the World and Propelled the Civil Rights Movement*, Jackson, University Press of Mississippi, 2015, 576p.

ANDERSON, Jervis, *Bayard Rustin Troubles I've Seen*, New York, Harper Collins, 1997, 418p.

AZZI, Stephen, *Walter Gordon and the Rise of Canadian Nationalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 328p.

BACHARAN, Nicole, *Les Noirs Américains: des champs de coton à la Maison-Blanche*, Paris, Perrin, 2010, 618p.

BACKHOUSE, Constance, *De la couleur des lois : une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950*, Ottawa, Presse de l'université d'Ottawa, 2010, 576p.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse, *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Outremont, Les Éditions Libre Expression, 2004, 295p.

BÉDARD, Éric et GÉLINAS, Xavier, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p.73-91

BÉDARD, Éric et GOYETTE, Julien, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 418p.

- BEHIELS, Michael D., *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 400p.
- BELL, Derrick, *Silent Covenants: Brown v. Board of Education and the unfulfilled Hopes for Racial Reform*, New York, Oxford University Press 2004, 240 p.
- BLACK, Conrad, *Duplessis : Le pouvoir*, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1977, 622p.
- BLOOM, Jack M., *Race, Class, and the Civil Rights Movement*, Indianapolis, Indiana University Press, 1987, 267p.
- BRANCH, Taylor, *Parting the Waters : America in the King Years : 1954-1963*, New York, Simon and Schuster, 1988, 1062p.
- BRISTOW, Peggy (dir), *We're Rooted Here and they Can't Pull Us Up : Essay in African Canadian Women's History*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, 248p.
- BROWN R., Craig, *The Illustrated History of Canada*, Toronto, Key Porter Book, 1987, 591p.
- BRUNET, Michel, *Canadians et Canadiens : Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Fides, 1954, 182p.
- BRUNET, Michel, *La présence anglaise et les Québécois*, Montréal, Éditions des Intouchables, 327p.
- BUCKNER, Phillip, *Canada at the End of Empire*, Vancouver, University of British Columbia, 2005, 328p.
- BURKE, Robert F., *The Eisenhower Administration and Black Civil Rights*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1984, 266p.
- BURNET, Jean R. et PALMER, Howard, *Les Canadiens de demain : Une introduction à l'histoire des peuples du Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, 277p.
- BURNS, Stewart, «Daybreak of Freedom : The Montgomery Bus Boycott», University of North Carolina Press, Chapel Hill and London, 1997, 348p.
- BUROW, Rufus, *A Child Shall Lead Them : Martin Luther King Jr, Young People, and The Movement*, Minneapolis, Fortress Press, 2014, 331p.

- CANNON, Margaret, *The Invisible Empire : Racism in Canada*, Toronto, Random House of Canada, 1995, 308p.
- CARSON, Clayborne, «Civil Rights Reform and the Black Freedom Struggle», dans Charles W. Eagles, *The Civil Rights Movement in America* (Jackson, Miss., 1986), pp.19-32
- CHRISTIE, Nancy, *Engendering the State : Family, Work, and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 480p.
- CLAIRMONT, Donald H. et MAGILL, Dennis W., *Africville : The Life and Death of a Canadian Black Community*, Toronto, McClland and Stewart, 1974, 334p.
- CLÉMENT, Dominique, *Canada's Rights Revolution : Social Mouvements and Social Change, 1937-82*, Vancouver, University of British Columbia, 2008, 320p.
- COHEN, Lizabeth, *A Consumers Republic : The Politics of Mass Consumption in Postwar America*, New York, Alfred A. Knopf, 2003, 567p.
- COLLIER-THOMAS, Betty et FRANKLIN, Vincent P., *Sister in the Struggle: African American Women in the Civil Rights-Black Power Movement*, New York, New York University Press, 2001, 363p.
- CREIGHTON, Daniel, *The Forked Road, Canada : 1939-1957*, Toronto, McClland and Stewart, 1976, 319p.
- CREIGHTON, Donald, *John A. Macdonald : The Young Politician, the Old Chieftain*, Toronto, University of Toronto Press, 1952, 630p.
- DENT, John Charles, *The Last Forty Years : Canada since the Union of 1841*, Toronto, McClland and Stewart, 1972, 306p.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, Les Éditions de l'homme, Longueuil, 1960, 158p.
- DICKSON, John A. et YOUNG, Brian, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Septentrion, 2014, 486p.
- DIJK, Teun A. Van, *Communicating Racism : Ethnic Prejudice in Thought and Talk*, Newbary Park, Sage Publication, 1987, 435p.
- DIRKS, Gerald E., *Canada's Refugee Policy : Indifference or Opportunism*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1977, 315p.

- DITTMER, John, *Local People : The Struggle for Civil Rights in Mississippi*, Chicago, University Press of Illinois, 1995, 535p.
- DUDZIAK, Mary, *Cold War Civil Rights : Race and the Image of Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2002, 352p.
- FAHRNI, Magda et RUTHERDALE, Robert, *Creating Postwar Canada : 1945-1975*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, 345p.
- FAIGMAN, David, *Laboratory of Justice : The Supreme Court's 200-years struggle to integrate Science and the Law*, New York Henry Holt and Company, 2004, 417p.
- FINKELS, Alvin, *Our Lives : Canada After 1945*, Toronto, James Lorimier & Company, 1997, 423p.
- GARROW, David, *The Walking City : The Montgomery Bus Boycott : 1955-1956*, New York, Carlson Publisher, 1989, 636p.
- GÉLINAS, Xavier et FERRETTI, Lucia, Duplessis. *Son milieu, son époque*, 2010, Montréal, Septentrion, 513p.
- GIBSON, Jo Ann et GARROW, David J., *The Montgomery Bus Boycott and the Women who started it : The Memoir of Jo Ann Gibson Robinson*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1987, 190p.
- GRIZZLE, Stanley G., *My Name's Not George : The Story of the Brotherhood of Sleeping Car Porters in Canada*, Toronto, Umbrella Press, 1998, 127p.
- HACKETT, Robert A. et GRUNEAU, Richard, *The Missing News : Filter and Blind Spot in Canada's Press*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 240p.
- HENRY, Frances et TATOR, Carol, *Discourses of Domination : Racial Bias in the Canadian English-Language Press*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 291p.
- HIGH, Steven, « The narcissism of small Differences : The Invention of Canadian English 1951-1967 » dans *Creating Postwar Canada : Community, Diversity and Dissent. 1945- 19759*, de Robert A. Rutherford et Magdalena Fahmi, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, pp.89-110
- HUDSON-WEENS, Clenora, *Emmett Till : The Sacrifice Lamb of The Civil Rights Movement*, Bloomington, Authorhouse, 2006, 262p.

- IGARTUA, José E., *The Other Quiet Revolution : National Identities in English Canada, 1945-1971*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006, 277p.
- JACOB, André, *Le racisme au quotidien*, Montréal, Éditions du CIDIHCA, 1991, 211p.
- JACOWAY, Elisabeth, *Little Rock, The Crisis That Shocked the Nation : Turn Away Thy Son*, New York, Free Press, 2007, 479p.
- KLARMAN, Michael, *From Jim Crow to Civil Rights : The Supreme Court and the Struggle for Racial Equality*, New York, Oxford University Press, 2004, 627p.
- KLUGER, Richard, *Simple Justice : The History of Brown V. Board of Education and Black America's Struggle for Equality*, New York, Vintage Book, 1975, 823p.
- LACHAPELLE, Guy, *Le destin des Américains du Québec : Américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2010, 344p.
- LASKY, Melvin J., *The Language of Journalism*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2000, p.448
- LAWSON, Steven F., *Black Ballots: Voting Rights in the South, 1944-1969*, New York, Colombia University Press, 1976, 474p.
- LÉVESQUE, Michel, *À la hache et au scalpel : Le Devoir sous Gérard Filion, 1947-1963*, Québec, Éditions Septentrion, 2010, 440p.
- LESTER, Normand, *Le livre noir du Canada anglais*, Montréal, Éditions des Intouchables, 2001, 289p.
- LINTEAU, Paul-André et DUROCHER, René, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, 734p.
- LINTEAU, Paul-André, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989, 834p.
- MACE, Darry, *In remembrance of Emmett Till : Regional Stories and Media Responses to the Black Freedom Struggle*, Lexington, The University Press of Kentucky, 2014, 213p.

- MARABLE, Manning, *Race, Reform and Rebellion: The second Reconstruction in Black America, 1945-1982*, Jackson, University Press of Mississippi, 1986, 249p.
- MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317p.
- MCADAMS, Doug, *The political process and the development of Black insurgency : 1930-1970*, Chicago, Chicago University Press, 304p.
- MCGUIRE, Danielle L., *At the Dark End of the Street: Black Women, Rape, and Resistance -- A New History of the Civil Rights Movement from Rosa Parks to the Rise of Black Power*, New York, Vintage Books, 2010, 392p.
- MEIER, August et RUDWICK, Elliott, *CORE: A Study in the Civil Rights Movement, 1942-1968*, New York, Oxford University Press, 1973, 563p.
- MILLER, John G., *Yesterday News : Why Canada's Daily Newspaper are Failing us*, Halifax, Fernwood, 1998, 272p.
- NEATBY, Nicole, *Carabins ou Activistes? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'université de Montréal au temps du Duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, 264p.
- NEVERS, Edmond, *La question des races : Anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2003, 223p.
- NORRELL, Robert J., *Reaping the Whirlwind: The Civil Rights Movement in Tuskegee*, New York, Alfred A. Knopf, 1985, 276p.
- ODUM, Howard W., *American Regionalism : A Cultural-Historical Approche to National Integration*, New York, Henry Holt and Company, 1938, 620p.
- PATTERSON, James T., *Brown v. Board of Education : A Civil Rights Milestone and its Troubled Legacy*, New York, Oxford University Press, 2001, 320p.
- PHIBBS, Cheryl, *The Montgomery Bus Boycott : A History and Reference Guide*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2009, 166p.

- PORTER, Ann, *Gendered States : Women, Unemployment Insurance, and the Political Economy of the Welfare State in Canada, 1945-1997*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, 336p.
- ROLLAND-DIAMOND, Caroline, *Black america : une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XXe-XXIe siècle)*, Paris, La Découverte, 2016, 567p.
- ROSEN, Paul, *The Supreme Court and Social Science*, Urbana, University of Illinois Press, 1972, 260p.
- ROSENBERG, Gerald, *The Hollow Hope : Can Courts Bring About Social Change?*, Chicago, University of Chicago Press, 1991, 425p.
- RUDIN, Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 270p.
- THEOHARIS, Jeanne F. et WOODARD, Komozi, *Freedom North: Black Freedom Struggles outside the South : 1940-1980*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, 326p.
- THOMAS, Dale C., *Louis St-Laurent: Canadien*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1968, 570p.
- TRUDEAU, Pierre Elliot, *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 430p.
- TRUDEL, Marcel, *L'esclavage au Canada Français : Histoire et condition de l'esclave*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1960, 432p.
- TRUDEL, Marcel et JAIN, Geneviève, *Canadian History in Textbooks: A comparative study*, Ottawa, Queen's Printer, 1970, 149p.
- TUSHNET, Mark V., *Brown V. Board of Education : The Battle for Integration*, London, Franklin Watts, 1995, 143p.
- TYSON, Timothy B., *The Blood of Emmett Till*, New York, Simon and Schuster, 2017, 291p.

VAILLANCOURT, Yves, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513p.

WALKER, James W., *Race Rights and the Law in the Supreme Court of Canada*, Edmonton, Wilfrid Laurier University Press, 1997, 448p.

WALKER, James W., *The Black Loyalists: The Search for a Promised Land in Nova Scotia and Sierra Leone : 1783-1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 438p.

WARREN, Earl, *The Memoirs of Chief Justice Earl Warren*, New York, Double Day, 1977, 394p.

WILLIAMS, Donnie et GREENHW, Wayne, *The Thunder of Angels : The Montgomery Bus Boycott and the People Who Broke the Back of Jim Crow*, Chicago, Lawrence Hill Books, 2006, 287p.

WINKS, Robins W., *The Black in Canada : A History*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1971, 546p.

Articles de périodiques

BARGAIN-VILLÉGER, Alban, «The Scarecrow on the Other Side of the Pond : The Paris Commune of 1817 in the Canadian Press», *Labor/Le travail*, Vol.74, (automne 2014), pp.179-198

BELKNAP, Michael R., «The Vindication of Burke Marshall : The Southern Legal System and the anti-civil-rights violence of the 1960s», *Emory Law Journal*, Vol. 33, No. 1, (hiver 1984), pp.93-133

CALLISTE, Agnes, «Sleeping Car Porters in Canada: An Ethnically Submerged Labour Market», *Canadian Ethnic Studies*, Vol.19, No. 1, (1er janv 1987), 20p.

CHA-JUAN, Sundiata Keita et LANG, Clarence, « The Long Movement As Vampire: Temporal and Spatial Fallacies in Recent Black Freedom Studies », *Journal of African American History*, Vol. 92, No. 2 (Mars 2007), pp. 265-288.

- CHAPPEL, David L., «Diversity Within a Racial Group : White People in Little Rock : 1957-1959», *The Arkansas Historical Quarterly*, Vol. 54, No. 4, (décembre 1995), pp.444-456
- CHUNG-YUE TAO, Erica, «Re-Defining Race Relations : Beyond the Threat of "Loving Blackness"», *Canadian Journal of Women and the Law*, Vol.6, No.2 (décembre 1993), pp.455-464
- CROS, Laurence, «L'antiaméricanisme au Canada : une étude de caricatures politiques», *Études canadiennes*, No. 76, (juillet 2014), pp.102-132
- DIANGELO, Robin, «White Fragility», *International Journal of Critical Pedagogy*, Vol. 3, No. 3, 2001, pp.54-70
- DOWD Hall, Jacquelyn, «The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past», *The Journal of American History*, Vol. 91, No. 4 (Mars 2005), pp. 1233-1263
- DUBUC, Alfred, «L'influence de l'école des Annales au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol.33, no.3, (décembre 1979), p.357-386
- DUDZIAK, Mary L., «The Little Rock Crisis and Foreign Affairs : Race, Resistance, and the Image of American Democracy», *Southern California Law Review*, Vol.70, No. 6, (septembre 1997), pp.1641-1716
- DUMONT, Fernand, HAMELIN, Jean et MONTMINY, Jean-Paul, *Idéologies au Canada Français : 1940-1976 : La Presse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, 360p.
- DYER, Joshua, «Deceptively important : The Baton rouge Bus Boycott», Thèse en histoire, Southern Louisiana University, 2008
- FORD, Donna Y. et KING Jr, Robert A., «No Blacks Allowed : Segregated Gifted Education in the Context of Brown v. Board of Education», *Journal of Negro Education*, Vol.3, No.3, (summer 2014), pp.300-310
- FREYER, Tony A., «Enforcing Brown in the Little Rock Crisis», *The Journal of Appellate practice and Process*, Vol.6, No.1, (printemps 2004) pp.67-78
- FREYER, Tony A., «The Little Rock Crisis Reconsidered», *Arkansas Historical Quarterly*, Vol.56, No.3, (automne 1977), pp.361-370

- FRIGUI, Nadia et TOFFOLI, Roy, Culture et publicité : Études comparatives des messages publicitaires télévisé canadiens, Centre d'études en communication marketing-UQAM, Université de Montréal, (11 mai 2010), 103p.
- GORDON, Samantha, «Power Dynamics of a Segregated City : Class, Gender, and Claudette Colvin's Struggle for Equality», Thèse (histoire) Sarah Lawrence College, 2015, 44p.
- HARVEY Savard, Samuel, «La couverture médiatique du mouvement des droits civiques américains au Canada : analyse comparative de la presse anglocanadienne et de la presse québécoise, 1960-1965», Mémoire (histoire), Université du Québec à Montréal, 2015, 170p.
- KILLENBECK, Mark R., «Bad Company», *Arkansas Law Review*, Vol.67, No.1 (2014), pp.1-16
- KORSTAD, Robert and LICHTENSTEIN, Nelson, «Found and Lost: Labor, Radicals, and the Early Civil Rights Movement», *The Journal of American History*, Vol. 75, No. 3 (décembre 1988), pp. 786-811
- LANG, Clarence, *Freedom North: Black Freedom Struggles outside the South, 1940-1980* by Jeanne F. Theoharis, Komozi Woodard, (review), *The Journal of African American History*, Vol. 91, No. 2 (Spring, 2006), pp. 233-236
- LAWSON, Steven F., «Freedom Then, Freedom Now: The Historiography of the Civil Rights Movement», *The American Historical Review*, Vol. 96, No. 2 (avril 1991), pp.456-471
- LINTEAU, Paul-André, «Un débat Historiographique : L'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la révolution tranquille», *Francofonie*, No. 37 (automne 1999), Le Québec et la modernité, pp.73-87
- MATHIEU, Sara-Jane «Marie Sarah-Jane, Jim Crow rides this train: The social and political impact of African American sleeping car porters in Canada : 1880-1939», thèse de doctorat en philosophie, Yale University, 2001, 338p.
- MATHIEU, Sara-Jane, North of the Color Line : Sleeping Car Porters and the Battle against Jim Crow on Canadian Rails : 1880-1920, *Canadian Committee on Labour History*, Vol. 47, (printemps 2001), pp.9-41

- RÉGIMBALD, Patrice, «La disciplinarisation de l'histoire au Canada français : 1920-1950», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 51, No. 2 (automne 1997), pp.163-200
- ROGERS, Kim Lacy, «Oral History and the History of the Civil Rights Movement», *The Journal of American History*, Vol. 75, No. 2 (septembre 1988), pp.567-576
- ROLLER, David C., Lawson, Black Ballots: Voting Rights in the South, 1944-1969 (book review), *The Journal of Ethnic Studies*, Vol. 6, No. 1; 1978, pp.124-125
- RUDIN, Ronald, «La quête d'une société normale : critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec», *Bulletin d'histoire politique du Québec*, Vol. 3, no. 2, 1955, pp.9-42
- TAYLOR, Sheldon Eric A., «Darkening the Complexion of Canadian Society : Black activism, Policy-Making and black immigration from the Caribbean to Canada : 1940s-1960s», Thèse Globale, University of Toronto, 1994, 374p.
- WATKINS, Melville H., «The Staple Theory of Economic Growth», *The Canadian Journal of Economic and Political Science*, Vol. 29, No. 2 (May 1963) pp.141-158
- WINKS, Robin W., «The Canadian Negro: A Historical Assessment. The Negro in the Canadian-American Relationship, Part 1 », *The Journal of Negro History*, Vol. 53, No. 4 (Oct. 1968), pp.283- 300.
- YOUNG, Brian, «Les anglophones et l'historiographie Québec/Canada» Marie-Andrée Beaudet, ed. Échanges culturels entre les Deux solitudes, Québec, Presses de l'université Laval, 1999, pp.41-51
- ZANGRANDO, Robert L., «Manuscript Sources for Twentieth-Century Civil Rights Research», *The Journal of American History*, Vol.74, No.1 (Juin 1987), pp. 243-251

Sites internet

- BARBER, Katherine, Dictionnaire, Encyclopédie Canadienne, 7 février 2006, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/dictionnaire-2>, (consulté le 10 février 2019)
- BEHIELS, Michael D., «Relations Francophones-Anglophones», Encyclopédie Canadienne, 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/rerelations-francophones-anglophones/>, (consulté le 30 avril 2018)
- BOTHWELL, Robert, ST-Laurent, Louis-Stephen: baptized Louis-Étienne, *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 20, University of Toronto/Université Laval, 2003, http://www.biographi.ca/en/bio/st_laurent_louis_stephen_20E.html, (consulté le 4 mars 2018)
- FORSEY, Eugene A., Loi du Cadenas, Encyclopédie Canadienne, 7 février 2006, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-du-cadenas>, (consulté le 10 février 2019)
- HENDERSON, William B., Loi Sur Les Indiens, Encyclopédie Canadienne, Toronto: Historica Canada, 2006, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens/>, (consulté le 4 mars 2018)
- HUIE, William B., «The Shocking Story of Approved Killing in Mississippi», Famous Trials, <http://www.famous-trials.com/emmettill/1766-confession>, (consulté le 4 octobre 2018)
- JACKSON, Joseph, Newspaper Ownership in Canada : An Overview of the Davey Committee and Kent Commission studies, Gouvernement du Canada : Political and Social Affair Division (17 décembre 1999), <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/BP/prb9935-e.htm#A.%20The%20Daveytxt>, (consulté le 18 décembre 2019)
- LAURENDEAU, André, «La théorie du roi nègre», *Le Devoir*, 4 juillet 1958 (p.4), <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2791282>, (consulté le 30 avril 2018)
- WORLAND, Justin, What the International Response to the Civil Rights Movement Tells Us About Ferguson, *Time*, (12 décembre 2014), <http://time.com/3629866/civil-rights-ferguson-cold-war/>, (consulté le 1 mai 2018)

